



GROUPE ROMANDE ENERGIE

RAPPORT DE GESTION 2008

GROUPE ROMANDE ENERGIE



Sommaire

05	Présentation du Groupe	22	Marketing, Vente et Gestion du portefeuille énergie (Romande Energie Commerce SA)	30	Chiffres clés
08	Message du président du conseil d'administration	24	Ressources humaines-Sécurité-Services généraux	32	Réseau de distribution
10	Message du directeur général	27	Management des risques et Audit interne	33	Partenaires de Romande Energie Commerce SA
14	Réseaux de distribution, études	28	Direction et cadres	34	Production et consommation
16	Environnement et Production			38	Gouvernement d'entreprise
19	Finances, Informatique et Logistique			63	Partie financière

Abréviations des unités utilisées

• ÉNERGIE

1 kWh	= 1 kilowattheure
1 MWh (mégawattheure)	= 1 000 kWh
1 GWh (gigawattheure)	= 1 million de kWh
1 TWh (térawattheure)	= 1 milliard de kWh (= 1 000 GWh)

• CAPACITÉ DE TRANSFORMATION

1 kVA	= 1 kilovoltampère
1 MVA	= 1 mégavoltampère (1 000 kVA)

• PUISSANCE

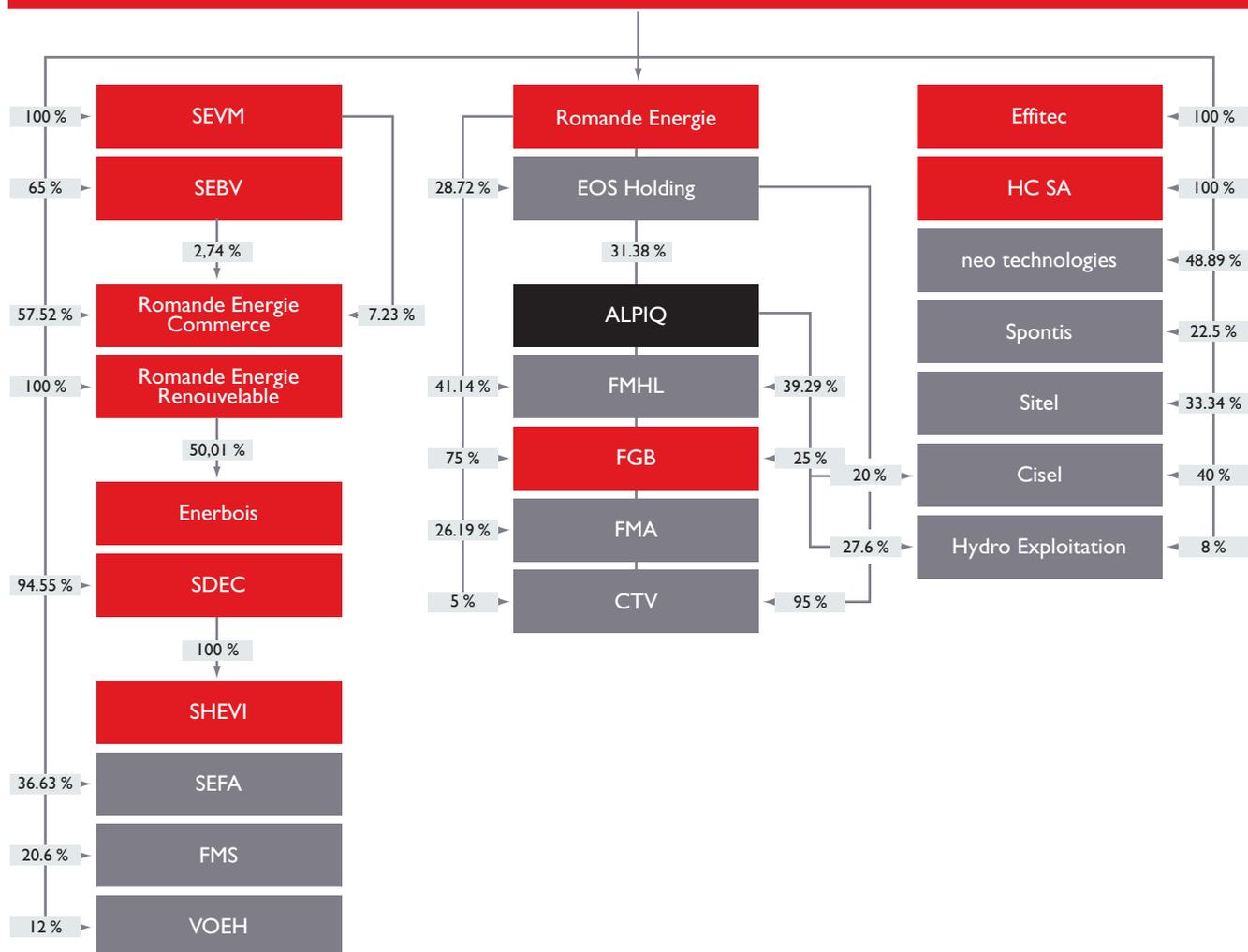
1 kW	= 1 kilowatt
1 MW (mégawatt)	= 1 000 kW

• TENSION

1 kV	= 1 000 volts
------	---------------



ROMANDE ENERGIE HOLDING SA



ALPIQ	Fondée le 27 janvier 2009, société concentrant les apports d'ATEL, d'EOS et d'EDF en Suisse
CTV	Centrale thermique de Vouvry SA (réhabilitation de la centrale de Chavalon)
EFFITEC	Contrôle des installations électriques intérieures
EOS Holding	Gestion de la participation dans ALPIQ et du projet CTV notamment
FGB	Société des forces motrices du Grand-St-Bernard
FMA	Société des forces motrices de l'Avançon
FMHL	Forces motrices Hongrin-Léman SA
FMS	Forces motrices de Sembrancher SA
HC SA	Société de conseil, acquise en 2008
Hydro SA	Hydro Exploitation SA, maintenance d'aménagements

neo technologies	Société informatique commune à Romande Energie, SI Lausanne et SI Lutry
RER	Romande Energie Renouvelable SA
SDEC	Société de distribution électrique de Champéry, acquise en 2008
SEBV	Société électrique du Bas-Valais
SEFA	Société électrique des forces de l'Aubonne
SEVM	Société électrique Vevey-Montreux
SHEVI	Société hydroélectrique, Val d'Illiez, acquise en 2008
SITEL	Société interrégionale de télétransmission SA
SPONTIS	Société d'optimisation logistique commune à cinq entreprises
VOEH	Vallée de l'Orbe énergies holding SA (vo énergies)

PRÉSENTATION DU GROUPE



Romande Energie Holding SA, société faîtière du Groupe, détient la totalité du capital-actions de Romande Energie SA, qui est la principale société opérationnelle. La composition des conseils d'administration de Romande Energie Holding SA et de Romande Energie SA est identique. Du fait de cette intégration très

étroite, nous désignons notre entreprise par «Groupe Romande Energie» et nous décrivons dans ce rapport l'ensemble des activités des sociétés affiliées. Mais la seule société cotée en Bourse, dont nous publions ici les comptes, est Romande Energie Holding SA, dont le siège est à Morges.

Depuis ses origines, l'essentiel de l'activité du Groupe consiste dans la production, la vente et la distribution d'énergie électrique.

Romande Energie Holding SA est la société faîtière, cotée en Bourse. Elle n'a pas d'activité opérationnelle. L'Etat de Vaud d'une part, et les communes vaudoises prises dans leur ensemble d'autre part, en sont les plus gros actionnaires (respectivement 38,6 % et 14,07 % du capital).

Romande Energie SA est la principale société opérationnelle. Avec la **Société électrique Vevey-Montreux SA** (SEVM), la **Société électrique du Bas-Valais** (SEBV), la **Société des forces motrices du Grand-St-Bernard** (FGB), la **Société de distribution électrique de Champéry** (SDEC) avec sa filiale la **Société hydroélectrique, Val d'Illicz** (SHEVI) et **Romande Energie Renouvelable** (RER), elle rassemble les activités «production» et «distribution» du Groupe.

On relèvera que la SEVM a maintenant détaché sa partie transports publics (VMCV) pour la remettre aux communes desservies. Dans le cadre des mêmes accords, Romande Energie a acquis la

totalité des actions que ces communes détenaient dans la société SEVM.

La SDEC et la SHEVI ont été acquises en juillet 2008.

Romande Energie Commerce SA a été fondée le 21 décembre 2007 avec SIE S.A., Service intercommunal d'électricité, à Renens, le Service électrique de Bussigny, les communes de Pully, Romanel-sur-Lausanne, Belmont-sur-Lausanne et Paudex. Elle bénéficie de la collaboration de la Ville de Lausanne et d'**ALPIQ** (ex-ATEL) en tant que partenaires approvisionneurs. Son but est la commercialisation d'électricité et d'autres fluides, ainsi que la gestion de la clientèle. Elle est opérationnelle progressivement depuis le 1^{er} avril 2008. Romande Energie Commerce travaille par ailleurs en consortium avec les Services Industriels de Lausanne pour la vente d'énergie.

Romande Energie Renouvelable SA (RER SA), fondée à fin 2006, a pour but de promouvoir les énergies renouvelables et de réaliser des

ouvrages à partir de ces sources prometteuses, dans un esprit de développement durable et pour répondre à une demande croissante de la clientèle. RER SA détient la majorité dans Enerbois SA, société chargée de construire une centrale destinée à produire de l'électricité à partir des sous-produits de la Scierie Zahnd SA à Rueyres. (Biomasse).

Effitec SA a été créée à fin 2002 pour assurer les contrôles initiaux et périodiques de sécurité des installations électriques dans les bâtiments.

HC SA à Fribourg est une société de conseil à la disposition des petits et moyens distributeurs pour les assister dans les divers volets de leurs activités. Elle a été acquise par le Groupe à fin mai 2008.

Les participations dans **EOS Holding** et les **Forces Motrices Hongrin-Léman (FMHL)** ont un caractère stratégique pour l'approvisionnement du Groupe. EOS Holding a été fondée le 26 mars 2002 par Romande Energie SA, Groupe e (réunion des Entreprises Électriques Fribourgeoises et d'Électricité Neuchâteloise SA), les Services Industriels de Genève (SIG) et Lausanne (SIL), et les Forces Motrices Valaisannes (FMV). La production et le transport d'énergie sont assurés par la société EOS, et les activités commerciales ont été confiées à Avenis et EOS Trading SA. En 2003, EOS, Grande Dixence SA et Forces Motrices Valaisannes SA se sont associées pour créer **HYDRO Exploitation SA**, qui a été chargée de la maintenance et de l'exploitation de leurs sites de production hydraulique ou en participation. Romande Energie a confié la maintenance de ses aménagements hydroélectriques à HYDRO Exploitation SA au début 2007. Romande Energie reste propriétaire des ouvrages et en gère la production électrique.

Fait important: le 27 janvier 2009, EOS Holding a cédé la plupart de ses actifs et participations à ATEL Holding SA, devenue **ALPIQ**, la participation d'EOSH dans ce Groupe atteignant ainsi 31,38%. ALPIQ est l'aboutissement du projet PSO Pôle Suisse Occidentale, qui a reçu l'aval des cantons de Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel et de la Ville de Lausanne, principaux actionnaires des entreprises de distribution de Suisse romande. EOS Holding a conservé sa participation dans la société **Centrale Thermique de Vouvy SA (CTV)**, qui a pour projet de réhabiliter l'ancienne centrale à mazout de Chavalon en une centrale au gaz naturel. Romande Energie Holding détient 5% de CTV.

neo technologies SA, fondée au début 2004 avec les Services Industriels de Lausanne et de Lutry, a pour but d'assurer des services informatiques aux partenaires et à des tiers.

Spontis SA a été fondée le 14 mars 2007 par Romande Energie, SIL, Groupe e et les Forces Motrices Bernoises (BKW) pour grouper leurs achats et standardiser leur matériel. Les SI de Genève ont rejoint Spontis SA en 2007.

Dans les télécommunications, Romande Energie Holding SA possède 33,4% du capital de **Sitel SA**, les 66,6% restants étant détenus par Cablecom S.à.r.l. Sitel gère quelque 79 000 prises de télé-réseau, essentiellement dans le canton de Vaud, ainsi qu'un réseau de télécommunications.

On indique aussi ici les parts de Romande Energie Holding SA ou de Romande Energie SA dans le capital d'autres distributeurs et sociétés électriques: **SEFA** Société électrique des forces de l'Aubonne (36,63%), **FMA** Société des forces motrices de l'Avançon (26,19%), **FMS** Forces motrices de Sembrancher SA (20,6%) et VO Vallée de l'Orbe Energies Holding SA (12%).



Naturelle et helvétique

Avec onze usines au fil de l'eau et à accumulation, Romande Energie produit 470 GWh par année d'une électricité d'origine suisse et renouvelable.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Guy Mustaki
Président du conseil
d'administration

Dans un contexte difficile, marqué par la crise des marchés financiers et le début d'une récession économique globale, avec d'importants défis climatiques et environnementaux et un marché de l'électricité en pleine mutation, le Groupe Romande Energie progresse, innove et affiche ses ambitions.

Ethique, dynamisme et ambition

Avec l'entrée en vigueur, par étapes, de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) et une première modification de son ordonnance d'application (OApEI) en décembre 2008, force est de constater que le cadre légal et réglementaire dans lequel s'inscrivent les activités du Groupe a connu d'importantes mutations au cours des dernières années.

Ces mutations profondes liées à l'ouverture progressive du marché de l'électricité, Romande Energie a su les analyser et s'y adapter de la meilleure des façons: avec éthique, dynamisme et ambition. D'une part, en mettant tout en œuvre pour répondre aux contraintes techniques, opérationnelles et financières découlant du nouveau cadre légal; d'autre part, en développant la gamme et la qualité des prestations offertes à la clientèle tout en menant de véritables actions commerciales. Enfin, en continuant à garantir des prix compétitifs. Et les résultats sont là!

Ouverture du marché:

Romande Energie joue le jeu

Dans la perspective de l'ouverture du marché au 1^{er} janvier 2009 pour les clients consommant au moins 100 000 kWh par an sur le même site,

Romande Energie a pris le parti de jouer résolument le jeu de la libéralisation. A raison puisque, malgré un mécanisme de choix du fournisseur suscitant incompréhension, frustrations et craintes, Romande Energie Commerce déclare le gain d'une cinquantaine de sites de consommation pour une vingtaine de clients. Quand on sait qu'au niveau suisse seule une centaine de clients a profité de l'ouverture du marché au 1^{er} janvier 2009, on mesure l'ampleur du travail qui a été accompli.

Des résultats financiers satisfaisants

Le Groupe Romande Energie affiche des résultats financiers satisfaisants, en dépit de la dégradation globale de la sphère économique, du contexte de réduction générale des marges et des incertitudes liées au cadre réglementaire. L'importante hausse du chiffre d'affaires «énergie» (+ CHF 96 millions) doit être soulignée. Elle est notamment imputable à l'augmentation du volume de courant vendu suite à la création de la société de commercialisation, Romande Energie Commerce SA. En parallèle, les coûts d'approvisionnement en électricité ont littéralement explosé. En hausse de 39,6%, ils représentent une charge supplémentaire de CHF 82,9 millions. Enfin, le bénéfice net connaît un recul de 28,6%, essentiellement dû à la baisse du résultat des sociétés associées, lequel avait, en 2007, été influencé positivement par une opération comptable non récurrente.

Léger fléchissement du cours de l'action

L'action Romande Energie Holding SA a clôturé à CHF 1 980.– au 31.12.2008 contre CHF 2 085.–

au 31.12.2007, soit une diminution de 5%. Il convient de placer cette évolution dans le contexte de crise financière mondiale où le secteur – plus défensif – de la production et de la distribution électrique a moins souffert que l'économie suisse considérée dans son ensemble.

Nouvelle hausse du dividende

S'appuyant sur la bonne santé financière du Groupe, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires une septième hausse consécutive du dividende ordinaire, soit le versement d'un dividende de CHF 22.– par action. Si l'assemblée générale accepte cette proposition et compte tenu des actions en circulation, le montant total des dividendes versés s'élèvera à CHF 24,2 millions.

Les conditions du succès

La mission première de Romande Energie est de garantir à sa clientèle un approvisionnement sûr, de qualité et compétitif. Pour l'assumer dans un contexte marqué par la hausse continue des besoins en électricité et une instabilité des prix de l'électricité sur le marché EEX, elle doit absolument s'inscrire dans des partenariats forts, trouver les moyens d'augmenter sa production propre et pouvoir compter sur des conditions cadres tenant compte des impératifs de l'évolution du marché de l'énergie en général et de l'électricité en particulier.

Alpiq, un atout pour Romande Energie

L'annonce, en décembre 2008, de la création d'Alpiq, née du rapprochement des groupes EOS et Atel, marque une avancée significative dans le sens de la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse occidentale. En effet, l'intérêt industriel de cette opération réside notamment dans la complémentarité des actifs des deux groupes qui offrent des synergies dans les domaines de la production, du transport, du commerce et du trading de l'électricité. En autorisant EOS Holding à apporter ses ouvrages de production à Alpiq, les actionnaires de EOS Holding – Romande Energie (28,72%), Services Industriels de Genève (23,02%), Groupe e (22,33%), Ville de Lausanne (20,06%) et Forces motrices valaisannes (5,87%) – obtiennent indirectement 31% des parts de ce qui constitue désormais le plus grand groupe énergétique en Suisse et un acteur significatif à l'échelle européenne. Ils ont ainsi l'avantage d'accéder à un parc de production à la fois large et diversifié.

Indispensable effort dans l'efficience énergétique et le développement de la production propre

Romande Energie investit d'importantes sommes pour augmenter sa production propre, confirmant une stratégie réaliste et résolue, pleinement promue par le conseil d'administration. Une stratégie qui, conformément à la politique énergétique de la Confédération, repose sur la promotion de l'efficience énergétique, le développement de la production à base de nouvelles énergies renouvelables (éolien, biomasse, petites installations hydrauliques, solaire) et des prises de participation dans des centrales à grande production, en Suisse et à l'étranger.

Mix énergétique: seule solution réaliste

Les quatre piliers de la politique énergétique de la Confédération sont complémentaires. Pour l'heure, aucun ne peut être écarté dans le cadre d'une gestion responsable de notre activité, nonobstant les arguments recevables qui peuvent être émis pour ou contre tout nouveau moyen de production. Fidèle à ses valeurs de responsabilité, d'innovation et d'ouverture, et consciente des défis climatiques et environnementaux, Romande Energie a créé, le 1^{er} février 2008, une Unité d'affaires Environnement. Dans ce cadre, elle multiplie ses projets de production de courant vert et s'engage en faveur de la recherche et du développement dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables, avec l'espoir que leur productivité sera bientôt fortement augmentée. Elle est aussi consciente qu'aujourd'hui, ces modes de production ne sont pas à même de couvrir les besoins des citoyens et de la place économique. Durant une période transitoire, qu'elle espère la plus courte possible, Romande Energie doit donc avoir recours à d'autres modes de production. Cette réalité mérite d'être soulignée et de trouver écho dans les prises de position, les actions et les dispositions légales et réglementaires fédérales, cantonales et communales. Pour sa part, le conseil d'administration prévoit les importants investissements que cela implique.

Remerciements

Cinquième fournisseur d'électricité en Suisse, le Groupe Romande Energie a de multiples défis à relever et de fortes ambitions. Engagés, clairvoyants et pragmatiques, les membres de son conseil d'administration et de son équipe de direction lui permettront sans conteste d'y répondre avec justesse. Je les en remercie très sincèrement.

Le dynamisme du Groupe Romande Energie repose sur la motivation, les compétences et

le professionnalisme de ses collaboratrices et de ses collaborateurs. Je leur exprime ici toute ma gratitude pour le travail qu'ils accomplissent chaque jour.

Enfin, ma reconnaissance va au Conseil d'Etat, aux communes et à l'ensemble des actionnaires pour la confiance qu'ils renouvellent à notre Groupe.

Guy Mustaki

Président du conseil d'administration

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Pierre-Alain Urech
Directeur général

L'année 2008 fut incontestablement riche en bouleversements et rebondissements pour le secteur électrique. Pour Romande Energie, elle fut aussi et surtout marquée par l'affirmation de son engagement environnemental, le développement de ses prestations et de ses démarches commerciales, la rationalisation de ses structures, la conclusion de nouveaux partenariats ainsi que la planification et la réalisation d'investissements ambitieux dans le réseau et la production.

Notre responsabilité première: la sécurité d'approvisionnement

En tant qu'entreprise distributrice d'électricité, Romande Energie a la responsabilité d'assurer l'approvisionnement de ses clients à des prix compétitifs et se doit de tout mettre en œuvre pour disposer des ressources nécessaires à cette fin. Or, le pari n'est pas gagné d'avance! D'autant que la hausse de la demande en électricité est constante. Avec moins de 20% de production propre et des contrats long terme couvrant 40% de l'énergie qu'elle distribue (contrats qui arriveront à échéance en 2015), Romande Energie doit agir aujourd'hui dans le but de diminuer son état de dépendance par rapport aux importantes fluctuations des prix sur les marchés.

Augmenter la production propre est une priorité

Romande Energie cherche, dès lors, à accroître sa production d'électricité. À cet égard, elle fait preuve de réalisme et mise sur un mix énergé-

tique, composé d'énergies renouvelables et conventionnelles. Il s'agit d'établir un programme intégrant les spécificités propres à chaque mode de production (rendement, offre en matières premières, émissions de CO₂, production en ruban ou de pointe) de façon à répartir les risques et bénéficier d'un approvisionnement fiable et maîtrisable à long terme. Fidèle à cette logique, Romande Energie a décidé d'investir d'importants montants dans des centrales à forte production, en Suisse (centrales thermiques à gaz de Chavalon et de Cornaux) et à l'étranger (centrale thermique à charbon de Brunsbüttel) tout en augmentant de manière significative sa production reposant sur l'hydraulique (projets des Forces motrices Hongrin-Léman et de Massongex-Bex-Rhône) et les nouvelles énergies renouvelables.

Un engagement environnemental fort

Consciente du bien-fondé et du potentiel des énergies renouvelables, Romande Energie a créé, le 1^{er} février 2008, l'Unité d'affaires Environnement (UA EN). Ses activités se déclinent en quatre axes fondamentaux et stratégiques pour l'entreprise: la production hydraulique (unités actuelles et nouveaux projets d'envergure), la recherche et le développement, l'efficacité énergétique et – par le biais de la filiale Romande Energie Renouvelable – la production à partir des nouvelles énergies renouvelables (éolien, biomasse, installations hydrauliques de petite dimension, solaire).

Les objectifs qui ont été fixés à l'UA EN sont ambitieux. Parmi eux, la production de 250 à 300 GWh d'électricité grâce aux nouvelles

énergies renouvelables d'ici 2020-25, soit 10 % du courant livré par l'entreprise à ses clients, et la commercialisation de 500 pompes à chaleur «clé en mains» par an à l'horizon 2013.

Encourager les comportements responsables

A côté des activités de l'Unité d'affaires Environnement, Romande Energie continue à promouvoir une utilisation rationnelle de l'énergie par le grand public et au sein même de l'entreprise.

Grâce à une forte implication de ses collaborateurs, Romande Energie a réussi, avec des objectifs annuels ciblés et une série d'aménagements spécifiques, à réduire sa consommation globale d'énergie de 9 % en seulement 2 ans. Par ailleurs, l'offre complète d'audits énergétiques et le programme ludo-pédagogique Les Explorateurs de l'Energie continuent d'encourager les comportements responsables de la population et devraient être complétés, dès 2009, par de nouvelles actions de sensibilisation auprès de la clientèle. Toujours dans le même esprit, Romande Energie a lancé, en juillet 2008, une nouvelle offre éco-énergétique permettant à l'ensemble de sa clientèle de déterminer la quantité et le type de courant écologique qu'elle souhaite acquérir et, par là, encourager.

Des installations créées, modernisées ou développées

S'adapter aux avancées techniques et technologiques, faire face aux grands défis environnementaux, répondre à l'évolution démographique et aux attentes des acteurs économiques, pérenniser les installations existantes, autant de défis que les services de Romande Energie s'attachent à relever. De multiples chantiers et projets initiés en 2008 en témoignent.

Au nombre de ceux-ci, les travaux de confortement du barrage des Toules (Grand St-Bernard), pour un montant de CHF 35 millions, qui devraient s'achever courant 2011; le renforcement du réseau électrique du Nord vaudois avec un investissement total de CHF 16 millions; la construction, à Ruyres, dès novembre 2008, de la centrale à biomasse de la société Enerbois – partenariat entre Romande Energie et la scierie Zahnd – qui produira, dès 2010, 28 GWh d'électricité, de la chaleur ainsi que des pellets. Il convient également d'évoquer les investissements conséquents, de quelque 60 millions de francs, que Romande Energie consent chaque année pour entretenir et renouveler ses équipements de réseau, garants de l'approvisionnement de ses clients. A ce

niveau, on peut regretter que la récente ordonnance de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl) limite entre 3,5 % et 4,5 % le nouveau taux de rémunération des capitaux investis, ce qui pourrait, à terme, porter atteinte à la qualité des réseaux d'alimentation électrique de notre pays.

Des partenariats porteurs d'innovation et de performance

L'exemple de la centrale Enerbois montre l'importance, pour Romande Energie, des partenariats qu'elle scelle avec d'autres acteurs du marché électrique, des sociétés privées ou des Hautes Ecoles. La mise en commun de compétences et d'expertises est indéniablement un plus pour mener à bien des projets d'envergure ou à la pointe de la technologie et investir dans la recherche et le développement. Outre plusieurs coopérations sur des projets spécifiques, on peut citer la conclusion, en 2008, de deux accords de collaboration avec des Hautes Ecoles. Le premier, avec la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion (HEIG-VD) d'Yverdon, porte sur le développement de solutions novatrices dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables. Le second, avec l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg, concerne l'optimisation de l'utilisation des réseaux.

Les exigences de la libéralisation du marché

La première phase de la libéralisation du marché de l'électricité, au 1^{er} janvier 2009, pour les clients consommant au moins 100 000 kWh par an et par site, a exigé réflexions stratégiques et efforts soutenus. Pour notre entreprise, il s'agissait de se conformer à des dispositions légales complexes et aux nombreuses contraintes techniques qui en découlent, tout en inscrivant ses activités dans une logique de concurrence. A ce titre, l'Unité d'affaires Distribution a fait preuve d'un engagement sans faille, notamment pour procéder à la détermination des coûts de l'acheminement de l'énergie à charge de tous les utilisateurs du réseau électrique, plus communément appelé «timbre», ou encore pour installer les appareils de comptage permettant de répondre à l'exigence légale de séparation comptable des activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'énergie.

Romande Energie Commerce SA s'est, quant à elle, attelée à concevoir et à mettre en œuvre une stratégie commerciale ambitieuse, mais aussi transparente, reposant sur des actions d'information et d'accompagnement des clients concernés par l'ouverture du marché, sur de nouveaux

produits et prestations ainsi que sur une amélioration continue de la qualité de service.

Une stratégie en développement, des actions à poursuivre

L'ouverture du marché n'a pas suscité l'engouement attendu de la part des clients éligibles. Cette phase initiale a été marquée par un attentisme presque généralisé d'entreprises électriques qui peinent à sortir d'un siècle de monopole et de clients inquiets de l'instabilité juridique, et même politique, caractérisant ce processus ainsi que de l'évolution des prix de l'énergie. Dans ce contexte, une vingtaine de grands consommateurs externes à la zone historique de Romande Energie ont décidé de confier l'approvisionnement de quelque cinquante sites à Romande Energie Commerce. Les efforts des équipes de Romande Energie et Romande Energie Commerce ont donc été récompensés par de premiers résultats positifs. Il convient de poursuivre dans ce sens pour fidéliser les clients éligibles, en attirer de nouveaux et se préparer à l'ouverture du marché à l'ensemble de la clientèle, programmée en 2014.

Conséquences de la flambée des prix de l'énergie

L'«année énergétique» 2008 a été très mouvementée avec, dès le printemps, une folle envolée des prix des matières premières et des énergies primaires (pétrole, gaz, charbon) suivie par une hausse massive des prix sur les marchés de l'électricité. Dépendante de ces prix, Romande Energie Commerce s'est vue obligée de procéder à une adaptation tarifaire au 1^{er}

juillet 2008 de l'ordre de CHF 28 millions annualisés. Il faut cependant relever que celle-ci est intervenue après deux baisses successives représentant CHF 45 millions annualisés. En outre, seules les entreprises et une minorité de ménages ont été touchées par cette augmentation, les tarifs étant restés inchangés pour 150 000 clients, soit deux tiers de la clientèle desservie par Romande Energie Commerce.

Romande Energie, un groupe en pleine évolution

La libéralisation du marché induit une rationalisation du secteur électrique. Dans ce contexte, Romande Energie s'est appliquée à recentrer ses activités et à leur donner de l'envergure, facteur de développement et d'économies d'échelle.

C'est ainsi que l'activité de transports publics VMCV a été cédée aux communes de la région Vevey-Montreux tandis que Romande Energie, en rachetant à ces dernières l'ensemble de leurs actions de la Société Electrique Vevey-Montreux (SEVM), devenait propriétaire de l'entier du capital de cette entreprise, soit du réseau de distribution de la Riviera vaudoise. Par ailleurs, annoncé à la fin de l'année 2007, le rachat des réseaux électriques de Champéry (SDEC) et de Val-d'Illiez (SHEVI) s'est concrétisé en juillet 2008. Les deux communes concernées ont soutenu ce transfert. Trois mois plus tard, le réseau de Champoussin – Crettet-Bornex, situé sur le territoire de Val-d'Illiez, a intégré cet ensemble. Par là, Romande Energie, déjà active dans 5 autres communes valaisannes via la Société Electrique du Bas-Valais (SEBV), a

confirmé son intention de développer ses réseaux dans le Chablais, en étroite collaboration avec les autorités communales et dans le respect des spécificités locales et régionales. Enfin, la volonté d'accompagner les gestionnaires de réseaux et les collectivités publiques dans leurs réflexions et décisions à quelques mois de l'ouverture du marché a poussé Romande Energie à créer une plate-forme commune avec HC SA en rachetant cette société basée à Fribourg et spécialisée dans le conseil appliqué aux réseaux.

Remerciements

Les membres du conseil d'administration, comme ceux de la direction, ont su instaurer et entretenir un mode de travail qui contribue largement à la bonne santé de notre entreprise: fondé sur la confiance réciproque, la forte implication personnelle et la franche collaboration. Je les en remercie très sincèrement.

Le professionnalisme et l'enthousiasme dont les collaboratrices et les collaborateurs de Romande Energie font quotidiennement preuve méritent, eux-aussi, mes plus chaleureux remerciements. Un secteur électrique en pleine mutation commandera encore nombre d'adaptations et d'innovations: nos projets sont multiples et importants; les attentes de nos clients méritent d'être toujours mieux comblées; nos ambitions sont justes et fortes. Je suis fier de pouvoir compter sur l'engagement de tout notre personnel pour relever ces exigeants défis!

Pierre-Alain Urech
Directeur général



Avenir et responsabilité

Éolien, biomasse, solaire, mini-hydraulique :
plus de 500 millions de francs seront investis
dans les nouvelles énergies renouvelables.

RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, ÉTUDES



ZONE DE DISTRIBUTION

Les sociétés du Groupe alimentent la clientèle domiciliée sur le territoire de 319 communes dans les cantons de Vaud, Valais, Fribourg et Genève.

Cantons	Communes
Vaud	309
Valais	7
Fribourg	2
Genève	1
Total	319

soit 300 communes alimentées directement par Romande Energie, 12 par la Société électrique Vevey-Montreux, 5 par la Société électrique du Bas-Valais, et les communes de Champéry et Val-d'Illeiez, alimentées par leur société respective, acquises par le Groupe dans le courant de l'exercice.

DISTRIBUTION

Importantes modifications dans les processus opérationnels du secteur de la Distribution, suite à l'ouverture du marché

L'Unité d'affaires Distribution, qui s'occupe de l'infrastructure d'acheminement du courant électrique aux clients, a dû mettre les bouchées doubles pour garantir que toutes les contraintes découlant de la loi soient traitées au 1^{er} janvier 2009. La tâche a été d'autant plus complexe que les dernières directives fédérales n'ont été connues que tardivement.

Ce secteur d'activité reste un monopole régulé du fait que quelle que soit l'origine du courant acheté par le client, celui-ci devra transiter par les installations électriques existantes.

Dès lors, le Distributeur doit permettre à tous les acteurs du marché de pouvoir évoluer sans contraintes dans ce nouvel environnement.

Quels sont ces changements?

Ils sont nombreux, mais on peut par exemple citer le domaine du comptage de l'énergie, particulièrement touché.

La loi exige la séparation comptable de toutes les activités qui prévalaient dans une société électrique « traditionnelle », comme la production, le transport de l'énergie et sa distribution, ainsi que sa commercialisation. Aujourd'hui ce n'est donc plus une seule entité, mais quatre domaines distincts, qui doivent également tenir une comptabilité séparée. Cela signifie donc mesurer pour chacun de ces sec-

teurs les données de consommation ou d'injection de courant tous les 1/4h, les transmettre à des centrales de traitement informatique, puis les renvoyer vers les entités chargées de leur consolidation.

Mais ce n'est pas tout, car chaque client qui demande son accès au marché libéralisé doit également être doté de ce type d'équipement. Cela augmente donc considérablement la problématique de gestion énergétique. A cela s'ajoute la gestion des réseaux à qui Romande Energie livre de l'énergie, ainsi que de tous les producteurs, dont le nombre croît tous les jours avec le développement des énergies renouvelables.

Il est à relever que les liens entre tous ces partenaires ont fait l'objet de la mise en place de multiples contrats spécifiques. Cette démarche a été conduite en collaboration avec la majorité des distributeurs vaudois, afin de garantir une unité de relation avec la clientèle.

Un autre exemple de changement significatif est celui lié à la détermination du coût de l'acheminement de l'énergie à la charge des utilisateurs du réseau électrique, plus communément appelé « timbre ».

L'Unité d'affaires Distribution a dû mettre en place une comptabilité spécifique qui permette de définir, selon un modèle décrit dans la loi, les prix d'utilisation du réseau. La comptabilité analytique ainsi que son système informatique ont dû évoluer en conséquence pour répondre aux exigences légales. On constate que ce besoin de transparence accru vis-à-vis du régulateur a

général des tâches et des développements complémentaires. Toutes les modalités de raccordement au réseau ont également été révisées à cette occasion.

Poursuite de la mission malgré ces changements

La vie d'un réseau ne s'arrête pas à ces adaptations administratives. En effet la clientèle doit disposer en tout temps d'énergie électrique en quantité et qualité adéquates, à des prix compétitifs.

Pour remplir sa mission, Distribution a procédé à de nombreux investissements, ceci en appliquant la méthode et les outils d'asset management que l'entreprise a déployés il y a plus de deux ans maintenant.

On peut citer pour exemple les travaux de changement de tension dans la région d'Orbe pour un passage de 13 000V à 20 000V, garant d'une meilleure sécurité d'alimentation. Ces travaux ont d'ailleurs été effectués en étroite et parfaite collaboration avec la société Vallée de l'Orbe Energies Holding. D'autres opérations d'élévation de la tension ont eu lieu sur la Riviera, dans le Chablais et le Bas-Valais.

On a également assisté à la poursuite du fort développement économique sur l'ensemble du canton, essor qui a nécessité d'importants investissements, notamment dans la région de La Côte.

La nature nous a toutefois rappelé le 31 décembre qu'elle restait le maître incontesté. En effet, les importantes chutes de neige ont mis à mal l'alimentation électrique du Nord-Vaudois et du Jura. Dans des conditions très difficiles, plus de cent collaborateurs se sont relayés pour réalimenter dans les meilleurs délais l'ensemble de la clientèle touchée.

RÉSEAUX

Parmi les nombreux travaux effectués pour l'entretien, le renforcement et l'extension des réseaux de distribution, on signalera en particulier:

- Changement de tension du poste de Montcherand (RE)
Pour permettre le passage de 13 à 20 kV dans la région, nous avons procédé à l'installation d'un nouveau transformateur 125/20 kV de 50 MVA au poste de Montcherand.
Les travaux se sont déroulés durant la première partie de l'année 2008 pour une mise en service en septembre.
Libérer un départ 125 kV pour alimenter ce nouveau transformateur, les lignes 125 kV

Montcherand-Rolle et Montcherand-Vaux-sur-Morges ont été mises en parallèle à l'arrivée au poste.

Le coût total des travaux s'est élevé à près de deux millions de francs.

- Changement de tension du poste de La Veyre (SEVM)

Afin de permettre le passage de 10 à 20 kV dans la région de Vevey, nous avons rénové le poste 20 kV de La Veyre. La nouvelle installation 20 kV est composée d'un double jeu de barres et comprend 25 cellules.

Les installations de protection et de contrôle commande du poste ont également été modernisées.

Les travaux se sont déroulés sur deux ans et la mise en service de la nouvelle installation a été effectuée en octobre 2008.

Le coût total du projet a atteint 3,490 millions.

- Extension du poste 125 kV d'Yverdon-les-Bains (RE)

Afin d'alimenter la Ville d'Yverdon en 20 kV, ainsi que d'assurer l'augmentation de la charge des clients Romande Energie au poste de Montagny, une extension du poste a été entreprise.

La nouvelle extension comprendra deux transformateurs 125/20 kV, dont l'un pour le Service des énergies d'Yverdon-les-Bains (SEY), ainsi qu'un champ-ligne 125 kV Method-Travers. L'installation 20 kV de Romande Energie a également été étendue par 5 nouvelles cellules.

Les travaux sont terminés et la partie 125 kV (appareillage et transformateurs) est déjà installée. La mise en service de cette nouvelle installation est prévue pour mai 2009.

Le projet a été devisé à quatre millions et demi de francs, dont une part à la charge du SEY.

On peut encore citer les aménagements suivants:

- Remplacement de la commande locale au poste de Bogis-Bossey (RE).
- Remplacement de la commande locale au poste de Bussigny (RE).
- Remplacement des protections au poste de Puidoux (RE).
- Mise en câble de l'introduction des lignes 125 kV et 40 kV au poste de Rolle.

ENVIRONNEMENT ET PRODUCTION



Les enjeux énergétiques de notre planète sont connus et leur maîtrise constitue un défi majeur du 21^{ème} siècle.

Face à ces enjeux, notre groupe veut apporter des réponses adaptées à sa taille en favorisant l'efficacité énergétique, la production d'électricité grâce aux énergies renouvelables et le rapprochement avec les Hautes Ecoles de notre pays.

Un pas historique

La création, en février 2008, d'une unité d'affaires dédiée à l'environnement marque un virage stratégique majeur, voire historique, pour notre groupe. Ce positionnement apporte, à notre échelle, une réponse concrète aux défis énergétiques et climatiques de notre planète. Vu l'ampleur de la tâche, nos efforts doivent s'inscrire dans l'expression d'une volonté commune de tous les acteurs de nos sociétés politique et civile.

Un véritable projet d'entreprise

Avec cette unité d'affaires, nous avons aussi cherché à exploiter le potentiel de création de valeur de notre entreprise dans le domaine environnemental. Conscientes de leurs responsabilités dans ce domaine, l'ensemble des instances décisionnelles de notre groupe ont pleinement appuyé cette démarche. Forte de ce soutien, une petite équipe motivée s'est engagée avec conviction dans la mise en œuvre des premiers éléments de cette stratégie, dont les résultats dépassent largement nos attentes.

L'organisation actuellement en place couvre quatre activités:

- L'EfficiencE Energétique
- La Recherche et le Développement
- Les Nouvelles Energies Renouvelables (solaire, éolien, biomasse, mini-hydraulique, géothermie)
- La Production hydraulique «classique».

Chacune de ces activités a enregistré de nombreux éléments positifs au cours de l'année 2008:

EfficiencE énergétique

Notre groupe œuvre déjà depuis de nombreuses années dans ce secteur en offrant des audits énergétiques à nos clients et en identifiant les potentiels de réduction de leur consommation. Nous avons nous-mêmes pris des mesures à l'interne qui ont permis de diminuer notre propre consommation d'énergie de quelque 9% au total des années 2007 et 2008.

Convaincus du rôle important des pompes à chaleur dans l'amélioration de l'efficacité énergétique, nous avons mis en place une structure apte à nous positionner comme un acteur majeur dans ce domaine, par la mise en valeur des compétences et du leadership que notre pays possède dans cette technologie.

Recherche et Développement

En collaborant étroitement avec les Hautes Ecoles suisses, dont la réputation n'est plus à faire, nous bénéficions d'échanges fructueux entre les milieux académique et industriel. Nous soutenons financièrement un certain nombre de projets qui s'inscrivent dans notre vision. De plus, il est de notre responsabilité d'intensifier ces relations afin de favoriser et de développer le potentiel des

nouvelles énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

LES NOUVELLES ENERGIES RENEUVELABLES

Notre groupe a affiché depuis quelques années sa volonté d'accroître sa production d'électricité par les nouvelles énergies renouvelables.

Nous avons dès lors mené une activité intense dans la recherche, l'analyse et l'évaluation de projets situés en Suisse. A la fin de l'année 2008, notre portefeuille représente un potentiel théorique de production de 280 000 MWh – soit la consommation de 70 000 ménages, pour un investissement de l'ordre de CHF 575 millions. Ces résultats dépassent largement nos attentes. Ils ont été rendus possibles grâce à un engagement sans limite de tous les collaborateurs actifs dans ce domaine, et témoignent de la confiance gagnée auprès des décideurs. Le réseau de compétences que nous avons pu fédérer au sein de notre groupe nous positionne favorablement dans la réalisation de tels projets.

Néanmoins, leur mise en production demandera encore beaucoup d'efforts et de temps pour élaborer les dossiers administratifs nécessaires à l'obtention des autorisations. Les délais de livraison sont par ailleurs importants, conséquence de l'intérêt marqué partout en Europe pour ce type de production.

Au cours de l'année 2008 et au début 2009, nous avons rendu publics les projets suivants:

Energie solaire

Romande Energie va construire le plus grand parc photovoltaïque de Suisse

En signant un partenariat avec l'EPFL portant sur la construction d'un parc photovoltaïque de quelque 20 000 m² intégrant des fonctions de recherche et développement, nous renforçons nos liens avec cette Haute Ecole. La mise en production du parc sera progressive et couvrira à terme les besoins de 500 ménages. Cet investissement de CHF 20 millions souligne notre conviction dans le potentiel de cette technologie.

Nos efforts se focalisent aussi sur de plus petites centrales photovoltaïques dont une dizaine ont été mises en service ou sont en phase finale de construction pour un investissement total de CHF 2,5 millions et une surface couverte de 3 200 m². Leur production annuelle atteindra environ 290 MWh représentant la consommation de quelque 70 ménages.

Biomasse

démarrage de la construction de la plus grande centrale de Suisse romande

La société Enerbois SA, résultat d'un partenariat entre notre groupe et la scierie Zahnd, a commencé la construction, à Rueyres, d'une centrale biomasse de production d'électricité, de chaleur et de pellets à partir de sous-produits du bois. Ce projet, dont la mise en production est prévue pour 2010, représente un investissement de CHF 37 millions. La production annuelle d'électricité atteindra 28 000 MWh, soit la consommation de 7 000 ménages. La chaleur dégagée par la centrale thermique avec turbine à vapeur à condensation sera recyclée dans le processus industriel de la

scierie; quant aux pellets ils seront destinés à l'usage domestique.

En collaboration avec la société Granit nous allons construire la première centrale de cogénération de biomasse par gazéification de Suisse romande. Implantée au Technopôle des nouvelles technologies de l'Environnement à Orbe, cette installation pilote pourrait produire dès 2010 plus de 3 000 MWh de chaleur pour le séchage de produits agricoles et 2 500 MWh d'électricité couvrant la consommation de 625 ménages.

Energie éolienne

Site de Ste-Croix, un projet bien avancé

De nombreuses études techniques ont été réalisées au cours de ces derniers mois afin de déterminer le type d'éolienne le mieux adapté, et définir le cahier des charges de l'appel d'offres international. Les dossiers destinés à la constitution d'un plan d'affectation cantonal ont été élaborés et soumis aux autorités compétentes. Nous espérons raisonnablement obtenir le permis de construire d'ici à la fin 2009. La mise en service de ce parc de 7 éoliennes de 2 MW chacune pour une production annuelle de 25 000 MWh (consommation de 6 250 ménages) est prévue pour 2011. Le coût de l'investissement est estimé à CHF 50 millions. D'autres projets sont à l'étude.

Mini-hydraulique

une technologie au cœur de nos métiers

L'utilisation de la force hydraulique a toujours fait partie de nos objectifs. Elle est même à l'origine de notre groupe. En développant des projets de mini-hydraulique (d'une puissance inférieure à 10 MW), nous cherchons à optimiser le potentiel de cette

force. Malheureusement la constitution des dossiers d'autorisation et l'activation des concessions demandent beaucoup de temps et ralentissent l'utilisation de ce potentiel. Néanmoins nous avons pu annoncer des projets prometteurs en Romandie, en particulier une mini-centrale hydraulique s'intégrant parfaitement dans le site de Lavaux, inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, et une participation minoritaire dans 2 centrales turbinant des eaux potables sur la commune de St-Gingolph. Ces installations produiront au total quelque 5 000 MWh, équivalent de la consommation de 1 250 ménages, pour un coût total de l'ordre de CHF 8 millions.

Production hydraulique classique

A ce jour, l'énergie électrique produite par des ouvrages de grosse hydraulique, propriété du groupe, provient d'un parc constitué de 11 usines au fil de l'eau et à accumulation. Avec une puissance installée de 143 MW nous produisons 470 GWh en moyenne annuelle.

En étroite collaboration avec notre partenaire Hydro-Exploitation, nous planifions tous les travaux de maintenance préventive pour assurer une disponibilité optimale de nos ouvrages tout en respectant les principes de l'«asset management», qui visent à obtenir le meilleur ratio entre revenus et coûts.

Les travaux de confortement du barrage des Toules, sur la commune de Bourg-St-Pierre, ont débuté en 2008 et s'étaleront sur 3 ans pour un coût estimé à CHF 35 millions. Situé non loin du col du Grand-St-Bernard et propriété à 75 % de notre groupe, cet ouvrage joue un rôle important dans la sécurité de l'approvisionnement en Suisse

occidentale. Ce renforcement a été rendu nécessaire pour répondre à de nouvelles exigences en matière de sécurité. Ce projet est conduit en étroite collaboration avec l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et les autorités valaisannes.

L'avenir

De par ses compétences, son positionnement et ses activités historiques, notre groupe a tous les atouts pour contribuer à relever, dans sa zone d'influence, le défi environnemental majeur du 21^{ème} siècle.

La réalisation des projets liés à nos quatre activités demandera encore beaucoup d'engagement, de motivation et de conviction. Il reste en effet à lever de nombreuses difficultés comme celles liées à l'impact de la crise financière, aux oppositions de citoyens et aux procédures administratives propres à notre pays.

La création d'un nouveau poste de directeur, membre de la direction générale, dédié à l'unité d'affaires environnement concretise notre volonté d'allouer les ressources nécessaires à nos objectifs ambitieux dans ce domaine. M. Philippe Mueller occupe cette fonction depuis le 1^{er} janvier 2009 et se consacrera à la mise en œuvre de notre stratégie.

FINANCES INFORMATIQUE ET LOGISTIQUE



L'année 2008 a été marquée par des contrastes économiques et politiques importants. A une vision optimiste du début d'année a succédé une crise économique majeure dont nous ne connaissons pas encore toutes les conséquences. Dans ce climat dépressif, les marchés financiers ont subi des revers significatifs avec, à la clef, des pertes de valeur importantes. Le cours de l'action de notre société a bien résisté à cet envi-

ronnement négatif en accusant une perte de 5 % entre le cours de fin décembre 2007 et celui de fin décembre 2008.

Nous relevons avec satisfaction l'absence de toute perte de valeur dans les placements de notre trésorerie, en raison d'une gestion prudente de nos excédents de liquidités.

Malgré un climat économique morose, notre politique financière ne varie pas et garde l'objectif de création de valeur pour tous nos «stakeholders» (clients, fournisseurs, actionnaires, collaborateurs et pouvoirs publics) en tant qu'élément principal de nos décisions. Les réflexions constantes sur le potentiel d'amélioration de nos processus font partie de cette politique.

Nos actions et projets majeurs réalisés au cours de 2008 sont résumés ci-dessous:

- **Comptabilité:** l'adaptation de notre Système de Contrôle Interne (SCI) a été rendue nécessaire pour répondre aux nouvelles dispositions du Code des Obligations entrées en vigueur en 2007. Les résultats de notre analyse de risques nous ont permis de nous concentrer sur les éléments majeurs. Nous avons mis en place toute la documentation, les instructions et les processus nécessaires au respect des nouvelles exigences et à l'établissement d'un «tableau de bord» fiable.
- **Contrôle de gestion:** ce service a conduit tout au long de l'année les analyses financières nécessaires aux investissements et acquisitions réalisés par le Groupe. Dans un environnement législatif incertain, où les règles de l'ouverture du marché électrique ont été modifiées au dernier moment, le contrôle de

gestion a dû adapter à maintes reprises les calculs du timbre d'acheminement pour prendre en compte ces diverses modifications.

- **Informatique:** la réalisation de plusieurs projets informatiques pour adapter nos systèmes aux exigences issues du cadre législatif de la nouvelle loi sur l'approvisionnement en électricité et de ses ordonnances, tout en respectant les recommandations de la branche électrique, a mobilisé, en 2008, la majorité de nos ressources humaines spécialisées en la matière. Ces investissements très importants ont nécessité un engagement interne sans limite; ils nous permettent d'offrir à nos clients, à nos fournisseurs et à nos autres partenaires des outils modernes capables de répondre professionnellement à toutes les demandes nouvelles liées à l'ouverture du marché électrique. En parallèle nous continuons à adapter notre infrastructure informatique constituée de notre parc machines,

de nos logiciels et de notre réseau, afin d'offrir aux utilisateurs une qualité et une sécurité adaptées à leurs activités.

- **Logistique:** la poursuite de la collaboration étroite avec nos partenaires de la société Spontis (BKW, Groupe E, SI Genève, SI Lausanne) visant à mutualiser nos achats, conduire les procédures de marchés publics et standardiser nos processus, porte ses fruits. Les gains dégagés par cette société vont au-delà de nos espérances. Nos clients bénéficient pleinement de ces économies d'échelle par le biais du timbre d'acheminement. Nous avons récemment entamé un processus de réévaluation de la vision et des buts principaux de Spontis afin d'adapter si nécessaire sa stratégie.

Nous renforçons aussi nos compétences dans le domaine des achats gérés en interne en optimisant l'utilisation de nos outils de gestion par une centralisation des processus qui autorise

leur standardisation. Le développement de partenariats forts avec nos fournisseurs fait aussi partie de nos priorités.

- **Trésorerie:** dans un environnement économique morose où les difficultés de financement font régulièrement la une de la presse, la gestion encore plus rigoureuse de nos liquidités et de ses flux demande une attention toute particulière. Dans ce contexte, un suivi attentif de l'évolution du fonds de roulement et son optimisation revêtent toute leur importance.



Prévoyance et fiabilité

Au centre de conduite de Montcherand, comme ailleurs, Romande Energie surveille le fonctionnement du réseau pour garantir à chacun la sécurité d'approvisionnement.

MARKETING, VENTE ET GESTION DU PORTEFEUILLE ÉNERGIE



L'année 2008 constitue un tournant dans les activités commerciales du Groupe Romande Energie avec, dès le 1^{er} avril 2008, la mise en œuvre opérationnelle de Romande Energie Commerce SA, dont les actionnaires sont, outre Romande Energie Holding, le SIE SA Service intercommunal de l'électricité, à Renens, Aar et Tessin SA d'Electricité (alpiq), la Société Electrique Vevey-Montreux (SEVM), la Société Electrique du Bas-Valais (SEBV), la Ville de Lausanne, les Communes de Bussigny-près-Lausanne, Pully, Romanel-sur-Lausanne, Belmont-

sur-Lausanne et Paudex.

L'année énergétique 2008 fut à plus d'un titre exceptionnelle, tant en Suisse que sur le plan international. Le marché des énergies a connu une année extrêmement difficile et contrastée, à l'image de l'évolution des prix des énergies primaires (charbon, pétrole, gaz), qui ont connu des sommets et des creux sans précédent. Les prix de gros de l'électricité, à la Bourse de Leipzig (EEX), notamment, ont connu les mêmes très fortes évolutions.

Le marché suisse de l'électricité a amorcé un changement majeur, avec l'entrée en vigueur de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) et de son ordonnance (OApEI). Sur le plan commercial il en est découlé des activités intenses, en lien avec la publication au 31 août 2008 des tarifs régulés distinguant énergie et utilisation du réseau pour l'année 2009, et la période septembre-octobre offrant l'opportunité d'exercer son éligibilité pour les clients consommant au moins 100 000 kWh par an.

Mise en œuvre de Romande Energie Commerce SA

Romande Energie Commerce est née de la volonté de ses actionnaires de réunir leurs forces commerciales, marketing et de gestion de l'énergie au sein d'un pôle fort, leader en Suisse romande. Grâce à une meilleure taille critique et à la réalisation d'économies d'échelle, Romande Energie Commerce fait bénéficier sa clientèle, constituée uniquement de clients finaux, d'une excellence dans le service.

Selon le modèle d'affaires appliqué depuis le 1^{er} avril 2008, l'ensemble de la clientèle de Romande Energie SA, du SIE SA Service intercommunal de l'électricité, de la Société électrique Vevey-Montreux (SEVM), de la Société électrique du Bas-Valais (SEBV) et de la Commune de Bussigny

a été transféré, ainsi que les contrats d'approvisionnement en énergie y relatifs. Le même transfert a été réalisé au 1^{er} novembre pour la clientèle et les contrats des communes de Pully, Belmont-sur-Lausanne et Paudex et, au 1^{er} décembre, pour la commune de Romanel-sur-Lausanne.

Ainsi, à la fin 2008, la clientèle de Romande Energie Commerce se composait de 260 000 clients directs représentant une population de près d'un demi-million d'habitants.

A cette clientèle s'ajoute, pour Romande Energie SA, la commercialisation d'énergie auprès des clients distributeurs, soit la Société électrique Intercommunale de La Côte (SEIC), la Société électrique de la Vallée de Joux (SEVJ), Vallée de l'Orbe énergies holding SA (VOEH) et la société

des forces motrices de l'Avançon (FMA).

Gestion de l'énergie

Le total de l'énergie vendue par le Groupe Romande Energie s'élève à 2 900 GWh, dont 2 350 GWh auprès des clients finaux, soit dès le 1^{er} avril par Romande Energie Commerce. En ce qui concerne le Groupe, ces chiffres correspondent à une hausse significative directement liée à l'apport, durant l'année, des clients des actionnaires de Romande Energie Commerce.

Les conditions climatiques de l'année 2008 furent relativement conformes à la moyenne multi-annuelle, avec cependant un début d'année relativement doux et une fin d'année plutôt rigoureuse. L'excellente santé économique de la région a eu pour conséquence un niveau de consommation soutenu des clients professionnels, et la crise éco-

nomique qui a débuté à l'automne 2008 n'a pas encore montré ses effets sur la consommation de la fin de l'année.

Les activités de gestion du portefeuille énergie se sont compliquées en 2008, compte tenu de la création de Romande Energie Commerce et, par conséquent, de la gestion nécessaire de deux portefeuilles distincts: celui de Romande Energie SA, dédié aux clients distributeurs, et celui de Romande Energie Commerce, dédié aux activités propres à cette société.

L'exercice 2008 a été extrêmement chahuté sur les marchés énergétiques, et l'indice EEX, référence en termes d'achat dans le marché de gros, a subi de très fortes fluctuations, tant pour les prix du SPOT (très court terme) que pour ceux des marchés à terme.

Notre portefeuille a pu être maintenu à un niveau de prix compétitif, grâce à une gestion dynamique très rigoureuse, en application des règles de Corporate Governance et de gestion des risques, mais également grâce à des contrats long terme avec en particulier EOS et Atel, nouvellement réunies sous le nom Alpiq, et à l'apport des Services Industriels de Lausanne.

Une hausse tarifaire à la mi-année, limitée à une partie de la clientèle (deux tiers des clients n'ont pas subi de hausse), dénote la volonté des entreprises actionnaires de reporter au plus tard l'effet de la hausse des prix du marché.

Eco-énergies

Dans la logique de la stratégie du Groupe, la promotion et la vente d'éco-énergies ont pris un nouvel essor en 2008, avec le lancement d'une gamme de produits entièrement renouvelée.

Avec le slogan «devenez Consom'Acteur» et un programme promotionnel adapté à chaque cible de clientèle, l'offre couvre maintenant l'ensemble des éco-énergies disponibles en Suisse: hydro-local, mini-hydraulique, biomasse, éolien, solaire et énergie labellisée *naturemade star*. Tout client, résidentiel (pour son habitation) ou professionnel, peut choisir dans cette gamme et constituer son empreinte écologique, par un choix flexible et sans limite.

Cette offre permet aussi de valoriser les investissements consentis notamment par le Groupe Romande Energie dans la production d'éco-énergies par le biais de son Unité d'affaires Environnement.

Prestations de services

Afin de répondre à l'ensemble des besoins énergétiques de la clientèle, en particulier professionnelle, Romande Energie propose une gamme complète de prestations, rassemblées sous les marques ADDVANTA (clientèle professionnelle) et addvivo (clientèle résidentielle).

Pour 2008, la vente de ces prestations libéralisées représente un chiffre d'affaires de l'ordre de CHF 10,5 millions, conforme aux attentes.

Nous soulignons ici les importants succès rencontrés avec d'une part les prestations de mise en lumière LUMINIS, et d'autre part les solutions d'audit ENERGIS, qui visent à permettre une utilisation rationnelle de l'énergie et à réaliser des économies d'énergie immédiates et durables.

Réalisations majeures

Compte tenu de l'entrée en vigueur de la LApEI et de l'OApEI, de la préparation à l'ouverture du marché au 1^{er} janvier 2009 et de la création de Romande Energie Commerce, l'activité 2009 a été extrêmement intense, tant à l'interne que sur le marché.

A l'interne tout d'abord, les activités se sont concentrées sur la mise en place d'un nouvel environnement informatique conforme au fonctionnement de Romande Energie Commerce et à même de satisfaire aux nouvelles exigences légales, notamment d'«unbundling» (séparation) comptable et de facturation.

Dans le secteur de marché ouvert, les activités commerciales et marketing se sont focalisées sur la fidélisation de la clientèle éligible existante et sur l'acquisition de nouveaux clients hors de la zone de distribution des actionnaires de Romande Energie Commerce.

Appuyée par une campagne publicitaire relayée dans la presse professionnelle et par de nombreux forums destinés à «simplifier la libéralisation» pour les décideurs, la force de vente a réalisé un important travail en rencontrant les clients éligibles et en leur fournissant des offres.

Pour rappel, en Suisse, 50 000 clients étaient éligibles et seule une centaine semblent avoir exercé leur éligibilité, selon les chiffres connus dans la branche.

Romande Energie Commerce a acquis une cinquantaine de nouveaux sites de consommation et n'en a perdu que 5 sur la zone de ses actionnaires, confirmant ainsi sa position de leader dans la com-

mercialisation d'énergie en Suisse romande, avec plus de 30% de part de ce marché.

Les activités en consortium avec les Services Industriels de Lausanne et Atel-Alpiq ont permis d'une part de contribuer à la fidélisation de la clientèle et d'autre part de développer une présence à l'échelon suisse.

La gestion de la clientèle résidentielle, dans une optique de service public à haut niveau de prestations, demeure une priorité. Le Call Center a géré plus de 140 000 appels, alors que le site internet, entièrement réactualisé, accueillait plus de 100 000 visites.

Le sponsoring en 2008 s'inscrit dans la volonté de renforcer la marque Romande Energie, dans une logique de responsabilité, de proximité et de sensibilisation au développement durable. Notre engagement auprès du Paléo Festival de Nyon pour trois nouvelles années, notre initiative des Explorateurs de l'Energie pour la sensibilisation de la jeunesse aux enjeux énergétiques et notre appui à de nombreuses manifestations locales, culturelles et sportives sont des exemples de nos soutiens dans ce domaine.

Perspectives 2009

L'année qui s'annonce sera assurément peu ordinaire. Certes, le contexte économique sera morose, mais des opportunités se présenteront assurément pour maintenir et développer la position de leader de Romande Energie Commerce au service d'une clientèle exigeante et consciente des enjeux économiques de l'utilisation des énergies.

Les enjeux qui se présentent sont palpitants et l'engagement de tous les collaborateurs de Romande Energie Commerce contribuera sans aucun doute à répondre aux nouvelles attentes du marché et des actionnaires.

RESSOURCES HUMAINES SÉCURITÉ SERVICES GÉNÉRAUX



Le Groupe Romande Energie veut être un employeur de référence, capable d'attirer, de retenir et de motiver les collaborateurs présentant les meilleures qualités professionnelles et aptitudes indispensables à la création de plus-value pour le Groupe.

Objectif stratégique	Initiative	Actions
1. Équité interne	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'équité interne en ce qui concerne les salaires et les avantages. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle étude comparative des conditions d'emploi du Groupe avec le marché du travail afin de vérifier la pertinence de notre politique de rémunération. - Notre concept d'évaluation annuelle des collaborateurs, appelé entretien de bilan & progrès, a été amélioré, sur la base des expériences faites jusqu'à présent.
2. Développement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux collaboratrices et collaborateurs de se développer professionnellement et personnellement. - Assurer l'adéquation des compétences du titulaire à son rôle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les cursus de formation pour les cadres intermédiaires continuent avec le même succès. Pour rappel, il s'agit d'une formation de 23 jours, qui traite non seulement des différents thèmes d'entreprise (finances, marketing, technique et RH) mais également des thèmes de management et de développement personnel. - Un premier groupe de nos cadres supérieurs a suivi avec succès un cursus de formation auprès du CRPM, afin de poursuivre le développement de leurs compétences. - Notre catalogue de formation offre des possibilités de développement à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du Groupe. - Romande Energie est l'un des membres fondateurs de la CIFER, Communauté d'Intérêt pour la formation des électriciens de réseaux. Cette association, qui a démarré ses activités en 2008, a pour but la formation de base et la formation continue des électriciens de réseau, ainsi que la promotion de la profession. Elle organise également la formation pour les examens de brevet et de maîtrise fédérale dans le domaine des réseaux électriques.
3. Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un échange d'informations ouvert et transparent entre les différents niveaux hiérarchiques. - Avoir des collaboratrices et collaborateurs bien informés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une enquête de satisfaction sur certains éléments de la politique RH et des prestations du département Ressources Humaines a été effectuée auprès d'un échantillon de collaboratrices et collaborateurs. Le résultat a été communiqué sur notre intranet. Un plan d'actions est mis sur pied afin de traiter les points à améliorer. - Des bornes d'information électroniques sont installées sur tous les sites, à l'attention des collaborateurs qui n'ont pas d'ordinateur.
4. Santé & sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la santé et à la sécurité de nos collaboratrices et collaborateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Audits de sécurité réguliers dans tous les secteurs de l'entreprise.

SANTÉ & SÉCURITÉ

Notre concept santé & sécurité au travail s'est révélé à nouveau performant.

Diminution réjouissante du taux d'accidents professionnels et non professionnels

En termes d'objectif, les résultats obtenus sont bons. En effet, cette année encore, grâce à l'engagement de nos collaborateurs, nous avons réussi à maintenir la fréquence des accidents à un niveau bas (2,6%). La politique volontaire conduite dans ce domaine pour la quatrième année consécutive, porte ses fruits et nous permet de voir diminuer de manière significative les coûts directs et indirects y relatifs. A titre d'exemple, nous pouvons relever le fait que les heures non travaillées pour cause d'accidents professionnels ont diminué de 81% par rapport à 2005 et de 26% par rapport à 2007.

Ces excellents résultats, qui découlent de notre forte volonté de prévention, nous permettent à nouveau de nous positionner parmi les entreprises leaders en matière de prévention (benchmark avec l'Association des entreprises électriques suisses, les entreprises électriques romandes et les données de notre assureur LAA).

Les campagnes de sensibilisation relatives à la prévention des accidents non professionnels ont influencé positivement nos résultats puisque nous avons pu mesurer une baisse de la fréquence (-3,9%) de ceux-ci ainsi que des heures non travaillées (-32%) par rapport à l'année précédente.

La santé, une préoccupation grandissante

Notre Groupe propose également de nombreuses activités en faveur de la santé des membres de son personnel. Les actions avec les Ligues de la santé, la semaine de sensibilisation Fourchette verte sur tous les sites, la vaccination contre l'encéphalite à tiques, la mise sur pied d'un plan de gestion de pandémie grippale et les abonnements fitness avec rabais sont des exemples de notre engagement dans ce domaine.

Mise en place d'un concept de gestion des absences

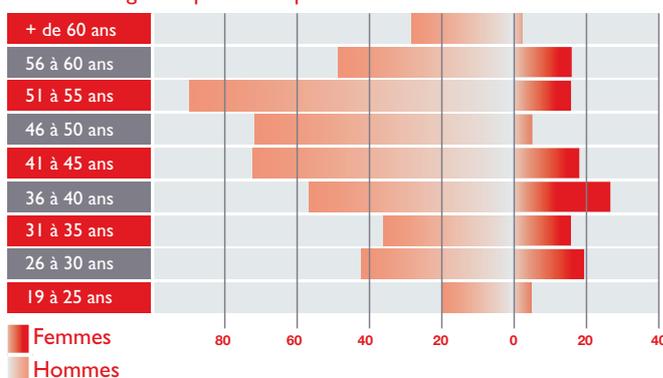
Nos analyses démontrent clairement que le taux d'absences est fortement lié à l'évolution du climat dans l'entreprise. De plus, les modifications de notre environnement ces cinq dernières années ont considérablement augmenté le volume de travail et la pression dans nos organisations. Nous avons alors décidé de mettre en place un concept de gestion des absences. Par cette action, nous voulons aborder cette problématique d'une manière positive, tout d'abord en agissant en amont, c'est-à-dire en observant le climat de travail dans une équipe, puis en gérant la période durant l'absence, afin de favoriser le rétablissement de la santé de la collaboratrice ou du collaborateur le plus rapidement possible; enfin, en accompagnant le retour de la personne dans son environnement professionnel, lorsqu'elle est rétablie. A cet effet, toutes les personnes avec fonction de conduite ont suivi une formation de deux jours.

Caisse de pensions de Romande Energie Au 31 décembre 2008:

- Notre Caisse autonome compte 595 assurés actifs et 598 bénéficiaires de rentes.
- La Caisse détient une fortune disponible de Fr. 369 244 197.-, contre des engagements de Fr. 391 432 029.-, dont Fr. 43 467 000.- de réserves techniques.
- Son degré de couverture selon l'article 44 OPP 2 s'élève au 31.12.2008 à 98,8%.
- Le mode de financement est la primauté des cotisations.
- L'intérêt octroyé sur les avoirs des personnes actives durant l'année 2008 s'est élevé à 4%. Une provision avait été créée lors du changement de primauté intervenu au 1^{er} janvier 2006, afin de garantir ce taux d'intérêt durant trois ans.
- Le Conseil de Fondation a entièrement révisé l'organisation de notre Caisse de pensions, en la faisant passer du statut de fondation commune à celui de fondation collective au 1^{er} janvier 2009. Cette modification a pour but de permettre aux sociétés rejoignant le Groupe de fonder leur plan de prévoyance répondant à leurs besoins et correspondant à leur secteur d'activité.
- Compte tenu de la dépréciation des actifs liée à la crise des marchés financiers, la Caisse ne bonifiera pas d'intérêt sur les avoirs de vieillesse en 2009 et vraisemblablement 2010.

Quelques chiffres clés	2008	2007
Absences maladies en %	3.67	3.12
Fluctuation du personnel en %	7.06	9.94
Ancienneté moyenne (en années)	14.01	14.37
Age moyen	43.90	43.82

Tranches d'âges du personnel par sexe



Fondations patronales de prévoyance

Le personnel bénéficie de prestations au travers de deux Fondations patronales. Les buts de ces deux Fondations sont d'aider les membres du personnel à faire face aux conséquences économiques pouvant découler de la retraite, du décès, de la maladie, d'accidents ou de tout événement dont les collaboratrices et collaborateurs ne sont pas responsables. La fortune de ces deux Fondations s'élève au 31.12.2008 à CHF 11 817 415.–.



Services généraux

Les services généraux gèrent toutes les activités logistiques en dehors du core-business. Les principales prestations sont du domaine de l'intendance, de l'imprimerie, de la gestion du parc de véhicules, de la technique des bâtiments et conciergerie, et de l'atelier et garage.

Objectif d'entreprise pour une utilisation rationnelle de l'énergie

Romande Energie poursuit son action pour une utilisation plus rationnelle de l'énergie consommée au sein de l'entreprise. Cette démarche touche l'ensemble des énergies, qu'il s'agisse de l'électricité, du domaine du chauffage climatisation ventilation (CVC) ou des carburants.

Après une réduction de 6 % en 2007, la direction a décidé de fixer un objectif de réduction supplémentaire de 2 % sur l'ensemble de la consommation énergétique en 2008. Pour y parvenir, de nombreuses modifications techniques ont été

apportées à nos bâtiments en appui aux efforts des collaboratrices et collaborateurs qui ont été appelés à adapter, voire modifier leur comportement, en suivant quelques recommandations de base. Le résultat final 2008 dépasse 3 %.

C'est dans cette optique que nous poursuivons un certain nombre de projets:

Immobilier – nous préparons le dossier pour la mise à l'enquête d'un nouveau bâtiment à Rolle, qui permettra de réunir les services de la distribution de Nyon et Morges.

2008 aura été l'année des préparatifs avec l'établissement du plan de quartier, l'élaboration du cahier des charges et l'ouverture du marché public du projet.

Ce projet respectera les conditions du concept Minergie-P et –ECO.

Technique des bâtiments – en 2008, nous avons continué notre programme d'assainissement de nos installations techniques afin de bénéficier des dernières technologies pour réduire nos consommations énergétiques et ainsi contribuer à la protection de l'environnement. Citons, par exemple, la remise en service d'une pompe à chaleur à Moudon, l'assainissement de nos sources lumineuses par des lampes Eco, ...

Véhicules – nous avons axé tous les renouvellements sur des véhicules de classe A ou B et équipé notre force de vente avec des voitures à moteur hybride, afin de réduire l'émission de CO₂.

MANAGEMENT DES RISQUES ET AUDIT INTERNE



Cette année 2008 a principalement été consacrée à l'adaptation des processus de gestion des risques, tant en ce qui concerne l'établissement des reportings financiers que la gestion des portefeuilles énergie. La préparation à une gestion de crise a également été affinée et exercée.

Gestion des risques

Les processus du système de contrôle interne (SCI) sont définis et ont été validés. Ils ont été mis en œuvre dans le courant de l'année. Cette nouvelle approche permet au management de contrôler les processus les plus importants de l'entreprise, ceux qui ont un impact significatif sur l'établissement des reportings financiers.

La politique de gestion des risques énergie a été complètement revue, les processus associés définis, l'organisation modifiée et l'outil de gestion implémenté. Les portefeuilles d'approvisionnement et de vente sont ainsi intégrés et gérés dans le nouveau système et peuvent, de ce fait, être suivis et contrôlés par le front et le middle office.

La concrétisation de ces deux projets améliore la collaboration à l'interne de l'entreprise, donne de la transparence aux processus principaux, et sécurise les informations qui y sont associées.

Audit interne

L'audit interne n'a pas soumis de nouveaux rapports au comité d'Audit. Seul un audit sur les systèmes de comptage de l'énergie a été lancé en fin d'année.

Gestion de crise

Comme les deux précédentes années, le dispositif de gestion de crise a été testé. Cette fois il s'agissait d'un exercice combiné mettant en œuvre, dans un premier temps, un aspect technique puis des contingences humaines et environnementales nécessitant une montée en puissance de l'organisation. Le plan de pandémie a aussi été testé dans ce cadre avec la participation des services de l'Etat de Vaud.

Assurances choses et RC

Un appel d'offres a été lancé durant l'été et a conduit au choix d'un nouvel intermédiaire pour la gestion du portefeuille d'assurances de l'entreprise.

La sinistralité globale de 2008, toutes branches confondues, a été faible. A relever toutefois le sinistre le plus important survenu le 31 décembre lors des fortes chutes de neige qui ont occasionné des dégâts importants aux lignes électriques.

DIRECTION ET CADRES



ÉTAT AU 1^{ER} MARS 2009

Direction

Pierre-Alain Urech, directeur général
Denis Matthey, directeur Finances, Logistique et Informatique, suppléant du directeur général
Yves Lehmann, directeur Distribution jusqu'au 31 octobre 2008
Frédéric Lin, directeur a.i. Distribution dès le 1^{er} novembre 2008
Jean-Pierre Mitard, directeur Romande Energie Commerce SA
Philippe Mueller, directeur Unité d'affaires Environnement depuis le 5 janvier 2009
Claude Ruch, directeur Ressources humaines, Services généraux et Sécurité

Daniel Herrera, responsable communication jusqu'au 31 octobre 2008
Karin Devalte, responsable communication dès le 10 novembre 2008
Olivier Rapin, secrétaire général

État-major de la direction générale

Martin Bettler, ingénieur d'études générales
Pierre Oberson, conseiller juridique et suppléant du secrétaire général
Jean-François Pilet, audit interne, management des risques et coordinateur des projets

Ressources humaines, Services généraux et Sécurité

Christian Bieri, prévention et sécurité
Fabio Corelli, responsable rémunération et fonds de pension
Jean-Daniel Habegger, délégué Ressources humaines (secteurs administratif, commercial et environnement)
Jean-Frédéric Pache, services généraux
Jean-Georges Walter, délégué Ressources humaines (Distribution)

Finances, Informatique et Logistique

Cédric Favre, contrôle de gestion
René Lauckner, trésorerie
Luc Pittet, comptabilité financière
Pascal Rossé, coordinateur informatique
Robert Torday, logistique et plate-forme Spontis

Romande Energie Commerce SA

Jean-Claude Auch, marketing et business development
Marcel Bosset, back office
Claude Butty, gestion d'énergie
Christian Grognoz, service clientèle
Jean-Jacques Perrenoud, études et réalisations
Stéphane Rinsoz, vente aux professionnels

Distribution

Thierry Chollet, technique clientèle et contrôle
Roger Joss, exploitation
Nadia Nibbio, conception
Pascal Wicky, construction
Pierre-André Ormond, asset manager a. i.

Unité d'affaires Environnement / Romande Energie Renouvelable

Georges Locher, production énergie renouvelable
Pierre Porchet, efficacité énergétique

Effitec SA

Jean-Claude Chevalley, directeur

HC SA

Jean-Baptiste Henry de Diesbach, directeur

SDEC/SHEVI (réseaux de Champéry et Val d'Illeiz)

Alex Gex-Collet, directeur



Permanence et réactivité

24 heures sur 24 et 365 jours par an, les équipes sont prêtes à se rendre sur le terrain pour pallier immédiatement tout incident ou perturbation.

CHIFFRES CLÉS



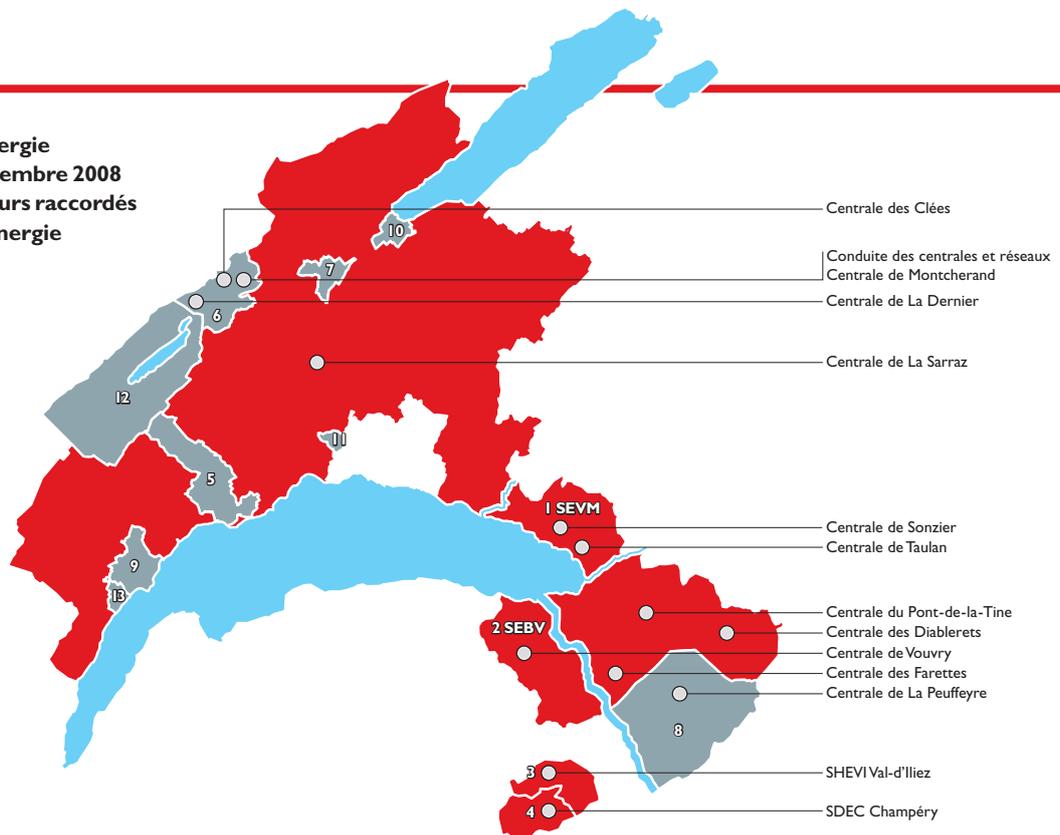
		2008	2007
FINANCES			
Chiffre d'affaires net consolidé	Mio CHF	572,5	472,8
Bénéfice net consolidé	** Mio CHF	122,7	171,6
Ratio résultat net / chiffre d'affaires consolidé	%	21,4	36,3
EBITDA* consolidé	Mio CHF	129,8	116,2
Investissements corporels	Mio CHF	71,4	67,8
Immobilisations corporelles brutes, cumulées au 31 décembre	Mio CHF	1 591,1	1 599,4
Dividende proposé par action Romande Energie Holding SA (nominal de CHF 25.–)			
– Dividende ordinaire	CHF	22.–	20.–
– Dividende extraordinaire	CHF	0	10.–
* Earnings before interest, taxes, depreciations and amortisations			
** Résultat exceptionnel en 2007 lié à la part du Groupe aux résultats des sociétés associées			
MOUVEMENTS D'ÉNERGIE			
Énergie produite	GWh	462	510
Consommation des réseaux	GWh	2 792	2 670
INSTALLATIONS ET RÉSEAUX			
Usines			
Nombre		11	11
Puissance totale installée	MW	143	143
Nombre de postes de transformation Haute / moyenne tension		32	32
Nombre de stations transformatrices		3 185	3 164
Réseaux			
Lignes aériennes	km	2 134	2 213
Câbles souterrains	km	6 961	6 797

	2008	2007
CLIENTS/HABITANTS DESSERVIS par les réseaux de Romande Energie et de ses filiales		
Clients alimentés en basse tension (190 000 clients)		
Habitants desservis	348 000	338 000
Communes desservies	319	317
Énergie livrée	GWh 1 512	1 452
Enerdis (coopérative de nos 9 partenaires-distributeurs)		
Habitants desservis	112 000	109 000
Communes desservies	30	30
Énergie livrée par Romande Energie	GWh 598	565
Clients alimentés en haute et moyenne tension (industrie, autres entreprises électriques, traction, etc.)		
Énergie livrée	GWh 572	559
VENTES HORS RÉSEAU	GWh 359	235
COLLABORATEURS		
Effectif (en équivalents plein temps) au 31 décembre 2007, y compris 26 apprentis, après sortie du Groupe des Transports publicsVMCV (108 EPT)	643	729
CLIENTS ALIMENTÉS PAR ROMANDE ENERGIE COMMERCE SA		
260 000, représentant une population de 420 000 habitants.		

RÉSEAU DE DISTRIBUTION



Réseaux de Romande Energie
et de ses filiales au 31 décembre 2008
et Partenaires-distributeurs raccordés
au réseau de Romande Energie



Romande Energie

Sociétés filles

1. Société électrique Vevey-Montreux
2. Société électrique du Bas-Valais
3. Société hydro-électrique Val-d'Iliez
4. Société de distribution électrique de Champéry

Partenaires-distributeurs raccordés au réseau de Romande Energie

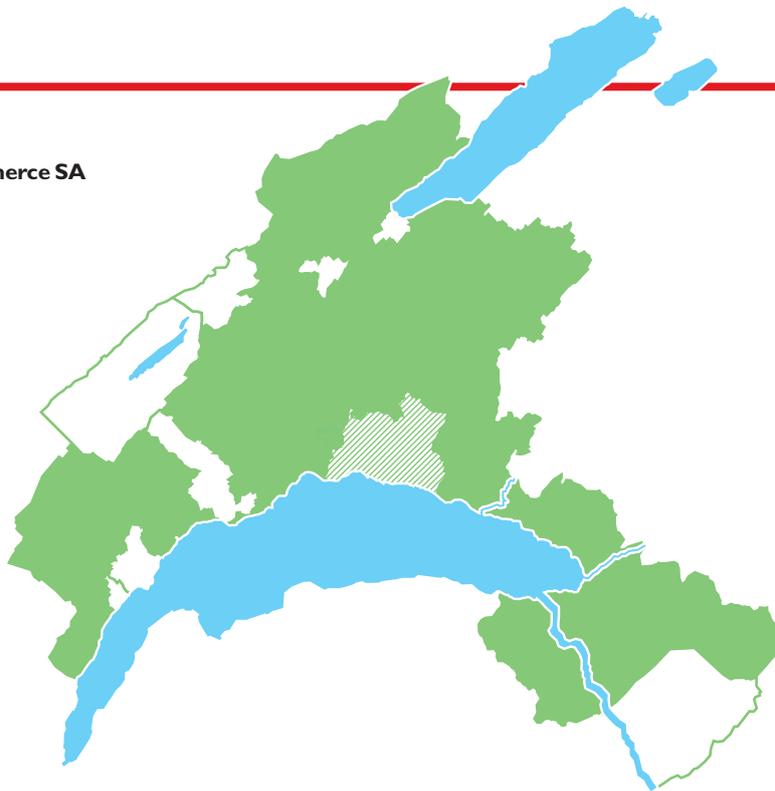
- 5.* Société électrique des forces de l'Aubonne
 - 6.* Société électrique du Châtelard
 - 7.* Société des usines de l'Orbe
 - 8.* Société des forces motrices de l'Avançon
 - 9.* Société électrique intercommunale de La Côte
 - 10.* Services des énergies d'Yverdon-les-Bains
 - 11.* Service d'électricité de Bussigny-près-Lausanne
 - 12.* Société électrique de la Vallée de Joux
 - 13.* Services industriels de Nyon
- } Vallée de l'Orbe énergies holding SA

* Membres d'ENERDIS, coopérative d'achat d'énergie

PARTENAIRES DE ROMANDE ENERGIE COMMERCES SA



Fourniture d'énergie par
Romande Energie Commerce SA



 Romande Energie et filiales

 **SIE SA, Service intercommunal de l'électricité**
(Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens)
Lausanne (en consortium pour les clients éligibles)
Bussigny
Pully
Romanel-sur-Lausanne
Belmont-sur-Lausanne
Paudex

PRODUCTION ET CONSOMMATION

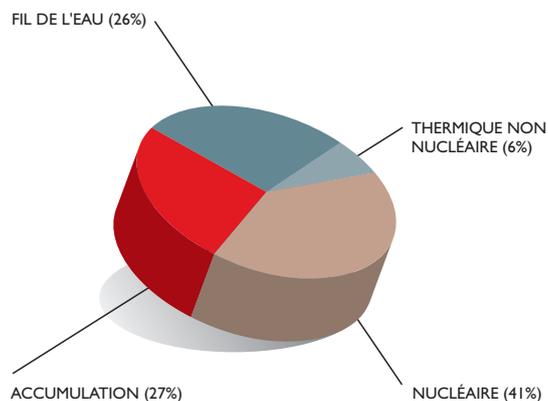


Consommation des réseaux de Romande Energie (y compris SEVM et SEBV)	2008 (GWh)
Clients en basse tension	1 512
Clients alimentés en haute et moyenne tension (industrie, autres entreprises électriques, traction, etc.)	572
ENERDIS (partenaires-distributeurs)	598
Pertes	110
Total	2 792
Ventes hors réseau	359

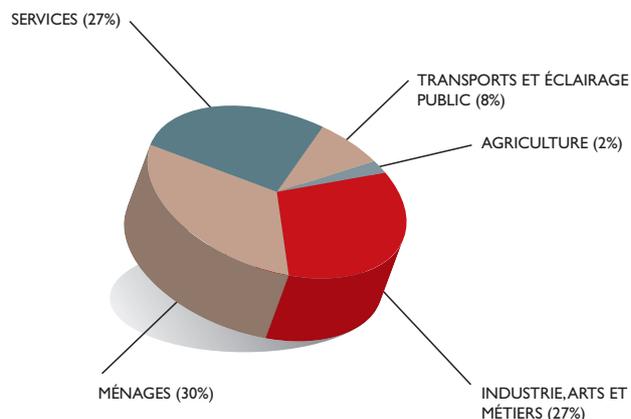
Électricité consommée en Suisse	2007* en %
Transport	35
Ménages	28
Agriculture, artisanat, service	17
Industrie	20
Total	100

* Les chiffres 2008 ne sont pas encore disponibles.

ÉLECTRICITÉ PRODUITE EN SUISSE (MOYENNE)



ÉLECTRICITÉ CONSOMMÉE EN SUISSE







Disponibilité et efficacité

Cœur de la relation client, le Call Center reçoit
100.000 appels, courriels, fax et autres messages par an.
Informations et conseils y sont donnés en toute simplicité.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE



SOMMAIRE

- 39 Structure du Groupe et actionnariat
- 40 Structure du capital
- 42 Conseil d'administration
- 52 Direction générale
- 56 Rémunérations, participations et prêts
- 58 Droits de participation des actionnaires
- 58 Prises de contrôle et mesures de défense
- 59 Organe de révision
- 60 Politique d'information



Adresse Internet: www.romande-energie.ch/URL 194.124.254.13
(La numérotation de ce chapitre se réfère à la «directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance» SWX 17 avril 2002/29 mars 2006).

Le Groupe Romande Energie suit par ailleurs les recommandations du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise.

I. STRUCTURE DU GROUPE

1.1 Romande Energie Holding SA, dont le siège est à CH - 1110 Morges, est cotée à la Bourse SIX de Zurich (No valeur 2.560.733, code ISIN CH 0025607331). Après déduction des actions propres détenues, sa capitalisation boursière est de CHF 2,180 milliards au 31.12.2008.

Romande Energie Holding SA est la société faitière du Groupe Romande Energie. Elle n'a pas d'activité opérationnelle.

Romande Energie SA, filiale de Romande Energie Holding SA, est la plus importante société opérationnelle du Groupe.

L'essentiel de l'activité du Groupe consiste dans la production, la distribution et la vente d'énergie électrique.

Depuis la mi-année 2008, le Groupe comprend trois nouvelles filiales:

HC SA, à Fribourg

Il s'agit d'une société de conseil à la disposition des petits et moyens distributeurs d'électricité, pour les assister dans les divers volets de leurs activités et leur adaptation à la législation sur l'approvisionnement en énergie.

Société de distribution électrique de Champéry SA (SDEC)

Société hydro-électrique, Val d'Ille SA (SHEVI), propriété à 100% de la SDEC

Il s'agit de deux sociétés de distribution d'électricité en Bas-Valais.

1.1.2 Romande Energie Holding SA est la seule société du Groupe cotée en Bourse (SIX).

1.1.3 Sociétés faisant partie du périmètre de consolidation au 31.12.2008: voir la note 35 de l'annexe aux comptes consolidés, page 104.

1.2 ACTIONNAIRES IMPORTANTS AU 31 MARS 2009

Etat de Vaud *	440 047 actions *	38,60%
Communes vaudoises *	160 402 actions *	14,07%
Banque Cantonale Vaudoise *, Lausanne	40 983 actions (dont 9 900 actions *)	3,59%
ALPIQ (ex-ATEL), Neuchâtel	114 089 actions	10,47%
Groupe e SA, Fribourg	66 080 actions	5,80%
BKW FMB Énergie AG, Berne	57 019 actions	5,00%
Groupe Romande Energie, Morges	39 174 actions	3,44%
Solde négociable en bourse	222 206 actions	19,03%
Total	1 140 000 actions	100,00%

* Liés par une convention d'actionnaires portant sur des droits de préemption réciproques.

Y compris actions détenues par EOS (0,45%)

1.3 PARTICIPATIONS CROISÉES

Romande Energie Holding SA n'a pas de participations croisées. Il n'y a pas non plus de représentations réciproques dans les conseils d'administration de sociétés cotées.

ALPIQ SA (ex-Aare-Tessin SA d'électricité), à Neuchâtel, détient 10,47% du capital de Romande Energie Holding, Groupe e SA, à Fribourg, 5,8% Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne, 3,59% et BKW FMB Énergie AG, à Berne, 5,001% dès le 18.02.2008. Romande Energie Holding ne détient pas d'actions de ces sociétés.

Précisions:

Romande Energie SA détient une participation de 28,72% dans EOS Holding, laquelle détient 31,38% de ALPIQ, qui détient elle-même, comme mentionné ci-dessus, 10,47% de Romande Energie Holding SA. Monsieur Guy Mustaki, président du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA, est président du conseil d'administration de EOS Holding SA et siège au conseil d'ALPIQ. Monsieur Jean-Yves Pidoux, membre du conseil de Romande Energie Holding, siège également à EOS Holding et à ALPIQ. Monsieur Giovanni Leonardi, CEO d'ALPIQ, est membre du conseil de Romande Energie Holding SA.

Toutes les actions ont les mêmes droits patrimoniaux et sociaux. Il n'y a pas de restrictions de transfert.

2.2 CAPITAL AUTORISÉ ET CONDITIONNEL

Un **capital autorisé** a été renouvelé par décision de l'assemblée générale des actionnaires du 8 mai 2008: CHF 10,125 millions (405 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25.-). Validité: jusqu'au 8 mai 2010.

Conditions et modalités de souscription du capital autorisé

Article 6 des statuts

«...Le conseil d'administration décide du prix et du mode de libération (libération en espèces, par compensation, par apport en nature ou par reprise de biens).

Le conseil d'administration peut exclure le droit de souscription préférentiel des actionnaires et l'attribuer à des tiers lorsque les nouvelles actions sont utilisées pour l'acquisition d'entreprises, de parties d'entreprises, de participations ou de nouveaux projets d'investissements dans le domaine électrique ou dans des secteurs connexes ou pour financer de telles transactions ou, enfin, pour la participation des collaborateurs.»

2. STRUCTURE DU CAPITAL

2.1 CAPITAL

Le **capital-actions** est de CHF 28,5 millions divisé en 1 140 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25.-. Il existe un capital autorisé de CHF 10,125 millions. Il n'y a pas de capital conditionnel.

Il n'y a pas de **capital conditionnel**.

2.3 MODIFICATIONS DU CAPITAL

Variations des fonds propres.

CHF 000	Capital- actions	Réserve générale	Réserve pour actions propres	Bénéfice au bilan	Total des fonds propres
Solde au 31 décembre 2005	28 500	820	15 268	119 407	163 995
Bénéfice net				78 803	78 803
Dividende payé				-16 512	-16 512
Attribution aux réserves et dividende					
retenu sur actions propres		5 039		-5 481	-442
Solde au 31 décembre 2006	28 500	5 859	15 268	176 217	225 844
Bénéfice net				87 279	87 279
Dividende payé				-20 343	-20 343
Solde au 31 décembre 2007	28 500	5 859	15 268	243 153	292 780
Bénéfice net				148 833	
Dividende payé				-33 025	-33 025
Solde au 31 décembre 2008	28 500	5 859	15 268	358 961	408 588

2.4 – 2.5 ACTIONS-BONS DE PARTICIPATION ET DE JOUISSANCE-DIVIDENDES

Le capital social est formé de 1 140 000 actions de valeur nominale de CHF 25.–. Toutes les actions ont les mêmes droits sociaux et patrimoniaux. Il n'y a **ni bons de participation, ni bons de jouissance**.

Dividendes – répartition du bénéfice net

La répartition du bénéfice net par l'assemblée générale est libre sous réserve de l'art. 25 des statuts, qui reprend partiellement l'art. 671 du Code des obligations.

«Cinq pour cent du bénéfice de l'exercice sont affectés à la réserve générale jusqu'à ce que celle-ci atteigne vingt pour cent du capital-actions. Sont aussi affectés à cette réserve, même lorsqu'elle atteint la limite légale:

- I. après paiement des frais d'émission, le produit de l'émission des actions qui dépasse la valeur nominale tant qu'il n'est pas affecté à des amortissements ou à des buts de prévoyance;
- II. le solde des versements opérés sur des actions annulées, diminué de la perte qui aurait été subie sur les actions émises en leur lieu et place.

S'agissant d'une société holding, l'al. 2, ch. 3 et l'al. 3 de l'art. 671 ne sont pas applicables.

2.6.1 RESTRICTIONS DE TRANSFERT ET INSCRIPTION DES «NOMINEES»

- Il n'y a pas de restriction de transfert des actions nominatives.
- Les personnes physiques/morales sont enregistrées avec droit de vote sans limite.
- Les inscriptions à titre fiduciaire sont enregistrées sans droit de vote.
- Les autorisations générales d'inscription sont acceptées.
- La société n'imprime pas de demandes d'inscription.
- La société imprime des certificats physiques.
- Nominee SIS (NS): sans inscription au Registre des actions.
- AREG-data compatible (transmission électronique).

2.6.2 – 2.6.4 DÉROGATIONS DURANT L'EXERCICE. ADMISSIBILITÉ DES INSCRIPTIONS. PROCÉDURES ET CONDITIONS AUXQUELLES LES PRIVILÈGES STATUTAIRES ET LES RESTRICTIONS DE TRANSFERT PEUVENT ÊTRE ABOLIS

Il n'y a pas de dispositions statutaires spécifiques sur ces points.

2.7 EMPRUNTS CONVERTIBLES ET OPTIONS

Romande Energie Holding SA n'a pas émis d'emprunts convertibles ni d'options.

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration se réunit en séances d'une demi-journée, en principe au moins cinq fois par année, et chacun de ses comités plusieurs fois par an, en fonction des objets et des préavis à donner au Conseil.

En 2008, le Conseil s'est réuni huit fois pour des séances d'une durée approximative de trois heures. Le suivi des affaires, la réflexion stratégique, l'adaptation à l'ouverture du marché de l'électricité, l'étude des possibilités de production complémentaires aux possibilités actuelles du Groupe, et les perspectives financières à moyen terme ont été au centre du travail du conseil d'administration.

3.1 – 3.2 – 3.3 COMPOSITION, ACTIVITÉS, INTERDÉPENDANCES (voir plus loin).

3.4.1 ÉLECTION ET DURÉE DE MANDAT

Le conseil d'administration est composé de onze membres, dont six sont désignés par le Conseil d'Etat vaudois. Sur ses six délégués, le Conseil d'Etat nomme deux représentants issus des milieux des communes actionnaires.

Les cinq autres membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale des actionnaires pour des mandats de 3 ans. Ils sont rééligibles. Il n'est pas prévu d'échelonnement des mandats ou d'élections par séries. Le mandat d'administrateur prend fin au plus tard à l'assemblée générale ordinaire de l'année au cours de laquelle l'administrateur atteint l'âge de 70 ans.

3.1 – 3.2 – 3.4.2 COMPOSITION - QUALIFICATIONS ET FONCTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Tous les membres du conseil d'administration (CA) sont de nationalité suisse. Ils n'exercent actuellement aucune fonction de direction opérationnelle au sein des sociétés du Groupe Romande Energie et n'en ont exercé aucune au cours des trois dernières années.

Nom	Année de naissance	Depuis	Terme du mandat	Tâches au CA	Tâches dans les comités
• Guy Mustaki	1960	2005	(2010)	Président	Président Stratégie et Corporate Development
Wolfgang Martz	1954	2003	2009	Vice-président	Président Nominations et Ressources humaines
• Laurent Ballif	1951	2007	(2010)	Administrateur	Membre Nominations et Ressources humaines
Christian Budry	1957	2003	2009	Administrateur	Président Finances et Audit
• Laurent Francfort †	1949	2003	(2011)	Administrateur	Membre Finances et Audit
Bernard Grobéty	1950	2002	2009	Administrateur	Membre Finances et Audit
• Antoine Lattion	1946	1997	(2010)	Administrateur	Membre Finances et Audit
Giovanni Leonardi	1960	2008	2011	Administrateur	Membre Stratégie et Corporate Development
Jean-Jacques Miauton	1951	1997	2009	Administrateur	Membre Nominations et Ressources humaines
• Jean-Yves Pidoux	1956	2007	(2010)	Administrateur	Membre Nominations et Ressources humaines
• Daniel Schmutz	1943	1992	(2010)	Administrateur	Membre Stratégie et Corporate Development

• Administrateur de droit public désigné par le Conseil d'Etat. Le terme du mandat est de la compétence du Conseil d'Etat.

† Monsieur Laurent Francfort est décédé le 9 décembre 2008



Sécurité et développement

Quelque 60 millions de francs sont investis chaque année dans l'entretien constant du réseau pour exploiter et développer des infrastructures toujours optimisées.



Guy Mustaki

Me Mustaki est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Lausanne et a obtenu un brevet d'avocat en 1991. Il siège au conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis l'assemblée générale des actionnaires 2005 et préside le Groupe depuis le 19 mai 2006. Il préside le comité Stratégie et Corporate Development du conseil d'administration.

Dans le domaine électrique, Me Mustaki est président d'EOS Holding SA à Lausanne depuis la fin 2008 (auparavant vice-président). Il est membre du conseil d'administration d'ALPIQ SA (ex-ATEL Holding SA) dont il préside le comité des nominations et rémunérations. Il est administrateur et membre du comité de direction de Grande Dixence SA à Sion. Par ailleurs, Me Mustaki est membre du conseil d'administration du Lausanne Palace et de divers conseils de fondations.

Pratiquant le barreau depuis 1991, Me Mustaki est aussi professeur à l'Université de Lausanne depuis cette même date. Il pratique et enseigne le droit commercial, le droit des sociétés, ainsi que le gouvernement d'entreprise. Avant d'entrer au conseil d'administration du Groupe Romande Energie, Me Mustaki en était le conseil juridique externe pour les divers aspects des activités du Groupe. Dès son élection au Conseil, Me Mustaki a renoncé à tout mandat de conseil juridique pour le Groupe.



Wolfgang Martz

M. Martz est ingénieur agronome EPFZ. Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 2003, il en est devenu le vice-président en 2004. Il préside le comité nominations et ressources humaines et est invité à toutes les séances du comité Stratégie et Corporate Development.

Dans le domaine électrique, M. Martz siège au conseil de Romande Energie Commerce SA et aux conseils d'administration d'EOS Holding SA à Lausanne, d'EOS Energie Ouest Suisse à Lausanne, d'Avenis à Lausanne, d'Hydro Exploitation SA à Sion et de Centrales Nucléaires en Participation SA, à Berne. M. Martz est président du conseil d'administration de Schumacher AG à Schmitzen (FR), vice-président des Salines de Bex SA, de SOCIM Société coopérative immobilière Montreux, à Montreux, de l'Union patronale suisse et de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, ainsi que membre des conseils d'administration de Schenk Holding SA à Rolle, de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud et de la société coopérative PharmaciePlus à Bremblens.

Après un premier emploi de 4 années dans l'aide au développement, en Afrique, M. Martz rejoint le Groupe Nestlé, dans le secteur laitier (Nestec) pendant 4 ans, puis continue sa carrière en tant que partenaire dans une société de consultance en gestion durant 4 ans. Il est nommé directeur général du Groupe Minoteries en avril 1990, poste qu'il occupera jusqu'en 2005. Il est actuellement partenaire du bureau Tulum SA à Caslano (TI), conseil en stratégie et développement d'entreprise. M. Martz a présidé le conseil communal de Montreux en 2007.



Laurent Ballif

M. Ballif est licencié en sciences politiques de l'Université de Lausanne. Il est entré au conseil d'administration de Romande Energie Holding lors de l'assemblée générale ordinaire 2007. Il fait partie du comité nominations et ressources humaines.

En matière énergétique, M. Ballif a siégé au conseil d'administration de la Société électrique Vevey-Montreux de 2006 à 2008 (année du rachat de la totalité des actions de cette société par Romande Energie Holding), en tant que représentant des communes actionnaires. C'est à ce titre qu'il a été désigné par le Conseil d'Etat pour le représenter au sein du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA. M. Ballif siège au conseil d'administration de diverses sociétés parapubliques en rapport avec l'administration de la Ville de Vevey, dont il est le syndic.

M. Ballif a commencé sa carrière en tant que journaliste à l'Est-Vaudois, à Montreux. Il a ensuite été durant près de vingt ans entraîneur de natation à Vevey, puis dirigeant dans cette activité, avec une formation d'entraîneur national et une fonction de président romand de la fédération suisse. Il est titulaire d'un diplôme de la première volée des managers du sport formés à l'Institut de Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP) à Lausanne.

Actif en politique depuis le milieu des années 80, M. Ballif a été secrétaire cantonal du Parti socialiste vaudois durant sept ans, avant d'occuper le poste de secrétaire général de l'IDHEAP de 1995 à 2000. Déjà député au Grand Conseil depuis 1994, il est élu en 2001 à la Municipalité de Vevey, et se consacre depuis lors exclusivement à ses mandats politiques. En 2006, il a accédé à la syndication de sa ville.



Christian Budry

M. Budry est licencié en sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg et est titulaire d'un diplôme fédéral d'expert-comptable. Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 2003, il préside le comité Finances et Audit depuis le 1^{er} janvier 2005.

M. Budry est membre de différents conseils d'administration de sociétés de Bobst Group et, depuis 2005, il siège au conseil d'administration de PubliGroupe SA à Lausanne, dont il préside le comité d'Audit.

Après avoir débuté son parcours professionnel chez Ernst & Young SA, en tant qu'auditeur, puis responsable de l'audit pour la Romandie et ensuite responsable pour la Suisse du marché «Manufacturing, Technology & Energy» (1983-2001), il est depuis 2001 directeur des finances et membre du comité de direction de Bobst Group, à Prilly.



Bernard Grobéty

M. Grobéty est expert diplômé en finance et controlling. Il est administrateur de Romande Energie Holding SA depuis 2002 et il siège au comité Finances et Audit.

M. Grobéty occupe le poste de directeur général adjoint, secteur finances, du Groupe Vaudoise Assurances. En plus de sa fonction de juge au Tribunal d'arrondissement de Lausanne, il siège aux conseils d'administration du Fonds de compensation de l'Assurance vieillesse et survivants, de la Clinique de La Source à Lausanne et de la Coopérative romande de cautionnement-PME à Pully. Il est aussi président de Loginco, coopérative d'habitations, à Lausanne.

C'est dans le Groupe Vaudoise Assurances (dès 1972) que M. Grobéty a accompli la plus grande partie de sa carrière.

Les primes d'assurance payées par le Groupe Romande Energie à la Vaudoise Assurances, dont M. Grobéty est le directeur général adjoint, s'élèvent à CHF 323 000.– pour 2008.



Antoine Lattion

M. Lattion a suivi une formation commerciale. Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 1997, il fait partie du comité Finances et Audit.

Dans le domaine électrique, M. Lattion préside la Société électrique du Bas-Valais, et il siège au conseil de Romande Energie Commerce SA. M. Lattion préside la société Hydro-Rhône SA depuis 1999.

M. Lattion est gérant de la Banque Cantonale du Valais à Collombey-Muraz depuis 1985 et il assume la fonction de préfet de Monthey depuis 2002. Il préside le comité de direction de l'Hôpital du Chablais. Il est administrateur de plusieurs sociétés parapubliques, institutions et fondations suisses.

M. Lattion a occupé différentes fonctions au sein de la Commune de Collombey-Muraz, à savoir: secrétaire communal de 1968 à 1977, directeur administratif de la Commune de 1977 à 1985, puis président de la Commune de 1985 à 2000. Il a été député au Grand Conseil valaisan de 1977 à 1993.



Giovanni Leonardi

M. Giovanni Leonardi, directeur général d'ALPIQ (auparavant Atel Aar et Tessin SA d'Electricité) à Neuchâtel, est ingénieur en électrotechnique, diplômé de l'EPFZ. Il est entré au conseil de Romande Energie Holding SA à l'assemblée générale des actionnaires 2008. Il est membre du comité Stratégie & Corporate Development.

M. Leonardi a travaillé dans différents bureaux d'ingénieurs avant d'entrer au service du Groupe Atel en 1991. Il en est devenu le directeur général en 2004. A la suite de la réunion des actifs d'EOS Holding et d'Atel Holding, cette dernière est devenue le Groupe ALPIQ en janvier 2009. M. Leonardi en est le directeur général. Il est membre de différents conseils d'administration de sociétés filiales et associées à ALPIQ. Il est président de la Società Elettrica Sopracenerina à Locarno, et vice-président de Swisselectric à Berne.



Jean-Jacques Miauton

M. Miauton a suivi une formation commerciale, avec une spécialisation dans les aciéries en 1974. Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 1997, il fait partie du comité nominations et ressources humaines.

Dans le domaine électrique, M. Miauton était vice-président de la Société électrique Vevey-Montreux jusqu'au rachat de la totalité des actions de cette société par Romande Energie Holding SA à mi-2008. Il siège depuis fin 2007 dans le conseil de Romande Energie Commerce SA.

M. Miauton assume des mandats d'administrateur d'autres sociétés suisses dont CDM Hôtels et Restaurants SA à Lausanne et il est membre du comité consultatif Vaud-Valais de la Banque Nationale Suisse.

Après avoir été directeur du Groupe Miauton à Villeneuve de 1987 à 2008 et CEO du Groupe CRH Gétaz Holding SA (dont font partie Miauton SA et Gétaz Romang), M. Miauton a été nommé président du conseil d'administration de CRH Gétaz Holding SA Suisse.

Le volume des achats du Groupe auprès de CRH Gétaz Holding SA s'est élevé à CHF 313 000 en 2008.



Jean-Yves Pidoux

M. Pidoux est docteur en sociologie et anthropologie de l'Université de Lausanne. Il est membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding depuis l'assemblée générale 2007. Il fait partie du comité nominations et ressources humaines.

En sa qualité de directeur des Services industriels lausannois, il est membre des conseils d'administration de plusieurs sociétés dans lesquelles la Ville de Lausanne détient une participation financière (EOS Holding SA à Lausanne, Forces motrices Hongrin-Léman SA à Château-d'Oex, Gaznat SA à Vevey, notamment). Il siège au conseil d'administration d'ALPIQ SA et il représente la Ville dans le conseil d'administration de Romande Energie Commerce SA.

M. Pidoux a été professeur associé à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'UNIL. Il a également siégé au sein du Conseil de fondation et du comité directeur de Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture.

M. Pidoux a été conseiller communal à Lausanne de 1998 à 2006. Il est député au Grand Conseil depuis 2002. Il a été président des Verts lausannois entre 2000 et 2003. Il est conseiller municipal de la Ville de Lausanne, directeur des Services industriels depuis 2006.



Daniel Schmutz

M. Schmutz, ancien conseiller d'Etat vaudois (1981-1998), est titulaire d'une licence HEC et d'une licence en sciences politiques de l'Université de Lausanne. Il est membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 1992. Il fait partie du comité Stratégie et Corporate Development.

Dans le domaine électrique, M. Schmutz est administrateur d'EOS Holding SA à Lausanne depuis 2001, d'EOS Énergie Ouest Suisse, d'Avenis à Lausanne et de Grande Dixence SA à Sion depuis 2003. M. Schmutz préside le conseil d'administration de la société du Tunnel du Grand-St-Bernard SA.

Après avoir été assistant pendant 2 ans de la chaire d'économie politique de l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne et collaborateur du Bureau fédéral de statistiques en 1967-1968, M. Schmutz a été secrétaire général de l'Union fruitière vaudoise (1968-1973), puis de la Fédération vaudoise des caisses-maladie, de 1974 à 1981. Membre du Conseil d'Etat vaudois pendant 17 ans, il a dirigé les départements des Finances, de la Prévoyance sociale et des assurances, et des Travaux publics.

Depuis sa retraite politique, M. Schmutz assume divers autres mandats dans des sociétés parapubliques.



Olivier Rapin, secrétaire hors conseil

M. Rapin est titulaire d'une licence en droit de l'Université de Lausanne. Engagé en 1986 par la Compagnie vaudoise d'électricité (CVE) en qualité de chef des services généraux puis secrétaire général, M. Rapin est également secrétaire du conseil d'administration (hors conseil) de Romande Energie Holding SA depuis 1996.

Il est membre du conseil d'administration d'Enerbois SA et de Romande Energie Commerce SA depuis la fin décembre 2007. Il assure le secrétariat du conseil de ces sociétés.

Après avoir été juriste à la direction de la sécurité sociale lausannoise et chef de l'inspection du travail de la Ville de Lausanne durant 8 ans, M. Rapin a exercé la fonction de secrétaire à la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie et à la société du Tunnel du Grand-St-Bernard SA de 1982 à 1985.

**Départs du conseil d'administration
dans le courant de l'exercice 2008:**



Hubert Barde

Ayant atteint la limite d'âge statutaire, M. Barde a démissionné lors de l'assemblée générale du 8 mai 2008

Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 1988, M. Barde faisait partie du comité Stratégie et Corporate Development.

M. Barde a participé et contribué à l'évolution considérable de notre Groupe pendant une vingtaine d'années.

C'est un grand connaisseur de l'économie et de notre canton qui a quitté le conseil l'année dernière. Nous lui exprimons encore une fois, ici, toute notre reconnaissance pour les mandats qu'il a remplis avec brio pour le Groupe Romande Energie durant de nombreuses années.



Laurent Francfort

(décédé le 9 décembre 2008)

M. Francfort est hélas décédé subitement le 9 décembre 2008 des suites d'une maladie.

M. Francfort était membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 2003 et faisait partie du comité Finances et Audit.

M. Francfort était syndic de Vallorbe lorsqu'il est décédé.

C'est une riche personnalité, dotée d'une large expérience, dévouée et généreuse, qui nous a ainsi brusquement quittés l'année dernière et la Société garde un grand souvenir de Monsieur Francfort.

C'est avec une profonde émotion que les membres du conseil d'administration ont ressenti son décès et qu'ils tiennent, dans le présent rapport de gestion, à rendre hommage à sa mémoire.



3.5 COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le règlement d'organisation confère à chaque comité du conseil d'administration un rôle, ainsi que des tâches et des responsabilités. Les comités se réunissent régulièrement, généralement en fonction de l'agenda du conseil d'administration. Les membres des différents comités reçoivent les documents dans des délais qui leur permettent de préparer les délibérations. Le directeur général assiste en principe aux séances, de même que le ou les expert(s) interne(s) ou externe(s) mandaté(s) sur des points particuliers.

Les comités n'ont pas de pouvoir décisionnel (**v. exceptions sous comité nominations et ressources humaines et sous pt 3.6 ci-dessous**).

Comité Stratégie et Corporate Development

Le comité est constitué du président du conseil, de deux membres et du vice-président du conseil, invité. Il se réunit normalement 4 à 6 fois par an (en 2008: 6 fois). Il est présidé par le président du conseil d'administration.

La durée moyenne des séances est de 3 heures.

Le comité est notamment chargé **d'étudier et de préavis**, à l'intention du conseil d'administration, sur les objets stratégiques suivants:

- Stratégie du Groupe, notamment dans les domaines de la commercialisation, de la distribution et de la production.

- Situation du marché électrique et environnement économique.
- Rapprochement avec d'autres entreprises.
- Actionnariat.
- Relations avec l'Etat de Vaud et les communes desservies.
- Tout autre objet que le conseil d'administration décide de lui soumettre.

En 2008, le comité Stratégie et Corporate Development s'est particulièrement attaché à la mise en œuvre de la stratégie du Groupe et à étudier diverses hypothèses de collaboration avec les autres entreprises électriques vaudoises, romandes et suisses.

Comité Finances et Audit

Le comité est composé de quatre membres et se réunit normalement 4 à 6 fois par an (en 2008: 7 fois).

La durée moyenne des séances est de 3 heures.

Le comité est chargé de rapporter et de préavis, à l'intention du conseil d'administration, sur les objets suivants:

- Les hypothèses budgétaires, le budget, le plan d'investissements et le plan financier à moyen terme (PMT).
- Le règlement et l'état de la trésorerie ainsi que le plan financier.
- Le choix de l'organe de révision, le programme et l'étendue de son mandat, et ses éventuelles missions particulières. Le comité peut s'entretenir directement avec l'organe de révision. Le

comité analyse les «management letters», assure le suivi des mesures prises et fait rapport au conseil d'administration.

- Le controlling et les instruments internes de contrôle.
- Le management du risque, en particulier la politique de risque en matière d'achats et de ventes d'énergie en gros.
- Les propositions de boucllement et le projet de rapport de gestion pour la partie financière.
- La validation du programme d'audit interne.
- Tout autre objet que le conseil d'administration décide de lui soumettre.

Le comité approuve, sur proposition de la direction, le programme annuel d'audit interne et traite les rapports qui lui sont présentés par l'auditeur. Le comité peut ordonner d'autres audits.

Comité Nominations et Ressources humaines

Le comité est composé de quatre membres et se réunit normalement 4 à 6 fois par an (en 2008: 4 fois).

La durée moyenne des séances est de 2 heures.

Le comité est chargé de rapporter et de préavis, à l'intention du conseil d'administration, sur les objets qui concernent:

- La composition du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA et de ses différents comités, la composition du conseil d'administration des filiales et les délégations dans les autres conseils de sociétés et fondations.
- La nomination des membres de la direction.

- Les cahiers des charges du directeur général et des membres de la direction.
- Les principes généraux de rémunération du personnel.
- Les règles générales relatives aux éventuelles augmentations annuelles des salaires.

D'autre part, le comité est compétent pour décider, dans les normes usuelles, de la rémunération des membres de la direction, sur proposition du directeur général. Le droit de contrôle du conseil d'administration est réservé.

Autre Comité: voir pt 3.6, alinéa 2 ci-dessous.

3.6 ATTRIBUTIONS RESPECTIVES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION

Le conseil d'administration exerce les attributions intransmissibles et inaliénables décrites à l'art. 716a du Code des obligations. Il définit la politique et la stratégie de la société; approuve les budgets d'exploitation et d'investissements annuels; fixe la politique financière; arrête la politique de risque notamment en matière d'achats et de ventes d'énergie en gros; décide de la création ou de la vente de filiales ainsi que de l'achat ou de la vente de participations significatives.

Il convient ici de signaler une **compétence particulière de décision** d'un groupe informel du conseil. Pour que le Groupe soit en mesure de saisir rapidement une opportunité qui se présenterait, les compétences suivantes ont été attribuées pour des acquisitions et prises de participations

stratégiques:

- Jusqu'à CHF 10 millions: un comité formé du président du conseil d'administration (qui est en même temps président du Comité Stratégie et Corporate Development), du vice-président du conseil d'administration (président du comité nominations et ressources humaines) et du président du comité Finances et Audit. Ces opérations ne peuvent dépasser CHF 30 millions dans une année civile et ne sont autorisées que si la situation financière le permet.
- Au-delà de CHF 10 millions (ou du plafond annuel de CHF 30 millions), la décision revient au conseil d'administration selon la voie ordinaire.

Le directeur général est responsable de l'organisation et de l'exécution des attributions de la direction, notamment: proposer la stratégie, mettre en vigueur les principes de politique et de stratégie d'entreprise, de plans et de réalisations; définir les missions, gérer et diriger la société; assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires de la société ainsi que son bon renom; préparer les budgets de fonctionnement, d'investissements et de trésorerie; engager le personnel et fixer les rémunérations individuelles; représenter le Groupe auprès des tiers; organiser l'information à donner à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise. Le directeur général préside le comité de direction qui regroupe, outre les directeurs, le secrétaire général (secrétaire du conseil d'administration) et la responsable de la communication.

Le président du conseil d'administration et le directeur général sont en contact permanent pour coordonner leurs actions respectives et faire le point sur les affaires en cours.

3.7 INSTRUMENTS D'INFORMATION ET DE CONTRÔLE À L'ÉGARD DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le conseil d'administration est informé sur la marche des affaires lors de chaque séance. Un accent particulier est mis sur les bouclements consolidés du Groupe et sur les comptes individuels de ses filiales. Deux fois par an, les bouclements sont complétés par une estimation détaillée des résultats annuels escomptés. Deux fois par an, un reporting des participations, qui expose l'évolution des entreprises et sociétés dans lesquelles le Groupe a des intérêts financiers, est établi par la direction générale à l'intention du conseil d'administration.

La direction du Groupe présente ses plans d'actions au conseil d'administration. Ces documents fournissent au conseil d'administration la base sur laquelle il exerce son contrôle, base complétée par une information régulière sur les principaux projets conduits par la direction du Groupe, et sur l'évolution du Groupe: chiffre d'affaires, marges par segment de clientèle, trésorerie, investissements corporels, garanties et cautionnements, risques, effectifs du personnel.

Romande Energie Holding SA dispose d'une structure d'audit interne, en complément à celle de la gestion des risques. L'auditeur interne rapporte en toute indépendance au comité Finances et Audit du conseil d'administration.

Une charte d'audit interne est strictement appliquée. Elle s'appuie sur les normes internationales telles que décrites par le «Institute of Internal Auditors» et en reprend les formulations principales: «l'audit aide l'organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise, et en faisant des propositions pour renforcer son efficacité».

En raison de l'accent mis sur la gestion des risques, un seul audit interne a été lancé en 2008. Pour le détail, nous renvoyons le lecteur à la page 27 du présent rapport de gestion.

Le conseil d'administration reçoit régulièrement, et en tout cas pour chaque séance, les documents qui relatent l'évolution des activités du Groupe.

Les **procès-verbaux des séances de direction** sont remis au président et au vice-président du conseil d'administration.

Une **revue de presse** quotidienne est envoyée à tous les membres du conseil d'administration.

En ce qui concerne le **management des risques**, nous renvoyons le lecteur aux pages 27 et 107 (note 39) du présent rapport, où le processus détaillé est décrit.

4. DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale, dont les membres sont nommés par le conseil d'administration, est formée des personnes suivantes:

4.1 – 4.2 QUALIFICATIONS ET FONCTIONS DES MEMBRES DE LA DIRECTION

Aucun directeur n'exerce des fonctions de consultant pour des groupes d'intérêt importants, en Suisse et/ou à l'étranger. Tous les membres de

la direction sont de nationalité suisse. Aucun d'eux n'a exercé d'activité antérieure pour le Groupe ou l'une de ses sociétés.

Nom	Directeur Unité d'Affaires	Année de naissance	Collaborateur depuis
Pierre-Alain Urech	Directeur général	1955	2004
Denis Matthey	Directeur Finances, Informatique et Logistique, suppléant du directeur général	1958	2004
Frédéric Lin	Directeur a.i. Distribution depuis le 1 ^{er} novembre 2008	1965	1993
Jean-Pierre Mitard	Directeur Romande Energie Commerce SA	1966	2000
Philippe Mueller	Directeur UA Environnement	1970	2009
Claude Ruch	Directeur Ressources humaines, Services généraux et Sécurité	1947	2004

Yves Lehmann, Directeur Distribution depuis 2004, a quitté l'entreprise le 31 octobre 2008



Direction 2009

De gauche à droite en première rangée:

Jean-Pierre Mitard
Pierre-Alain Urech
Karin Devalte

De gauche à droite en deuxième rangée:

Olivier Rapin
Claude Ruch
Philippe Mueller
Denis Matthey
Frédéric Lin

Pierre-Alain Urech Directeur général

M. Urech est ingénieur civil diplômé de l'EPFZ et a obtenu un diplôme post-grade à l'EPFL. Il dirige le Groupe Romande Energie depuis le 1^{er} juillet 2004.

M. Urech préside le conseil d'administration des forces motrices Hongrin-Léman, celui de la Société des forces motrices du Grand-St-Bernard, ainsi que le conseil d'administration de Romande Energie Commerce SA, créée par le Groupe avec 8 autres entreprises électriques en décembre 2007, et celui de la société de transports publics VMCV à Montreux. Il est vice-président du conseil d'administration de Cisel Informatique SA à Matran, de la société forces motrices de l'Avançon à Bex et de Centrale Thermique de Vouvry SA à Vouvry. Il préside la société électrique Vevey-Montreux depuis son rachat à 100% par le Groupe en été 2008. Il est membre du conseil d'Hydro Exploitation SA à Sion. Il est également vice-président du comité de l'AES

(Association des entreprises électriques suisses). Sur un plan privé, il est membre, depuis le 4 janvier 2008, du conseil d'administration de la société des remontées mécaniques TéléVillars-Gryon SA.

Jusqu'à son arrivée dans le Groupe Romande Energie, M. Urech a fait toute sa carrière aux CFF. Après avoir exercé des fonctions de direction et de management à divers niveaux des CFF, il a été chef du projet Rail 2000, directeur du 1^{er} arrondissement à Lausanne, puis il a été nommé directeur général à Berne en 1995. Il est devenu le vice-président de la direction d'entreprise CFF SA en 1999. Il a dirigé durant 9 ans l'importante division de l'infrastructure, à laquelle étaient notamment rattachées l'énergie et les usines électriques. Il était président ou membre de nombreux conseils d'administration de sociétés liées aux CFF, à l'énergie électrique en Suisse et aux chemins de fer en Europe.

Denis Matthey

Directeur Finances, Informatique et Logistique, et suppléant du directeur général

M. Matthey est au bénéfice d'une licence HEC et d'un diplôme fédéral d'expert comptable. Il occupe la fonction de directeur financier du Groupe Romande Energie depuis le 1^{er} janvier 2004. Il a été nommé suppléant du directeur général le 27 août 2008.

M. Matthey est administrateur de la société électrique du Bas-Valais, des sociétés Romande Energie Renouvelable SA (président), Forces motrices du Grand-St-Bernard, neo technologies SA à Lausanne, CISEL Informatique SA à Matran, Spontis SA à Granges-Paccot (président) et Romande Energie Commerce SA, à Morges, toutes sociétés liées au Groupe Romande Energie. Il préside HC SA à Fribourg, société acquise par le Groupe en 2008.

M. Matthey a commencé sa carrière au sein des cabinets d'audit internationaux PWC Zurich et KPMG Genève (1981-1987). Il a ensuite assumé la fonction de directeur financier et administratif, puis celle d'administrateur de la société STS, appartenant au groupe Shipley basé à Boston (1987 à 1990), actif dans la conception et la construction d'installations de galvanoplastie destinées aux grands constructeurs informatiques. De 1990 à 2002, il a assuré ces mêmes fonctions, puis celle de directeur général du groupe international Matthey, leader européen de la fabrication de tubes en acier inoxydable pour l'industrie automobile, vendu en 2002 au groupe Arcelor, lequel a fusionné en 2006 avec le Groupe Mittal pour former le No 1 mondial de la sidérurgie. M. Matthey a été directeur financier d'une des unités d'affaires d'Arcelor, de 2002 à 2003.

Frédéric Lin

Directeur ad intérim Distribution depuis le 1^{er} novembre 2008

M. Frédéric Lin a été désigné directeur a.i. de l'UA Distribution, pour remplacer M. Lehmann à partir du 1^{er} novembre 2008.

Né en 1965, M. Lin est titulaire d'un certificat fédéral de capacité de mécanicien de machines, option électricité (1987); d'un diplôme d'ingénieur ETH/HES en électricité (1992), d'un diplôme d'ingénieur de gestion ETS-UTS (1997) et d'un diplôme du Cours de Direction d'Entreprise CDE du CRPM (2006).

Il a débuté sa carrière professionnelle en 1983 chez Bobst, à Lausanne. En 1993 il a été engagé à la Compagnie vaudoise d'électricité. En 2001, il a été nommé Responsable de l'exploitation et du développement du réseau à Yverdon-Moudon, région étendue ensuite à Nyon et Morges.

Depuis 2007, il occupe le poste d'Asset Manager, responsable de la gestion du patrimoine de la distribution haute, moyenne et basse tension.

M. Lin est membre du conseil d'administration de la société de distribution d'électricité de Champéry et il siège au conseil d'administration de HC SA à Fribourg.

Jean-Pierre Mitard

Directeur Marketing et Vente, directeur de Romande Energie Commerce SA, à Morges, depuis sa création

M. Mitard est diplômé de l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales (EDHEC) de Lille, en France, et de «l'Executive Programme» de l'Université de Stanford aux Etats-Unis. Il est directeur Marketing et Vente du Groupe Romande Energie depuis le 1^{er} juillet 2000 et de Romande Energie Commerce SA depuis sa création à fin 2007.

Il est membre du conseil d'administration de neo technologies SA depuis sa création en janvier 2004, en qualité de président, puis de vice-président. Il préside le conseil d'administration d'Enerbois SA, créé à fin 2007, et siège au conseil de la société électrique du Bas-Valais, et de la société des forces motrices Hongrin-Léman SA.

M. Mitard a commencé sa carrière dans la vente de solutions informatiques en Suisse romande, puis a assuré, durant plusieurs années, la Direction Vente et Marketing Suisse, à Zurich, d'un constructeur informatique américain. Il a ensuite créé et dirigé, depuis Bruxelles, pour la région Europe, Moyen-Orient et Afrique, le product management des solutions de télécommunications d'entreprises de Lucent Technologies.

Philippe Mueller

**Directeur de l'Unité d'affaires
Environnement et Romande Energie
Renouvelable, depuis le 5 janvier 2009**

Monsieur Philippe Mueller, nouveau directeur de l'Unité d'Affaires Environnement (UAE) et membre de la direction de Romande Energie, a pris ses fonctions ce 5 janvier 2009.

Diplômé de la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne, M. Mueller a débuté sa carrière professionnelle au Pakistan avant d'intégrer le bureau RG Riedweg & Gendre SA, à Genève, en tant qu'ingénieur conseil. Il y a passé 8 années, période qu'il a mise également à profit pour obtenir une licence ès sciences économiques et politiques à l'Université de Genève.

En 2003, il a été engagé comme Responsable de Projets et d'Analyse en matière d'énergie par BKW FMB Energie SA (FMB) à Berne avant d'être nommé Responsable Contracting et NEE (Neue Erneuerbare Energien) 2 ans plus tard. En août 2007, Philippe Mueller est promu COO (Chief Operating Officer) et membre de la direction de la nouvelle entité sol-E Suisse SA, liée au groupe BKW FMB.

L'UA EN de Romande Energie a été créée le 1^{er} février 2008. En tant que directeur de celle-ci, Philippe Mueller conduira, à terme, plusieurs dizaines de collaborateurs actifs dans les domaines suivants:

- production hydraulique (unités actuelles et nouveaux projets);
- production par le biais des nouvelles énergies renouvelables (éolien, petites installations hydrauliques, solaire, biomasse, géothermie profonde, domaines d'activité de Romande Energie Renouvelable, filiale de Romande Energie);
- promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et de l'efficacité énergétique (par le développement des pompes à chaleur, notamment);
- recherche et développement appliqués aux énergies renouvelables.

Claude Ruch

**Directeur Ressources humaines,
Services généraux et Sécurité**

M. Ruch est titulaire d'un CFC d'employé de commerce et a poursuivi sa formation dans le domaine des finances (IMD), du contrôle de gestion et des ressources humaines en Suisse et à l'étranger. Il occupe la fonction de directeur des Ressources humaines, Services généraux et Sécurité, du Groupe Romande Energie depuis le 10 mai 2004.

Il est membre du conseil d'administration de Romande Energie Commerce SA à Morges, préside le conseil d'administration d'Effitec SA à Morges et siège à la Société électrique des forces de l'Aubonne, à Aubonne.

M. Ruch a débuté son parcours professionnel dans le Groupe Swissair, où il a occupé différentes fonctions au sein du département des finances, tout d'abord à Zurich, ensuite, pendant 18 ans, en Europe et en Asie en tant que responsable des finances pour un pays, et finalement pour la région Extrême-Orient, à Hong-Kong. De retour en Suisse, il a repris un poste de contrôleur de gestion à Genève, puis a bifurqué dans le domaine des Ressources humaines de la compagnie à Genève et à Zurich, où il a été vice-président des Ressources humaines pour la division logistique du Groupe. En 1999, il a quitté SAirGroup et il a successivement occupé le poste de directeur des Ressources humaines pour DHL Suisse et McDonald's Suisse.

Yves Lehmann

**Directeur Distribution
(Directeur ayant quitté l'entreprise en 2008)**

M. Lehmann a quitté le Groupe à la fin octobre 2008 pour donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle. Il a conduit avec compétence et dévouement l'importante Unité d'affaires Distribution où il a mené différentes réformes importantes dans le domaine de l'organisation et des processus de travail. Le Groupe gardera un bon souvenir des quelque 4 années qu'il a passées au sein de la direction générale.

4.3 CONTRATS DE MANAGEMENT

Romande Energie SA n'a pas attribué de mandats de management.

- Stratégie et Corporate Development
- Finances et Audit
- Nominations et Ressources humaines

5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.1 – 5.2 En vertu de l'art. 22 des statuts, le conseil décide lui-même de sa rémunération dans les limites usuelles. Les membres du conseil d'administration reçoivent une indemnité annuelle fixe (indépendante du résultat du Groupe) et des jetons de présence pour leur participation aux séances. Les membres ne reçoivent pas d'indemnités forfaitaires pour frais de représentation mais sont remboursés le cas échéant pour leurs frais effectifs.

La fixation de la rémunération ne fait l'objet d'aucune périodicité. Elle est proposée par le comité nominations et ressources humaines, qui contrôle les rémunérations usuelles pratiquées dans le monde des affaires en Suisse. Elle n'est pas différenciée entre les administrateurs.

Jetons de présence CHF 600.–/séance d'un demi-jour; 900.– pour un jour complet.

Les membres du conseil d'administration reçoivent une indemnité de CHF 0.70/km pour les trajets effectués entre leur lieu de travail ou domicile et le lieu des séances.

Des jetons de présence peuvent être versés au président, au vice-président et à tout autre administrateur pour des séances externes ou de préparation particulières.

Il n'existe aucune allocation de tantièmes, aucune attribution d'actions non plus que d'autres formes de participation au bénéfice. Le total des rémunérations versées en 2008 par Romande Energie Holding SA et ses filiales (voir page 57 et note 8, page 115) aux douze membres du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA qui ont exercé en 2008 est de CHF 612 100.–.

Le total des rémunérations versées en 2008 par Romande Energie Holding SA et ses sociétés filles à deux membres du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA, qui ont cessé leur fonction en cours d'année (MM. Barde et Francfort), est de CHF 54 900.–. Ces rémunérations étaient relatives à la période effectuée par ces administrateurs au conseil en 2008.

Indemnités annuelles et jetons	en CHF
Président	70 000.–
Vice-président	37 500.–
Administrateur	30 000.–
Président d'un comité spécialisé en plus de l'indemnité de base	6 000.–

5.3 – 5.8 En 2008, les honoraires ont été les suivants:

Rémunération globale	CHF
(y compris rémunération versée par d'autres sociétés du Groupe (≥50%), le cas échéant	2008
Guy Mustaki, président	101 500
Wolfgang Martz, vice-président	79 100
Laurent Ballif *	46 100
Hubert Barde (jusqu'au 8 mai 2008)	15 000
Christian Budry	45 000
Laurent Francfort (jusqu'au 9 décembre 2008)	39 900
Bernard Grobéty	39 300
Antoine Lattion	73 800
Giovanni Leonardi ** (dès le 8 mai 2008)	25 100
Jean-Jacques Miauton	59 000
Jean-Yves Pidoux *	50 200
Daniel Schmutz	38 100
Total	612 100

* Versé à l'Etat ou à la commune représentée
 ** Versé à ALPIQ

Ces montants sont indiqués sans les charges sociales. Voir note 8, page 115 du présent rapport.

Direction générale

5.1 – 5.2 La rémunération des membres de la direction générale est fixée par le comité nominations et ressources humaines du conseil d'administration, dans les normes usuelles. Le droit de contrôle du conseil d'administration est réservé.

5.3 – 5.8 La rémunération est basée sur une partie fixe et une partie variable, qui est fonction des résultats de l'entreprise (EBITDA) et des performances individuelles, et qui peut théoriquement s'élever entre 35 % et 65 % de la partie fixe. Le total des rémunérations octroyées pour l'année 2008 aux membres de la direction générale se monte à:

Rémunération de la direction (5 personnes) octroyé pour l'exercice

CHF 000	2008	2007
Rémunération	1 944*	1 885*
Frais de représentations	78	78
Charges sociales de la direction	428	416
Rémunération y.c. charges	2 450	2 379
* Dont partie variable	788	750

Rémunération la plus élevée: M. Pierre-Alain Urech, directeur général: CHF 657 510.– + frais de représentation CHF 18 000.– + charges sociales CHF 143 910.– (en 2007: CHF 640 012.– + CHF 18 000.– + CHF 140 175). Sur ces montants, la partie variable représente en 2008 CHF 300 000.– (en 2007: CHF 290 000.–).

Les membres de la direction générale bénéficient, s'ils le désirent, d'une voiture de fonction et remboursent à l'entreprise leurs déplacements privés.

Les frais de représentation indiqués ci dessus ont la forme d'une indemnité forfaitaire de CHF 1 250.– /mois (directeur général: CHF 1 500.– /mois). En contrepartie, les directeurs assument leurs débours journaliers à concurrence de CHF 50.–/jour (directeur général: CHF 75.–/jour).

Toutes les rémunérations (indemnités annuelles et jetons de présence) des membres de la direction liées à des mandats d'administrateurs sont versées intégralement à Romande Energie SA.

5.5 AUTRES AVANTAGES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Détention d'actions

Actions détenues		
par des sociétés du Groupe	39 174 actions	3,4 %
Autres actionnaires	1 100 826 actions	96,6 %

Dont:

• Nombre d'actions détenues par les membres du conseil d'administration	36 actions	<1 %
• Nombre d'actions détenues par les membres de la direction générale	12 actions	<1 %

Il n'y a pas eu d'attribution d'actions ou d'options aux membres du conseil d'administration ou de la direction pendant l'exercice 2008.

De même que lors des exercices précédents, aucun avantage du type options, honoraires additionnels, prêts, abandon de créance, ou autre avantage pécuniaire ou en nature n'a été accordé à des membres du conseil d'administration ou de la direction en 2008, non plus qu'à des personnes qui leur sont proches.

Relevons que les entreprises dans lesquelles MM. Grobéty (Vaudoise Assurances), Leonardi (ALPIQ) et Miauton (CRH Gétaz Holding) sont actifs détiennent des actions du groupe; ALPIQ détient 1 140 89 actions, soit 10 % du capital. Les communes de Vevey et Lausanne dont sont issus MM. Ballif et Pidoux détiennent respectivement 13'320 et 16'413 actions.

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

Toutes les actions donnent droit à une voix. Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire, une personne désignée par le conseil d'administration, le représentant indépendant ou un tiers.

6.1 LIMITATION ET REPRÉSENTATION DES DROITS DE VOTE

Il n'y a pas de limitation des droits de vote.

6.2 QUORUMS ET MAJORITÉS STATUTAIRES

Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix représentées, sauf pour les objets qui exigent 2/3 des voix en vertu de l'article 704, al. I du Code des obligations. Les élections se font à la majorité absolue des voix représentées au premier tour et à la majorité relative au second tour. Dans les décisions et élections, en cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante.

6.3 – 6.4 CONVOCATIONS, INSCRIPTIONS À L'ORDRE DU JOUR

Les dispositions légales s'appliquent mais un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 5 % au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce, 20 jours au moins avant la date de sa réunion, et par avis individuel pour les actionnaires inscrits au Registre. Un avis préalable est publié environ trois mois auparavant.

Des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale d'un million de francs ou 5 % du capital-actions peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. Cette requête doit être communiquée par écrit au conseil d'administration au plus tard 30 jours avant l'assemblée en indiquant les objets des discussions et les propositions.

6.5 INSCRIPTIONS AU REGISTRE DES ACTIONS

Les détenteurs d'actions doivent se faire inscrire au plus tard 8 jours avant l'assemblée des actionnaires pour pouvoir participer à cette dernière ou déléguer leurs pouvoirs de représentation.

7. PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

7.1 Les statuts ne comprennent aucune clause relative à cet objet. Il n'y a pas de clause d'opting-out ou d'opting-up. Il est rappelé qu'une convention d'actionnaires lie l'Etat de Vaud, la Banque Cantonale Vaudoise et 130 communes vaudoises par un droit de préemption réciproque sur leurs actions. Ces actionnaires détiennent 53,54 % du capital et des voix.

7.2 CLAUSES RELATIVES AUX PRISES DE CONTRÔLE

Les statuts ne contiennent aucune clause relative à cet objet. Il n'y a pas non plus d'accord ou de programme en faveur des membres du conseil d'administration ou de la direction pour ces cas. Le délai de résiliation du contrat de travail du directeur général est de 12 mois pour la fin de chaque période de 2 ans et celui des directeurs de 6 mois pour n'importe quelle échéance de fin de mois.

8. ORGANE DE RÉVISION

8.1 MANDAT ET FONCTIONS DE L'AUDITEUR

Ernst & Young SA est l'auditeur indépendant mandaté par le Groupe Romande Energie depuis l'exercice 1997 (auparavant, Société Fiduciaire Lémano, du même groupe). L'auditeur responsable du mandat, M. Serge Clément, est entré dans ses fonctions en mai 2008.

8.2 – 8.3 HONORAIRES DES RÉVISEURS EN 2008

	CHF 000
Services liés à l'audit	280
Services fiscaux	36
Autres services	175

Par services liés à l'audit, on entend le travail de base annuel nécessaire à l'examen des comptes sociaux de chaque entité, ainsi que l'examen des comptes consolidés du Groupe Romande Energie. Ils incluent les prestations des auditeurs en relation avec les plans de retraite, et le suivi dans la mise en œuvre ou dans la mise à jour des méthodes comptables. Ces services englobent aussi l'examen du présent chapitre Gouvernement d'entreprise et l'émission des rapports d'audit.

8.4 INSTRUMENTS DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE RELATIFS À L'ORGANE DE RÉVISION

Voir comité Finances et Audit, sous point 3.5 ci-dessus.

L'organe de révision est invité à chaque séance du comité Finances et Audit. En 2008, l'organe de révision a participé effectivement à trois séances du comité. Les remarques de l'auditeur font l'objet de plans d'actions et les conclusions sont toutes soumises à nouveau au comité Finances et Audit pour contrôle. L'organe de révision travaille en toute indépendance, que ce soit à l'égard du conseil d'administration ou de la direction.

Les honoraires de l'organe de révision sont également examinés par le comité Finances et Audit. L'organe de révision présente toutes les garanties de compétences professionnelles requises pour une société cotée en Bourse.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

Le Groupe Romande Energie poursuit une politique d'information ouverte et adaptée à sa taille et à son importance. Les mesures de communication prises visent à protéger la crédibilité de l'entreprise auprès du public. Une attention particulière est également accordée à l'information des cadres concernés pour leur permettre d'assumer leurs responsabilités de dirigeants.

La responsable de la communication externe et interne est Mme Karin Devalte. Elle est atteignable à l'adresse suivante:

Romande Energie SA
rue de Lausanne 53, 1110 Morges
tél. 021 802 95 67
courriel:
karin.devalte@romande-energie.ch

Le responsable des relations avec les investisseurs est M. René Lauckner

Romande Energie SA
rue de Lausanne 53, 1110 Morges
tél. 021 802 95 24
courriel:
rene.lauckner@romande-energie.ch

Les actionnaires privés et publics du Groupe sont informés par le rapport annuel, le rapport semestriel ainsi que par des communiqués de presse sur les éléments essentiels de l'activité. Les informations qui peuvent influencer le cours des actions sont publiées sous forme de publicité événementielle selon les directives de la Bourse suisse.

Les informations sont préparées par les services d'état-major responsables de la communication et par l'équipe des relations avec les investisseurs. Les informations relatives au Groupe sont également disponibles sur Internet (www.romande-energie.ch).

Le lien qui permet aux investisseurs (push and pull) de s'abonner aux informations du Groupe est:

http://www.romande-energie.ch/wwwromande/pages/investisseur/abonnement_mailing.asp

Les **publications statutaires** sont effectuées dans la Feuille officielle suisse du commerce et par avis personnel aux actionnaires inscrits au Registre pour ce qui concerne la convocation de l'assemblée générale.

Un **agenda financier**, incluant les dates de publication des comptes annuels et semestriels et du rapport de gestion ainsi que la date des conférences de presse, est disponible sur le site Internet du Groupe dès le début de l'exercice annuel.



Ernst & Young SA
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

**Rapport relatif à la Review à l'attention du Conseil d'administration de
Romande Energie Holding SA, Morges**

Lausanne, le 30 mars 2009

**Rapport relatif à la Review des informations publiées sur le Corporate
Governance**

Vous nous avez confié le mandat d'effectuer une Review (examen succinct) des informations publiées sur le Corporate Governance selon la directive de la SWX Swiss Exchange par Romande Energie Holding SA pour l'exercice clos au 31 décembre 2008. Ces informations se trouvent dans un chapitre distinct du rapport de gestion, aux pages 38 à 60. Le conseil d'administration est responsable de la publication de ces informations. Notre mandat consiste à émettre un rapport sur la base de notre Review.

Notre Review doit nous permettre de constater que les informations publiées sont complètes et ne contiennent pas d'erreur significative, même s'il ne s'agit pas du même degré de certitude que dans le cadre d'une révision. La Review se limite principalement à interroger les collaborateurs responsables de la présentation de ces informations, à consulter les documents pertinents et à effectuer des opérations de contrôle analytiques en relation avec les informations sur le Corporate Governance. Nous n'avons pas effectué de révision et c'est pour cette raison que nous ne délivrons pas d'opinion de révision.

Concernant les données relatives au chapitre 5 de la directive SWX sur les informations relatives au Corporate Governance (rémunérations, participations et prêts), nous avons également examiné le processus de collecte des informations correspondantes. Nous avons en outre demandé une déclaration d'intégralité écrite aux personnes concernées.

A notre avis, le rapport sur le Corporate Governance répond aux exigences formelles de la directive concernant les informations relatives au Corporate Governance. Durant notre Review, nous n'avons pas constaté de faits qui nous amèneraient à conclure que les informations publiées ne sont pas complètes ou présenteraient des erreurs significatives.

Ernst & Young SA

Serge Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Christelle Sierro
Experte-réviseur agréée

PARTIE FINANCIÈRE



Sommaire

64 Comptes consolidés du Groupe Romande Energie	Société mère : comptes annuels de Romande Energie Holding SA	117 Liste des abréviations
68 Rapport du réviseur des comptes consolidés	109 Rapport de l'organe de révision	
70 Compte de résultat consolidé	111 Compte de résultat	
71 Bilan consolidé	112 Bilan	
72 Tableau des flux de trésorerie consolidés	113 Annexe aux comptes annuels	
73 Variations des capitaux propres consolidés	116 Proposition de répartition du bénéfice au bilan	
74 Annexe aux comptes consolidés		



GROUPE ROMANDE ENERGIE

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS

CHF '000, sauf indication contraire	2008	2007	2006	2005	2004
COMPTE DE RÉSULTAT					
Activités poursuivies					
Chiffre d'affaires net	572 455	472 807	466 068	482 096	480 192
Marge brute opérationnelle	248 137	231 036	268 071	292 482	323 315
Charges de personnel	73 844	76 330	89 685	90 855	101 644
EBITDA	129 794	116 239	140 532	161 945	182 493
EBIT	84 719	72 728	96 579	135 729	138 565
Activités abandonnées					
Résultat net sur les activités abandonnées	(1 276)	740	-	-	-
Bénéfice net de l'exercice	122 669	171 618	97 333	124 605	121 194
FLUX DE TRÉSORERIE					
Liquidités nettes sur les activités opérationnelles	83 492	85 836	111 295	157 503	135 460
Liquidités/dépenses nettes liées aux activités d'investissements	(93 967)	(41 616)	(120 972)	4 305	(96 144)
Dépenses nettes liées aux activités de financement	(33 287)	(68 062)	(17 462)	(19 110)	(22 463)
AUTRES INDICATIONS					
Bénéfice par action (en CHF)	111	156	87	106	107
Dividende ordinaire (pour 2008: proposé) par action (en CHF)	22.--	20.--	18.--	15.--	12.--
Dividende extraordinaire (pour 2008: proposé) par action (en CHF)	-	10.--	-	-	-
Dividende (pour 2008: proposé) par action (en CHF)	22.--	30.--	18.--	15.--	12.--
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	1 805 620	1 802 675	1 404 478	1 147 680	1 022 781
Capitaux propres en % des actifs	83.6	81.0	75.2	69.9	68.9
Capitaux propres par action (en CHF)	1 640	1 638	1 276	1 043	925
Cours de l'action Romande Energie Holding au 31 décembre (en CHF)	1 980	2 085	1 668	1 285	1 155

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS FINANCIERS EN 2008

Le Groupe enregistre un résultat net de CHF 123 millions, soit une diminution de 29% par rapport à l'exercice précédent. Pour rappel, le résultat 2007 de CHF 172 millions avait été influencé de manière importante par une reprise de correction de valeurs des actifs d'EOS pour un montant de CHF 71 millions. Le bénéfice hors part aux résultats des sociétés associées ne recule que de 7.3% pour s'élever à CHF 58.8 millions contre CHF 63.4 millions en 2007. Le résultat net du Groupe est également influencé négativement par les variations des instruments financiers.

Les fonds propres attribuables aux actionnaires de la société-mère sont stables à CHF 1.8 milliard, soit 83% du total du bilan.

La capitalisation boursière diminue de 4.3% pour atteindre CHF 2.2 milliards. Pour la septième fois consécutive, le Conseil d'administration propose une augmentation du dividende à CHF 22.- par action contre CHF 20.- pour l'exercice 2007 (dividende ordinaire).

Chiffre d'affaires en hausse

La hausse du chiffre d'affaires énergie de CHF 96 millions reflète une croissance du volume des ventes d'énergie de 502 GWh (+17.2%). Cette croissance est due d'une part à une évolution positive des ventes sur le marché de gros pour 201 GWh et d'autre part à la création de Romande Energie Commerce SA (+GWh 301). Cette dernière a permis de regrouper les activités commerciales de plusieurs distributeurs vaudois.

Forte hausse des achats d'énergie

Les charges en relation avec les achats d'énergie ont augmenté de CHF 82.9 millions ou 39.6% par rapport à 2007. Cette augmentation est due tant à des volumes achetés supérieurs, qu'à un prix d'achat sur les marchés nettement plus élevé en 2008 qu'en 2007. La production propre est en baisse de 49 GWh, soit 9.5%. Sur l'exercice 2008, les volumes d'énergie achetés ont augmenté de 550GWh (+22.9%).

Progression de la marge brute opérationnelle

La marge brute opérationnelle est en augmentation de CHF 17 millions par rapport à 2007, pour atteindre CHF 248 millions. Toutefois le taux de marge brute passe de 49% en 2007 à 43% en 2008.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation atteignent CHF 163.4

millions en hausse de CHF 5.1 millions en comparaison avec l'exercice précédent. Cet écart provient entre autres de la modification du périmètre de consolidation enregistré en 2008. A périmètre constant, cette hausse se limite à CHF 4.4 millions, elle s'explique par une baisse des bénéfices sur ventes d'immobilisations, par la création du nouveau périmètre d'activité de Romande Energie Commerce SA ainsi que par les coûts d'adaptation du système informatique de gestion pour satisfaire aux exigences légales de la libéralisation du marché de l'électricité.

Augmentation de l'EBIT

L'EBIT 2008 atteint CHF 84.7 millions dépassant de CHF 12 millions celui de 2007. Cette amélioration n'est toutefois pas suffisante pour maintenir au niveau 2007 le résultat d'exploitation exprimé en pourcent du chiffre d'affaires qui passe de 15.4% à 14.8%.

Produits et charges financiers

L'exercice 2008 montre un résultat financier négatif de CHF 9.1 millions alors que l'exercice 2007 dégageait un solde positif de CHF 8.7 millions. Cette détérioration est essentiellement due à l'évolution de l'euro qui impacte négativement la valorisation à la juste valeur des instruments financiers destinés à couvrir le risque de change des achats d'énergie.

Baisse du résultat des sociétés associées

En 2007, les comptes d'EOS enregistraient une reprise de perte de valeur, non récurrente, de CHF 71 millions (part du Groupe). En excluant cette opération, la part du Groupe dans le résultat net d'EOS s'élevait à CHF 25 millions. En 2008, la part au résultat EOS s'élève à CHF 58.7 millions. Abstraction faite de la reprise de perte de valeur enregistrée en 2007, le résultat est en progression de CHF 33.7 millions.

Baisse du bénéfice net de 28.6%

La baisse du résultat net est due en majeure partie à la baisse du résultat des sociétés associées. Sans tenir compte de ce dernier, le bénéfice net est en baisse de 7.3% à CHF 58.8 millions contre CHF 63.4 millions en 2007.

Fonds propres du Groupe

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère sont stables par rapport à 2007, ils s'élèvent à CHF 1.8 milliard. Le ratio d'indépendance financière (capitaux propres / total bilan) passe de 81% en 2007 à 83.6% pour l'exercice 2008.

Augmentation du dividende ordinaire

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée

générale des actionnaires de verser un dividende ordinaire de CHF 22.-. En 2007 le Groupe a versé un dividende ordinaire de CHF 20.- par action plus un dividende extraordinaire de CHF 10.- par action soit un total de CHF 30.-. Si l'Assemblée générale des actionnaires accepte cette proposition, il en résultera une sortie de trésorerie de CHF 24.2 millions en 2009 en tenant compte des actions propres détenues.

Capital-actions

Au 31 décembre 2008, le capital-actions émis était constitué de 1 140 000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune. L'Assemblée générale du 25 mai 2008 a décidé de renouveler le capital autorisé d'au maximum 405'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune, autorisation valable jusqu'au 24 mai 2010. Au 31 décembre 2008, aucune des actions constituant le capital autorisé n'avait été émise.

En 2005, une convention a été signée entre le Canton de Vaud, des communes vaudoises et la Banque Cantonale Vaudoise, convention qui prévoit un droit de préemption réciproque en cas de vente des actions détenues par l'une ou l'autre de ces parties. Au 31 décembre 2008, le groupe ainsi formé détient 53.48% du capital-actions.

Recul du cours de l'action en 2008

L'action Romande Energie Holding SA a clôturé à CHF 1'980 au 31.12.2008 contre CHF 2'085 au 31.12.2007, soit une diminution de 5%.

Baisse de la capitalisation boursière et de la valeur d'entreprise

Compte tenu des actions propres détenues et du cours de l'action au 31 décembre 2008, la capitalisation boursière de CHF 2.2 milliards est proche de celle de 2007 (CHF 2.3 milliards).

La valeur d'entreprise – qui représente le montant total que les actionnaires et les tiers ont investi dans le Groupe sous déduction des liquidités – se présentait de la manière suivante au 31 décembre 2008:

CHF '000	2008	2007
Capitalisation boursière	2 179 635	2 295 222
Intérêts minoritaires	18 039	45 685
Dettes financières	39 462	80 441
./. Liquidités	(161 194)	(205 373)
Valeur d'entreprise	2 075 942	2 215 975
Valeur d'entreprise/EBITDA	16.00	18.78

Acquisitions et cessions

Le 31 mai 2008 le Groupe a acquis la société de conseil HCSA, active en Suisse romande. Cette transaction s'inscrit dans la stratégie du Groupe, qui vise à étendre ses activités en matière de conseils aux distributeurs d'énergie.

La transaction pour le rachat de réseaux électriques en Valais s'est concrétisée le 2 juillet 2008 par une prise de participation de 94.55% dans la Société de distribution d'électricité de Champéry (SDEC), cette dernière détenant 100% du capital-actions de la Société Hydro Electricique, Val d'Illeiz (SHEVI).

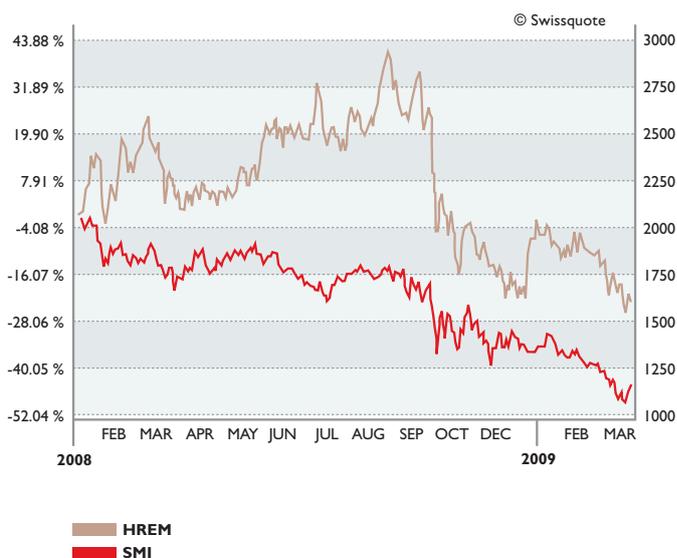
Dans le cadre des négociations avec les communes actionnaires de la société-fille Société électrique Vevey-Montreux (SEVM), l'activité de transports publics (VMCV) a été cédée aux dites communes. Dans le même temps, le Groupe a acquis les actions SEVM détenues par ces communes, soit 33.65% du capital et détient désormais le 100% du capital-actions.

Perspectives 2009

La dégradation du cadre économique global va certainement influencer négativement la consommation électrique au cours de l'exercice 2009. Sous réserve de conditions climatiques particulières, le Groupe s'attend donc à une baisse de son chiffre d'affaires et par là de son résultat opérationnel.

Le rapprochement de EOS et Atel au sein d'Alpiq aura une incidence significative sur les comptes 2009 du Groupe. En effet, ce rapprochement permet à EOS de revaloriser ses actifs et de constater un gain unique qui impactera les comptes du Groupe pour un montant de l'ordre de CHF 462 millions.

Evolution du cours de l'action Romande Energie Holding SA du 01.01.2008 au 01.03.2009



COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ROMANDE ENERGIE

RAPPORT DU RÉVISEUR DES COMPTES CONSOLIDÉS 2008



Ernst & Young SA
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ev.com/ch

A l'Assemblée générale de
Romande Energie Holding SA, Morges

Lausanne, le 30 mars 2009

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés joints de Romande Energie Holding SA comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 70 à 107) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse, aux Normes d'audit suisses (NAS), ainsi qu'aux International Standards on Auditing (ISA). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

 Membre de la Chambre fiduciaire

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Clément'.

Serge Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sierro'.

Christelle Sierro
Experte-réviseur agréée

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ROMANDE ENERGIE

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2008

CHF '000, sauf données par action	NOTE	2008	2007
Chiffre d'affaires net des activités poursuivies	6	572 455	472 807
Achats d'énergie, matériel et prestations de tiers	7	(324 318)	(241 771)
Marge brute opérationnelle des opérations poursuivies		248 137	231 036
Charges de personnel	8	(73 844)	(76 330)
Autres charges d'exploitation	9	(44 499)	(38 467)
Amortissements des immobilisations corporelles	19, 20	(45 024)	(43 511)
Amortissements des immobilisations incorporelles	21	(51)	-
Résultat opérationnel (EBIT₁) des activités poursuivies		84 719	72 728
Produits financiers	10	9 073	12 160
Charges financières	10	(18 164)	(3 455)
Part au résultat net des sociétés associées	22	63 835	108 202
Résultat avant impôts des activités poursuivies		139 463	189 635
Impôts sur le bénéfice	11	(15 518)	(18 757)
Résultat net des activités poursuivies		123 945	170 878
Résultat net des activités abandonnées	23	(1 276)	740
Résultat net du Groupe		122 669	171 618
Attribuable à :			
Actionnaires société mère		122 045	171 564
Intérêts minoritaires		624	54
		122 669	171 618
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	18	1 100 826	1 100 826
Résultat par action (CHF)			
Résultat par action des activités poursuivies		112.03	155.18
Résultat par action des activités abandonnées		-1.16	0.67
Bénéfice par action (en CHF)	12	110.87	155.85

1) EBIT = Bénéfice avant intérêts et impôts (Earnings before interest and taxes).

L'annexe qui suit fait partie intégrante des comptes consolidés.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ROMANDE ENERGIE

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2008

CHF '000	NOTE	31.12.2008	31.12.2007
ACTIFS			
Actifs courants:			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	161 194	205 373
Titres, dépôts à terme et instruments financiers dérivés	14	28 345	58 552
Créances résultant de livraisons et prestations	15	170 204	133 241
Immeubles destinés à la vente	16	1 172	1 275
Autres actifs courants	17	20 634	15 903
Total des actifs courants		381 549	414 344
Actifs non courants:			
Immobilisations corporelles	19	741 469	756 284
Immeubles de placement	20	1 315	3 825
Immobilisations incorporelles	21	18 100	-
Participations dans des sociétés associées	22	1 005 903	1 022 114
Autres immobilisations financières	24	15 875	29 323
Total des actifs non courants		1 782 662	1 811 546
Total des actifs		2 164 211	2 225 890
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants:			
Engagements résultant de livraisons et prestations		41 757	38 671
Autres engagements à court terme	25	88 876	82 357
Part à court terme des emprunts à long terme	26	262	262
Dettes d'impôts courants		16 009	17 736
Provisions à court terme	28	1 023	952
Total des passifs courants		147 927	139 978
Passifs non courants:			
Emprunts à long terme	26	39 200	80 179
Passifs d'impôts différés	29	148 306	151 922
Provisions à long terme	28	5 119	5 451
Total des passifs non courants		192 625	237 552
Total des passifs		340 552	377 530
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère:			
Capital-actions		28 500	28 500
Versements additionnels en capital		13 111	13 111
Autres réserves		363 281	462 102
Résultats accumulés non distribués		1 415 973	1 314 207
Actions propres		(15 245)	(15 245)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		1 805 620	1 802 675
Intérêts minoritaires		18 039	45 685
Total des capitaux propres		1 823 659	1 848 360
Total des passifs et des capitaux propres		2 164 211	2 225 890

L'annexe qui suit fait partie intégrante des comptes consolidés.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ROMANDE ENERGIE

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS 2008

CHF '000	NOTE	2008	2007
Bénéfice net de l'exercice		122 669	171 618
Reprise des éléments hors trésorerie des activités poursuivies :			
- Impôts	11	15 016	18 806
- Amortissements des immobilisations		45 075	46 443
- Part au bénéfice net des sociétés associées	22	(63 835)	(108 202)
- Dividendes versés par les sociétés associées		9 229	1 007
- Résultat net sur réalisation d'actifs immobilisés	9	(1 052)	(3 443)
- Résultat financier net	10	9 091	(8 711)
- Variation de l'actif de prévoyance	17	(3 811)	-
- Autres éléments		(57)	(1 621)
Intérêts encaissés et autres produits financiers		6 331	5 572
Intérêts payés et autres charges financières		(1 796)	(2 863)
Impôts payés		(22 457)	(22 367)
Flux de trésorerie avant variation du fonds de roulement		114 403	96 239
Variation de l'actif circulant et autres flux de trésorerie des activités opérationnelles	33	(30 911)	(10 403)
Liquidités nettes sur les activités opérationnelles		83 492	85 836
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(71 412)	(67 753)
Ventes d'immobilisations corporelles		1 446	7 931
Acquisition de participations, nette de liquidités		(7 216)	-
Acquisition auprès des minoritaires		(39 300)	-
Liquidités cédées avec cession de VMCV SA		(2 128)	-
Ventes/acquisitions de titres de placement		25 724	18 206
Variation des autres immobilisations financières		(1 081)	-
Dépenses nettes liées aux activités d'investissements		(93 967)	(41 616)
Remboursement des dettes à court terme		-	(61 250)
Variation des emprunts à long terme		-	7 554
Libération de capital par actionnaires minoritaires		-	6 384
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(262)	(935)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(33 025)	(19 815)
Dépenses nettes liées aux activités de financement		(33 287)	(68 062)
Flux de trésorerie provenant des activités abandonnées	23	254	-
Effet net des écarts de conversion sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		(671)	-
Diminution nette des liquidités		(44 179)	(23 842)
Liquidités en début d'exercice		205 373	229 215
Liquidités en fin de période		161 194	205 373

L'annexe qui suit fait partie intégrante des comptes consolidés.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ROMANDE ENERGIE

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS 2008

Capitaux propres des actionnaires de la société mère

CHF '000	Capital- actions	Versements Additionnels en capital	Autres réserves	Résultat accumulés non distribués	Actions propres	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Soldes au 1^{er} janvier 2007	28 500	13 111	215 654	1 162 458	(15 245)	1 404 478	40 182	1 444 660
Variation des capitaux propres 2007								
Ajustements de valeurs comptabilisés directement dans les capitaux propres d'EOS Holding SA (voir la note 21)			242 434			242 434		242 434
Augmentation de capital hors-groupe							6 385	6 385
Ajustements à la juste valeur des instruments financiers destinés à la vente			4 014			4 014		4 014
Produits et charges comptabilisés directement par les capitaux propres			246 448			246 448	6 385	252 833
Bénéfice de l'exercice				171 564		171 564	54	171 618
Total des produits et charges de l'exercice			246 448	171 564		418 012	6 439	424 451
Dividende 2006 payé (CHF 18.-/action)				(19 815)		(19 815)	(936)	(20 751)
Solde au 31 décembre 2007	28 500	13 111	462 102	1 314 207	(15 245)	1 802 675	45 685	1 848 360
Variation des capitaux propres 2008								
Ajustements de valeurs comptabilisés directement dans les capitaux propres d'EOS Holding SA (voir la note 21)			(84 494)			(84 494)		(84 494)
Ajustements à la juste valeur des instruments financiers destinés à la vente			(168)			(168)		(168)
Produits et charges comptabilisés directement par les capitaux propres			(84 662)			(84 662)		(84 662)
Bénéfice de l'exercice				122 045		122 045	624	122 669
Total des produits et charges de l'exercice			(84 662)	122 045		37 383	624	38 007
Variation du périmètre de consolidation			(14 159)	12 746		(1 413)	(28 008)	(29 421)
Dividende 2007 payé (CHF 30.-/action)				(33 025)		(33 025)	(262)	(33 287)
Solde au 31 décembre 2008	28 500	13 111	363 281	1 415 973	(15 245)	1 805 620	18 039	1 823 659

Au 31 décembre 2008, le capital-actions émis était constitué de 1 140 000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune. Le montant prévu pour la distribution de dividendes se base sur le montant de la rubrique "bénéfice au bilan" de la société mère, Romande Energie Holding SA. Il est déterminé conformément aux prescriptions du Code suisse des obligations. Les fonds propres consolidés comprennent des réserves légales de CHF 53.3

millions (2007 : CHF 53 millions), qui ne sont pas distribuables.

Le nombre d'actions propres détenues par le Groupe est indiqué sous le point 3 de l'annexe aux comptes annuels de Romande Energie Holding SA. Le tableau des actionnaires importants de Romande Energie Holding SA se trouve sous le point 5 de la même annexe.

L'assemblée générale du 25 mai 2008 a décidé de renouveler le capital autorisé de maximum 405 000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune, autorisation valable jusqu'au 24 mai 2010. Au 31 décembre 2008, aucune des actions constituant le capital autorisé n'avait été émise.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ROMANDE ENERGIE

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2008

NOTE 1

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Romande Energie Holding SA, société anonyme holding de droit suisse dont le siège est à Morges (Suisse), détient directement ou indirectement toutes les sociétés appartenant au Groupe Romande Energie (Groupe). L'activité principale de Romande Energie Holding est la détention et la gestion de participations.

Les comptes consolidés 2008 du Groupe ont été approuvés le 27 mars 2009 par le conseil d'administration de Romande Energie Holding SA. L'assemblée générale des actionnaires du 15 mai 2009 est invitée à les approuver à son tour.

NOTE 2

RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES PRINCIPAUX

Les principes comptables majeurs utilisés lors de l'établissement des états financiers consolidés du Groupe sont décrits ci-dessous. Ces principes ont été appliqués uniformément à tous les chiffres comparés ici, sauf indication contraire spécifique.

2.1 BASE DE PRÉSENTATION

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en milliers de CHF selon le principe du coût historique,

sauf pour certaines immobilisations corporelles et certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur. Ils sont conformes aux normes "International Financial Reporting Standards" (IFRS édictées par l'"International Accounting Standards Board") ainsi qu'aux IAS et à leurs interprétations (IFRIC) édictées par l'"International Accounting Standards Committee" (IASC) et aux normes de présentation des comptes ci-dessous.

L'établissement d'états financiers selon les normes IFRS implique le recours à des estimations et à des hypothèses ayant une influence, d'une part, sur les montants des actifs et des passifs présentés, et sur les actifs et engagements conditionnels à la date du bilan, et d'autre part, sur le montant des produits et des charges de la période comptable. Bien que les estimations soient fondées sur les meilleures

connaissances de la situation actuelle ou des opérations futures du Groupe dont puisse disposer la direction, les résultats effectivement obtenus peuvent différer de ceux prévus sur la base de ces estimations. Les domaines impliquant un haut degré de jugement et de complexité, ou ceux dont les hypothèses et estimations ont un impact significatif sur l'établissement des états financiers, sont décrits à la note 5.

Application de standards:

Les tableaux ci-dessous résument les standards nouveaux et leur interprétation avec leur date effective d'entrée en vigueur.

a) Application pour les comptes annuels 2008

Standards ou interprétations	Intitulé	Date d'entrée en vigueur
IAS 39	Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation	
	et IFRS 7 Instruments financiers : Information à fournir – Reclassification des actifs financiers (amendement)	01.07.2007
IFRIC 11	IFRS 2 – Groupe et transactions d'actions	01.03.2007
IFRIC 12	Concessions	01.01.2008
IFRIC 14	IAS 19 – Limite d'un actif à bénéfice défini	01.01.2008

Depuis le 1er janvier 2008, le Groupe a adopté l'interprétation suivante:

IFRIC 14, IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction

Cette interprétation donne des directives sur l'évaluation de la limite selon la norme IAS 19 concernant le montant de l'excédent qui peut être reconnu à l'actif. Elle explique également comment un actif ou un passif de prévoyance peut être affecté par une obligation statutaire ou contractuelle de financement minimum. L'application rétrospective d'IFRIC 14 n'a conduit à aucun ajustement des états financiers consolidés du Groupe.

L'application des autres amendements et interprétations suivants qui sont entrés en vigueur au cours de l'exercice n'ont pas eu d'impact sur les méthodes comptables, la performance financière ou la situation financière du Groupe :

IAS 39 Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation et IFRS 7 Instruments financiers: Informations à fournir – Reclassification des actifs financiers (amendement)

(entrée en vigueur dès le 1er juillet 2008)

IFRIC 11 IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe

(entrée en vigueur dès le 1er mars 2007)

IFRIC 12 Accords de concession de services

(entrée en vigueur dès le 1er janvier 2008)

Normes et interprétations publiées mais non encore applicables

Certaines nouvelles normes, modifications et interprétations de normes existantes ont été publiées et sont applicables pour les périodes comptables du Groupe commençant le ou après le 1er janvier 2009 ou pour des périodes plus éloignées mais qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par le Groupe.

Normes, amendements et interprétations applicables à partir de l'exercice 2009

- **IFRS 1 Première adoption des Normes internationales d'information financière et IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels – Coût d'une participation dans une filiale, une coentreprise ou une associée (amendement)**

(applicable dès le 01.01.2009) L'amendement à IFRS 1 permet à une entité de déterminer le « coût » d'une participation dans son bilan d'ouverture IFRS soit selon IAS 27 ou soit en utilisant un coût présumé. L'amendement à IAS 27 impose que tous les dividendes reçus d'une filiale, coentreprise ou associée soient comptabilisés dans le compte de résultat dans les états financiers individuels. Ces nouvelles exigences ne concernent que les états financiers individuels et n'ont en conséquence aucun impact sur les états financiers consolidés du Groupe.

- **IFRS 2 Paiement fondé sur des actions – Conditions d'acquisition des droits et annulations (amendement)**

(applicable dès le 01.01.2009) L'objectif de cet amendement est de clarifier que les conditions d'acquisition sont liées soit aux services rendus, soit à la performance et précise également que toutes les annulations, que ce soit par l'entité ou par d'autres parties, doivent suivre le même traitement comptable. Cet amendement n'a aucune incidence pour le Groupe car il n'a aucun plan de paiements fondés sur des actions.

- **IFRS 8 Segments opérationnels**

(applicable dès le 01.01.2009) Cette nouvelle norme impose une approche managériale selon laquelle l'information sur les segments doit être présentée sur la même base que celle utilisée pour les besoins du reporting interne. L'impact attendu de l'adoption d'IFRS 8 est encore en cours d'évaluation par la direction, mais il est probable qu'une information par segments devra être fournie de façon cohérente avec l'information produite en interne aux organes dirigeants. Le Groupe n'anticipe toutefois pas d'incidence sur ses résultats ou sa situation financière.

- **IAS 1 Présentation des états financiers (révision)**

(applicable dès le 01.01.2009) Les modifications de la norme ont des incidences principalement sur la présentation de l'état de variation des capitaux propres. Aucune incidence sur les résultats ou la situation financière du Groupe n'est attendue de l'adoption de cette norme révisée.

- **IAS 23 Coûts d'emprunt (révision)**

(applicable dès le 01.01.2009) La norme modifiée supprime la possibilité de comptabiliser tous les coûts d'emprunt en charges. L'adoption de cette norme révisée n'aura aucun impact sur les principes comptables du Groupe car il capitalise déjà les coûts d'emprunts sur les actifs qui se qualifient.

- **IAS 32 Instruments financiers : Présentation et IAS 1 Présentation des états financiers – Instruments financiers remboursables par anticipation et obligations liées à la liquidation (amendement)**

(applicable dès le 01.01.2009) Cet amendement impose que certains instruments financiers remboursables et quelques instruments financiers qui imposent à l'entité une obligation de remettre à un tiers une part proportionnelle des actifs nets de l'entité uniquement en cas de liquidation soient classifiés dans les capitaux propres plutôt que dans les dettes. L'adoption de cet amendement n'aura aucun impact sur la situation financière ou la performance financière du Groupe car il n'a émis aucun instrument de ce type.

- **Amendements résultant du projet annuel d'améliorations de mai 2008**

Différentes modifications apportées à plusieurs normes entreront en vigueur en 2009. L'impact attendu est encore en cours d'évaluation par la direction, toutefois aucun effet significatif sur les comptes consolidés du Groupe n'est attendu.

- **IFRIC 13 Programmes de fidélisation des clients**

(applicable dès le 01.07.2008) Cette interprétation précise que lorsque des produits ou services sont vendus avec une incitation à la fidélisation de la clientèle, le contrat est un contrat à éléments multiples et la contrepartie à recevoir du client est répartie entre les composantes du contrat sur la base de leur juste valeur. L'adoption de cette interprétation n'aura aucun impact sur les états financiers consolidés car le Groupe n'a pas mis en place de tels programmes.

- **IFRIC 15 Accords pour la construction d'un bien immobilier**

(applicable dès le 01.01.2009) Cette interprétation clarifie quand et comment les revenus et les charges relatifs à la vente d'un bien immobilier doivent être comptabilisés lorsqu'un accord entre un constructeur et un acheteur est conclu avant que la construction du bien immobilier ne soit terminée. Elle précise égale-

ment comment déterminer si un contrat rentre dans le champ d'application d'IAS 11 ou d'IAS 18. L'adoption de cette interprétation n'aura aucun impact sur les états financiers consolidés car le Groupe n'exerce pas de telles activités.

- **IFRIC 16 Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger**

(applicable dès le 01.10.2008) Cette interprétation précise la nature du risque couvert, sa désignation ainsi que l'entité pouvant détenir l'instrument de couverture. Elle n'aura aucun impact sur les états financiers consolidés car le Groupe n'effectue pas de telles couvertures.

- **IFRIC 18 Transfert d'actifs des clients**

(applicable dès le 01.07.2009) Cette interprétation s'applique à la comptabilisation des transferts d'immobilisations corporelles par des entités qui reçoivent de tels transferts par leurs clients. Elle clarifie les obligations prévues par les IFRS dans les contrats aux termes desquels une entité reçoit d'un client un élément d'actifs immobilier que l'entité doit ensuite utiliser pour connecter ce client à un réseau ou pour lui donner accès à un approvisionnement de biens ou services (tel que d'électricité, de gaz ou d'eau). Le Groupe adoptera cette interprétation de manière prospective aux transferts d'actifs reçus des clients à compter du 1er juillet 2009. L'impact attendu est encore en cours d'évaluation par la direction.

Normes, amendements et interprétations applicables ultérieurement à l'exercice 2009

- **IFRS 3 Regroupements d'entreprises (révisée)**

(applicable dès le 01.07.2009) La révision de cette norme implique les changements significatifs suivants dans l'application des méthodes d'acquisition aux regroupements d'entreprises : 1) les frais d'acquisition seront comptabilisés en charges, 2) lors d'un regroupement d'entreprises, si l'acquéreur obtient le contrôle sans racheter la totalité des capitaux propres de la société acquise, les intérêts minoritaires restants seront évalués soit à la juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables de la société acquise, 3) si l'acquéreur obtient le contrôle dans le cadre d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, il devra réévaluer à la juste valeur les intérêts détenus précédemment dans la société acquise et enregistrer un gain ou une perte correspondant dans le compte de résultat, 4) tout changement dans

la contrepartie conditionnelle d'une acquisition ne sera pas comptabilisé dans le goodwill mais dans le compte de résultat. Le Groupe adoptera IFRS 3 révisée à partir du 1er janvier 2010. Les modifications pourront avoir des impacts significatifs pour la comptabilisation des futurs regroupements d'entreprises.

- **IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels (amendement)**

(applicable dès le 01.07.2009) Cet amendement impose de comptabiliser dans les capitaux propres les effets de toute transaction avec les intérêts minoritaires s'il n'y a pas de changement de contrôle. Ils ne résulteront plus en écart d'acquisition ou en gain et perte. La norme précise également la comptabilisation en cas de perte de contrôle. Chaque intérêt minoritaire restant dans l'entité est réévalué à la juste valeur et une perte ou un gain est reconnu dans le compte de résultat. De plus, le résultat complet doit être attribué aux action-

naires de la société mère et aux intérêts minoritaires même si le solde des intérêts minoritaires est déficitaire. Le Groupe adoptera cet amendement à partir du 1er janvier 2010. Les modifications auront des impacts pour la comptabilisation des transactions futures avec les intérêts minoritaires.

- **IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation - Eléments couverts éligibles (amendement)**

(applicable dès le 01.07.2009) Cet amendement clarifie qu'une entité est autorisée à désigner une partie de la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un instrument financier comme élément couvert. Le Groupe adoptera cet amendement à partir du 1er janvier 2010. Aucun impact significatif n'est anticipé sur la situation financière ou la performance financière du Groupe.

2.2 PÉRIMÈTRE ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

La date de clôture des comptes annuels individuels est le 31 décembre.

A) FILIALES

Les comptes consolidés du Groupe comprennent les opérations de Romande Energie Holding SA et celles de toutes les filiales directes et indirectes dans lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle, pouvoir s'accompagnant en général d'un contrôle de plus de 50% des droits de vote. La liste des principales filiales figure à la note 33. Les filiales sont consolidées par intégration globale, le cas échéant à la date du transfert de contrôle au Groupe. A contrario, elles sont exclues de ce périmètre dès que ce contrôle cesse.

La méthode du "Purchase method of accounting" est appliquée pour l'acquisition de filiales. Le coût d'un regroupement d'entreprise est évalué en prenant en compte la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur en échange du contrôle de l'entreprise acquise. S'ajoutent également les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprise. La différence entre le coût du regroupement et la juste valeur de la part de Groupe dans l'actif net acquis est inscrite au bilan sous la rubrique immobilisations incorporelles en tant que goodwill.

Tous les soldes des comptes ainsi que l'ensemble des transactions et profits réalisés entre sociétés du Groupe sont éliminés lors de la consolidation.

La part au résultat et le droit aux fonds propres des actionnaires minoritaires sont présentés séparément.

B) SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Les sociétés associées et les co-entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable (normalement entre 20% et 50% des droits de vote), sans en avoir le contrôle, sont consolidées selon la méthode d'intégration par mise en équivalence. Ces participations apparaissent au bilan au titre de participations dans des sociétés associées et sont comptabilisées initialement à leur coût d'acquisition puis à leur juste valeur, soit le coût initial corrigé de la part du Groupe aux bénéfices (pertes) reporté(e)s après la date d'acquisition et de modification éventuelle de valeur ("Impairment"). Si, malgré la détention de plus de 20% des parts dans une société, le Groupe

n'exerce pas d'influence notable, ladite société est traitée comme "immobilisation financière" (voir la note 2.6).

Toute correction de valeur (« impairment ») est enregistrée immédiatement dans le compte de profits et pertes. Les pertes des sociétés qui excèdent la part du Groupe dans ces sociétés associées ne sont pas reconnues.

Lorsqu'une variation des actifs nets d'une société associée est reportée directement dans ses fonds propres, le Groupe reconnaît sa part à ces changements dans le tableau « variations des capitaux propres consolidés » et l'indique séparément.

Les soldes des comptes ainsi que les transactions d'importance significative avec des participations et des co-entreprises consolidées par mise en équivalence sont présentés séparément comme éléments relatifs à des sociétés associées.

Les gains non réalisés lors de transactions entre des sociétés du Groupe et des sociétés associées sont éliminés pour la part du Groupe dans ces sociétés associées. Les pertes non réalisées sont éliminées de la même manière sauf si la transaction couvre un transfert d'actif nécessitant une correction de valeur ("Impairment").

Les états financiers des sociétés associées sont ajustés en cas d'écarts significatifs pour assurer la cohérence avec les principes comptables adoptés par le Groupe.

C) JOINT-VENTURES

Une "joint-venture" est un arrangement contractuel où le Groupe et d'autres partenaires poursuivent une activité économique commune. Les décisions stratégiques, financières et opérationnelles y relatives sont soumises à l'approbation unanime des parties au contrat.

Lorsque le Groupe participe à de tels accords, la part du Groupe aux actifs et passifs conjointement détenus est reconnue dans les états financiers consolidés. Ils y figurent dans les rubriques correspondant à leur nature.

Des accords de "joint-venture" peuvent conduire à la création d'entités légales dans lesquelles chaque partenaire possède une participation. Dans ces cas, le Groupe reconnaît sa part dans ces entités légales détenues conjointement en utilisant la méthode de mise en équivalence.

2.3 CHIFFRES SECTORIELS

L'activité principale du Groupe est la fourniture d'électricité, laquelle représente plus de 90% du chiffre d'affaires total, du résultat d'exploitation et des actifs nets. Le Groupe exerce son activité en Suisse (essentiellement dans le canton de Vaud), la Suisse étant par conséquent traitée dans la pré-

sentation des résultats comme une seule région géographique.

Les prix de vente entre filiales sont basés sur les coûts de production ou d'acquisition auxquels une marge est ajoutée.

2.4 ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET ACTIFS NON COURANTS DISPONIBLES À LA VENTE

Les actifs non courants ou les groupes destinés à être cédés sont valorisés au plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de ventes. Les actifs non courants sont classés comme détenus à la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par une transaction de vente plutôt que par son utilisation. Ces conditions sont remplies si le bien est disponible pour une vente immédiate et si la vente est hautement probable.

Le compte de profits et pertes consolidé de la période sous revue ainsi que celui de la période précédente indiquent séparément les revenus et charges des activités abandonnées.

Les actifs non courants désignés comme destinés à la vente ne font plus l'objet d'amortissement.

2.5 TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie de présentation au cours de change en vigueur au moment où elles ont été effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la fin de l'année. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont enregistrées dans le compte de résultat.

Afin de se prémunir du risque de change, le Groupe souscrit à des contrats de change à terme et à des options.

Toutes les filiales du Groupe présentent leurs comptes en CHF et, par conséquent, il n'y a aucun écart résultant de la conversion des comptes des filiales.

2.6 INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe reconnaît les instruments financiers actifs et passifs dans le bilan dès qu'il est contractuellement lié à de tels instruments.

A) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les avoirs déposés dans les banques et sur des comptes postaux, ainsi que les dépôts et placements monétaires dont la durée initiale n'excède pas 90 jours.

B) INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur; les profits et pertes en résultant sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice.

C) TITRES DE PLACEMENT

Les titres de placement comprennent des actions et des obligations réalisables en bourse et des placements monétaires d'une durée initiale supérieure à 90 jours. Les titres de placement sont désignés en juste valeur par le biais du compte de résultat.

D) CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS

Les créances résultant de livraisons et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale, déduction faite d'un ajustement pour les créances douteuses. Une provision pour créances douteuses est établie lorsque des signes objectifs indiquent que le groupe ne sera pas à même de récupérer sa créance. Des difficultés financières du débiteur, des défauts ou retards de paiements sont consi-

dérés comme des indicateurs fiables pour effectuer une correction de valeur sur le poste débiteur. Le groupe constitue une provision globale sur les débiteurs dont l'échéance est supérieure à 180 jours. Cette provision est effectuée sur la base de l'historique des pertes et représente le 75% des créances en souffrance depuis plus de 180 jours. Les pertes sur cette position sont comptabilisées par le biais du compte de provision. Les pertes sur débiteurs sont enregistrées sur la base d'actes de défaut de biens ainsi que sur base de jugement de faillite ou tout autre document permettant d'établir la défaillance du débiteur.

E) IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les valeurs de parts de sociétés dans lesquelles le Groupe détient moins de 20% des droits de vote, ou dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable, sont portées au bilan à leur prix d'acquisition avant de l'être à leur juste valeur. Si aucune estimation fiable de la juste valeur ne peut être établie, le Groupe valorise l'investissement au coût d'acquisition. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres et reclassées dans le compte de résultat lors de la vente de l'actif ou lorsque l'immobilisation financière doit subir une correction de valeur irréversible ("Impairment").

Les prêts octroyés sont enregistrés au coût amorti, déduction faite des éventuelles pertes de valeur pour les montants non recouvrables.

Toutes les autres variations de la juste valeur des immobilisations financières sont comptabilisées dans les capitaux propres comme ajustements de

la juste valeur et reportées dans le compte de résultat en cas de cession de l'actif.

F) EMPRUNTS

Les emprunts sont reconnus initialement à leur juste valeur, corrigée des coûts de transaction directement imputables. Ensuite les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts ou les tranches d'emprunts pour lesquels il existe un droit irrévocable de différer le remboursement à un terme supérieur à 12 mois sont classés dans les passifs non courants; tous les autres le sont dans les passifs courants.

2.7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les terrains, les bâtiments, les immeubles de placement, les machines et les équipements sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de fabrication, après déduction des amortissements cumulés. Les dépenses de transformation des immeubles loués sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée de vie économique présumée et la durée résiduelle du bail. Les coûts de réparation et d'entretien sont imputés directement comme charges au compte de résultat, tandis que les rénovations et améliorations majeures sont activées comme immobilisations corporelles et amorties sur leur durée de vie économique présumée.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée la plus courte entre la durée résiduelle des concessions et les durées de vie économique présumées suivantes:

	Nombres d'années
Bâtiments à usage du Groupe	20 - 40
Immeubles de placement	20 - 40
Centrales de production	25 - 75
Réseaux de distribution d'électricité	15 - 40
Machines, équipements, installations et outillages	6 - 15
Véhicules	3 - 8
Équipements informatiques et logiciels	3 - 8

Les terrains ne sont amortis qu'en cas de perte de valeur.

Les équipements en cours de réalisation sont immobilisés et amortis dans l'année de leur mise en service.

Si le Groupe est obligé de démonter des centrales de production ou d'autres immobilisations et de remettre en état les propriétés de tiers sur lesquelles ces immobilisations se trouvent, les coûts correspondants sont ajoutés au coût initial à la date d'acquisition, et amortis sur la durée de vie économique de l'immobilisation.

La valeur des immobilisations corporelles est revue chaque fois que l'on relève un indice indiquant que la valeur recouvrable pourrait être inférieure à la valeur comptable. Le cas échéant, le Groupe enregistre une perte de valeur équivalente à la différence.

Par valeur recouvrable, on entend la plus grande des valeurs entre le prix de vente net et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue par l'actualisation des flux futurs anticipés produits par cet actif ou le plus petit groupe d'actifs identifiables auquel il appartient, et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie indépendantes de celles dégagées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dès lors, une appréciation de l'ensemble des conditions économiques qui régneront pendant la durée d'utilité doit être faite par la Société. Ces estimations pourront s'écarter considérablement des valeurs effectives.

2.8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'excédent du coût résultant d'une acquisition d'entreprise est inscrit au bilan en tant que goodwill au bilan. Le goodwill est considéré avoir une durée de vie illimitée. Celui-ci fait l'objet d'un test de dépréciation annuel basé sur une estimation des flux d'avantages économiques futurs.

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût initial et sont amorties de manière linéaire sur les durées d'utilité suivantes:

- Concession: durée de la concession
- Logiciels: 5 ans
- Un test de dépréciation est effectué si des indices montrent que la valeur recouvrable pourrait être inférieure à la valeur comptable.

2.9 PLAN DE PRÉVOYANCE

L'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé(e) dans le compte de résultat

consolidé, en tenant compte des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût des services passés non encore enregistrés.

Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs dont le Groupe dispose, par exemple sous la forme de remboursements du plan ou de diminutions des cotisations futures. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas enregistré au bilan mais fait l'objet d'une indication dans les notes.

De même une insuffisance d'actifs ne sera comptabilisée que si le Groupe est contraint de combler cet écart.

L'écart actuariel résulte principalement des modifications d'hypothèses, et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs du plan. L'écart actuariel excédant les 10% (corridor) de la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée de l'obligation et la juste valeur des actifs est imputé au compte de résultat en fonction de la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des employés assurés.

2.10 PROVISIONS

Les provisions comprennent les engagements dont l'issue, l'échéance ou le montant sont incertains. Elles sont portées au bilan lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant des provisions est évalué par la direction du Groupe, à la date de clôture, sur la base de la meilleure estimation possible des coûts nécessaires pour éteindre l'obligation. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan mais est présentée sous les passifs éventuels. Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques liés à cet engagement.

2.11 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable, c'est-à-dire sur les différences temporelles entre la valeur des actifs et passifs reconnue par le fisc et leur valeur comptable enregistrée dans les états financiers conso-

lidés du Groupe.

Aucun impôt différé n'a été calculé sur les différences d'évaluation des sociétés associées. Le montant de la provision pour impôts différés est calculé sur la base des taux d'imposition connus à la date de clôture et susceptibles d'être appliqués lors de la dissolution des différences temporelles. Les reports de pertes fiscalement déductibles sur les résultats futurs et les autres avoirs fiscaux différés sont inscrits à l'actif seulement si leur réalisation ultérieure paraît probable.

2.12 ACTIONS PROPRES

En cas d'acquisition d'actions propres, le total du montant payé et les coûts directement imputables à la transaction (nets d'impôts sur le bénéfice) sont déduits des fonds propres du Groupe jusqu'à l'annulation ou la vente ultérieure des titres. En cas de vente, le produit reçu, net des coûts directement imputables à la transaction (auxquels on ajoute l'effet fiscal de l'impôt sur le bénéfice), est attribué aux fonds propres du Groupe.

2.13 CHIFFRE D'AFFAIRES NET ET COMPTABILISATION DES PRODUITS

Le chiffre d'affaires net inclut toutes les recettes provenant de la vente d'électricité et de biens et services, après déduction de la TVA, des rabais, des escomptes, des autres remises convenues sur les prix ainsi que des duoires et pertes sur débiteurs. Les recettes sont comptabilisées lors de la livraison de l'électricité, des services ou des biens. Les compteurs des clients font l'objet de relevés périodiques.

Pour une grande partie de la clientèle et environ 50% des kWh fournis, la quantité consommée est relevée sur les instruments de mesure une seule fois par année au cours du dernier trimestre.

Les recettes comprennent les estimations concernant l'énergie consommée et pas encore facturée entre la date du dernier relevé de compteur et la date de clôture. L'estimation s'appuie sur les données historiques ajustées d'effets saisonniers et de l'augmentation de consommation moyenne annuelle.

Les dividendes provenant d'investissements sont comptabilisés lorsque le droit à la distribution a été clairement établi.

2.14 IMPÔTS

Les impôts courants sont déterminés d'après le bénéfice imposable de l'année en cours et sont imputés au compte de résultat.

Les impôts sur le résultat sont enregistrés dans la

même période que les produits et les charges auxquels ils se rapportent.

2.15 BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice par action se calcule en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de la société mère, Romande Energie Holding SA. Il est indiqué avant et après tous les effets potentiels de dilution.

2.16 PARTIES LIÉES

Sont considérés comme parties liées le canton de Vaud, la Caisse de pensions de Romande Energie, les membres du conseil d'administration et les membres de la direction du Groupe. Les parties liées sont approvisionnées en énergie à des conditions comparables à celles des clients qui satisfont les mêmes critères. L'Etat de Vaud perçoit des redevances sur les concessions en liaison avec l'utilisation des eaux.

2.17 DIVIDENDES

Les dividendes sont comptabilisés dans les états financiers consolidés au moment où ils ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires.

3 ACQUISITIONS, ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

1) ACQUISITIONS

a) HCSA

Le 31 mai 2008, le Groupe a acquis la totalité du capital-actions de la société HCSA pour un montant de CHF 2.5 millions plus un solde de CHF 1 million qui sera versé en cas d'atteinte des objectifs fixés d'entente entre acheteurs et vendeurs.

b) Société de Distribution Electrique Champéry SA (SDEC)

Le Groupe a acquis 94.55% des parts de SDEC, le 2 juillet 2008, pour un montant de CHF 7.9 millions, montant comprenant un premier versement en trésorerie de CHF 5.3 millions. Un deuxième versement en trésorerie de CHF 2.6 millions doit avoir lieu au cours du 1er semestre 2009.

2) ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET ACQUISITION

En date du 7 octobre 2008 le Groupe a acquis 33.65% des actions SEVM que détenaient les Communes de la Riviera vaudoise. Dans le même temps le Groupe se sépare de l'activité Transports

Publics en cédant les actions VMCV SA, cette dernière société résultant d'une scission opérée en 2008. En plus des actions VMCV SA remises aux Communes, ces dernières ont reçu un versement en liquidité de CHF 39.3 millions.

Des indications complémentaires sur ces acquisitions et cessions sont données à la note 23.

3) VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

La Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA) est consolidée selon la méthode de mise en équivalence depuis le présent exercice. Le Groupe est désormais représenté au conseil d'administration de cette société et participe ainsi aux décisions stratégiques ainsi qu'à la politique de distribution de bénéfice.

Les titres de cette société étaient enregistrés sous la rubrique "autres immobilisations financières" pour un montant de CHF 16.3 millions avant impôts au 31 décembre 2007. Ce montant correspond à la valeur de fonds propres de SEFA lors de la mise en équivalence. Ce changement de périmètre n'a pas d'impact sur les fonds propres du Groupe.

4 GESTION DES RISQUES

4.1 EXPOSITION AUX RISQUES

Le Groupe est soumis aux risques du marché qui découlent principalement des prix de l'énergie, du risque de change et des taux d'intérêts, ainsi qu'aux risques de crédits et de liquidités. La direction surveille régulièrement ces risques.

Le Groupe effectue des transactions sur des produits dérivés, principalement swap de taux d'intérêts et contrat de change à terme. Le but est de limiter les risques découlant des taux d'intérêts sur emprunts et des transactions en monnaies étrangères effectuées dans le cadre des activités opérationnelles du Groupe.

Le Groupe n'effectue pas de transactions financières pour lesquelles il existe au moment de l'échéance de la transaction un risque non calculé. Cela signifie que le Groupe ne procède pas à des transactions sans détenir les actifs et passifs sous-jacents. Seuls les valeurs patrimoniales et les engagements actuels ou futurs qui ont une forte probabilité de réalisation font l'objet d'une couverture.

4.2 RISQUES LIÉS AUX PRIX D'APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE

Le Groupe se trouve exposé aux fluctuations des prix du marché de l'électricité pour toute la quantité d'énergie qu'il ne produit pas lui-même, soit environ 85% des besoins totaux. Dès lors, des

contrats d'approvisionnement à long terme sont conclus avec des partenaires privilégiés fixant les prix et volumes. Dans ce cadre, le Groupe est au bénéfice de contrats à long terme dont le plus long porte jusqu'en 2015. Ces contrats ajoutés aux achats à terme et au droit d'achat mentionné à la note 30, couvrent environ la totalité des besoins totaux en énergie sur la base de la consommation prévue en 2009.

Pour le solde, le Groupe recourt à des techniques dites de "stress-testing" qui visent à évaluer le scénario du pire. Puis il fixe annuellement un prix maximum d'approvisionnement qu'il couvre sur l'"European Energy Exchange" (EEX) par des achats à terme, achats qu'il optimise en profitant des variations des prix spot et à terme. Au vu de la volatilité des prix de l'énergie, le Groupe tend à couvrir la totalité des besoins prévisionnels à 24 mois.

Des outils de gestion mis à disposition par des sociétés partenaires permettent de réduire les risques de hausse du prix d'approvisionnement.

Pour l'exercice 2009, le Groupe a couvert la totalité de ses besoins en énergie et la plupart des besoins 2010 sont également couverts. Cela signifie que pour ces deux prochaines années, le Groupe sera peu exposé aux variations de prix sur le marché de gros de l'électricité.

L'augmentation de la demande en électricité sur le marché européen induit une congestion des lignes de transport de l'électricité. En fonction de la demande, le passage de l'énergie aux frontières est soumis à enchères. Le montant des enchères n'est pas prévisible et peut varier fortement d'une année à l'autre, à savoir, CHF 11 millions en 2008 contre CHF 15 millions en 2007.

RISQUES FINANCIERS

4.3 RISQUES LIÉS AU TAUX DE CHANGE

Ce risque est principalement généré par les achats d'énergie sur l'EEX qui se font exclusivement en Euros. Par conséquent, le Groupe a recours à des contrats de change à terme et d'options pour couvrir en tout temps le 100% de ses engagements fermes en devises étrangères et 50% de ses cash flows estimés pour les 12 prochains mois conformément à sa politique interne de gestion de trésorerie.

L'impact sur le compte de résultat, avant impôt, d'une variation raisonnablement possible du taux de change de l'Euro face au franc suisse à savoir +5% et -5%, toutes choses étant égales par ailleurs, aurait eu une influence de CHF 8.1 millions sur le compte de résultat 2008, contre CHF 4.6 millions en 2007, il n'y a pas d'impact sur les fonds propres.

A noter que le groupe n'effectue pas de comptabilité de couverture et que toutes les variations de change sont comptabilisées par le biais du compte de résultat.

4.4 RISQUES LIÉS AUX TAUX D'INTÉRÊTS

Comme le Groupe est très faiblement endetté, le risque découlant d'une augmentation des taux d'intérêts ne pourrait être significatif pour lui.

L'exposition du Groupe aux risques liés aux taux d'intérêts provient essentiellement des placements à terme qu'il réalise. L'impact sur le compte de résultat 2008, avant impôt, d'une variation de plus ou moins 50 points de base est de CHF 0.4 million contre CHF 1.1 million en 2007, il n'y a pas d'impact sur les fonds propres.

4.5 AUTRES RISQUES DE PRIX

Le Groupe est exposé aux risques de prix sur les titres découlant des investissements en participations financières. Ces participations sont détenues à des fins stratégiques plutôt qu'à des fins de transactions. Le Groupe n'a pas d'exposition matérielle aux fluctuations de prix des titres. Ces fluctuations sont comptabilisées par les fonds propres.

4.6 RISQUES DE CRÉDIT

Le risque de crédit est géré de manière centralisée pour le Groupe. Ce risque consiste dans l'éventualité qu'une contrepartie ne puisse honorer ses engagements.

Le risque lié aux clients est limité par le nombre important de ceux-ci et leur répartition géographique (uniquement en Suisse). Les postes ouverts sont suivis sur une base mensuelle. Cette position est détaillée dans la note 15. Le Groupe n'a pas d'exposition significative envers une contrepartie individuelle.

Le risque découlant des autres instruments finan-

ciers comme la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les instruments financiers dérivés et les dépôts auprès d'instituts financiers de placements est géré en investissant et en acquérant lesdits instruments financiers en conformité avec la politique et le règlement de trésorerie du Groupe. Le Groupe investit uniquement auprès d'établissements financiers sélectionnés selon des critères stricts. Le risque maximum sur cette position est égal à la valeur comptable des instruments financiers.

4.7 RISQUES DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités est celui qui découle du fait que le Groupe ne puisse pas honorer ses obligations à temps. Le service de trésorerie du Groupe est responsable de la liquidité et du financement. Les risques de liquidité et de financement font l'objet d'une supervision permanente de la part de la direction, au niveau du Groupe.

Le tableau ci-après indique les différentes échéances des engagements du Groupe (y.c. intérêts) :

En CHF '000	< 1 mois	> 1 mois et < 3 mois	Échéances > 3 mois et < 12 mois	> 1 an et < 5 ans	> à 5 ans	Total
31 décembre 2008						
Dettes financières		1 094	358	28 920	14 858	45 230
Engagements résultant de livraisons et prestations	30 035	11 245	477			41 757
Autres dettes	20 234	38 162	27 438	3 042		88 876
Total	50 269	50 501	28 273	31 962	14 858	175 863
Instruments financiers dérivés						
Achat de devises à terme	7 516	6 559	29 930	83 829		127 834
31 décembre 2007						
Dettes financières		1 094	626	30 497	19 157	51 374
Engagements résultant de livraisons et prestations	32 613	5 463	595			38 671
Autres dettes	16 086	54 404	11 867			82 357
Total	48 699	60 961	13 088	30 497	19 157	172 402
Instruments financiers dérivés						
Achat de devises à terme	8 061	16 892	55 571	54 129		134 653

4.8 CAPITAL MANAGEMENT

L'objectif principal du management du capital est de maintenir la capacité à lever des fonds pour garantir la continuité d'exploitation et pour maximiser la valeur d'entreprise.

Le Groupe surveille l'endettement au travers du « gearing » ratio, qui correspond à la dette nette divisée par le total des fonds propres. Jusqu'à fin 2007, le Groupe était en situation de fortune nette. Dès 2008, le Groupe investit fortement dans des installations de production d'énergies renouvelables. A ce titre, les projets d'importance font l'objet d'une analyse de rentabilité, le Groupe n'investissant que dans des projets assurant un retour sur investissement.

CHF '000	2008	2007
Dettes financières	39 462	80 441
Créances fournisseurs et autres	130 633	121 028
./. Trésorerie et équivalents de trésorerie	(161 194)	(205 373)
(Fortune)/Endettement net(te)	8 901	(3 904)
Fonds propres	1 805 620	1 802 675
Total des fonds propres et (fortune) endettement net(te)	1 814 521	1 798 771
Gearing ratio	0.49%	n.s.

5 ÉLÉMENTS CRITIQUES D'ÉVALUATION	
Les estimations et les hypothèses de travail sont continuellement évaluées et se fondent sur l'expérience et d'autres facteurs telle la probabilité que certains événements se produisent compte tenu des circonstances.	représente un montant de CHF 760.9 millions. Un test de dépréciation est effectué annuellement ou chaque fois que des indices de perte de valeur se présentent. Ces tests sont effectués sur la base d'estimation de cash flow futurs résultant de l'utilisation et de la vente probable des actifs. Les actifs sont testés annuellement ou chaque fois que des indices de perte de valeur se présentent. Toutefois les flux réels de trésorerie peuvent différer significativement des premières estimations.

A) PRÉVOYANCE EN FAVEUR DU PERSONNEL	
Le calcul des engagements de prévoyance découlant des plans à primauté des prestations est effectué à partir d'hypothèses actuarielles qui peuvent diverger de la réalité et influencer les actifs et les résultats du Groupe.	

B) CORRECTION DE VALEUR DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET GOODWILL	
La valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que des goodwill	

CHF '000	2008	2007
NOTE 6		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		
Chiffre d'affaires d'énergie	514 128	418 109
Chiffre d'affaires produits services	10 720	8 248
Autres produits	30 478	27 963
Propres prestations activées	17 853	19 344
Variation du croire et pertes sur débiteurs	(724)	(857)
Total du chiffre d'affaires net	572 455	472 807
NOTE 7		
ACHATS D'ÉNERGIE, MATÉRIEL ET PRESTATIONS DE TIERS		
Achats d'énergie	292 339	209 429
Concessions et redevances	25 324	26 517
Autres achats	6 655	5 825
Total des achats d'énergie, matériel et prestations de tiers	324 318	241 771
<p>Les redevances sont versées, sur la base de conventions, aux cantons et communes, soit pour l'utilisation du sol (liées à la distribution), soit pour le turbinage des eaux (liées à la production).</p>		
NOTE 8		
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	61 275	59 670
Charges sociales et de prévoyance	8 960	13 289
Autres charges de personnel	3 609	3 371
Total des charges de personnel	73 844	76 330
<p>L'entrée en vigueur de l'interprétation IFRIC 14 a amené le Groupe à reconnaître en 2008 un actif de CHF 3.8 millions. Ce montant est porté en diminution des charges de prévoyance 2008.</p>		
NOTE 9		
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges diverses	45 551	41 900
Résultat net sur réalisation d'actifs immobilisés	(1 052)	(3 433)
Total des autres charges d'exploitation	44 499	38 467

CHF '000	2008	2007
NOTE 10		
RÉSULTAT FINANCIER NET		
Produits d'intérêts	4 657	5 020
Dividendes encaissés	649	437
Produits sur titres	963	1 009
Gains sur ventes de titres	36	1
Gains de change	2 345	67
Variation de la juste valeur des instruments financiers	-	5 245
Produits financiers divers	423	381
Total des produits financiers	9 073	12 160
Intérêts sur emprunts, hypothèques et dettes bancaires	(1 527)	(2 539)
Pertes de change	(3 373)	(78)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(12 214)	(335)
Pertes sur titres	(787)	(224)
Actualisation des provisions (voir la note 28)	(175)	(120)
Frais financiers divers	(88)	(159)
Total des charges financières	(18 164)	(3 455)
Résultat financier net	(9 091)	8 705
NOTE 11		
IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE		
Bénéfice avant impôts	139 463	189 635
Charges pour impôts courants sur le résultat	20 730	18 555
(Produits)/Charges pour impôts différés	(5 212)	202
Total des charges pour impôts sur le bénéfice	15 518	18 757
Analyse du taux d'imposition :		
Les principales divergences entre le taux moyen pondéré et le taux d'imposition effectif se présentent de la manière suivante :		
Taux d'imposition moyen pondéré applicable (en %)	23.20	23.28
Effets des sociétés mises en équivalence (en %)	-10.93	-13.00
Effets des revenus imposés à taux réduits ou non imposés (en %)	-1.20	0.00
Effets dus aux exercices antérieurs et autres (en %)	0.05	-0.40
Taux d'imposition effectif	11.12	9.88
La variation du taux moyen pondéré provient principalement de la nature des éléments imposables et des différentes sociétés dans lesquelles ils sont imposés.		

CHF '000	2008	2007
NOTE 12		
BÉNÉFICE PAR ACTION (BPA)		
Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribué aux actionnaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice et qui exclut le nombre moyen d'actions propres détenues par le Groupe.		
Bénéfice par action :		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 100 826	1 100 826
"Résultat attribuable aux actionnaires de Romande Energie Holding SA (en CHF '000)"		
Activités poursuivies	123 321	170 824
Activités abandonnées	-1 276	740
Total	122 045	171 564
Résultat par action (en CHF)		
Activités poursuivies	112.03	155.18
Activités abandonnées	-1.16	0.67
Total	110.87	155.85
NOTE 13		
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Liquidités sur comptes courants bancaires et caisses	127 532	76 349
Dépôts à court terme	33 662	129 024
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	161 194	205 373
Les liquidités sur comptes courants bancaires sont rémunérées sur la base de taux d'intérêts variables. Les dépôts à court terme sont conclus pour des périodes variables comprises entre un jour et trois mois en fonction des besoins immédiats de trésorerie du Groupe. La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie est égale à la valeur comptable tant au 31 décembre 2008 qu'au 31 décembre 2007.		
NOTE 14		
TITRES, DÉPÔTS À TERME ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS		
Obligations négociables	17 074	42 780
Bons de caisse	-	11 081
Total titres de placement	17 074	53 861
Dépôts à terme avec échéance supérieure à 90 jours	11 271	-
Instruments financiers dérivés	-	4 691
Total titres de placement et instruments financiers dérivés	28 345	58 552

CHF '000	2008	2007
NOTE 15		
CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS		
Créances résultant de livraisons et prestations	123 382	96 586
Energie livrée non facturée	49 036	38 821
Total des créances résultant de livraisons et prestations, brut	172 418	135 407
Provision pour créances douteuses	(2 214)	(2 166)
Total des créances résultant de livraisons et prestations, net	170 204	133 241

L'augmentation de ce poste est en lien direct avec la progression du chiffre d'affaires. Les partenaires de Romande Energie Commerce SA ont apporté environ 30'000 clients à la structure commerciale du Groupe.

CHF '000	2008	2007
Au 31 décembre 2008, des créances pour un montant de kCHF 2'655 (2007: kCHF 2'650) ont fait l'objet de corrections de valeur. Le montant de la provision relative à ce poste est de kCHF 2'214 au 31 décembre 2008 (2007: kCHF 2'166). La correction de valeur effectuée sur les postes individuels concerne des clients auprès desquels un encaissement est hautement improbable en raison de leur situation économique défavorable.		
Créances provisionnées individuellement	889	714
Créances provisionnées globalement	1 766	1 936
	2 655	2 650
Mouvement de la provision pour créances douteuses		
Solde au 1er janvier	(2 166)	(1 952)
Dotation à la provision pour créances douteuses	(136)	(225)
Utilisation de la provision pour créances douteuses	88	120
Reprise de la provision pour créances douteuses	-	(109)
Solde au 31 décembre	(2 214)	(2 166)
Le tableau ci-après indique les comptes clients dont la date d'échéance est dépassée mais n'ayant pas fait l'objet de correction de valeur :		
Compris entre 30 et 60 jours	2 381	1 339
Compris entre 60 et 90 jours	657	419
Compris entre 90 et 120 jours	347	202
Compris entre 120 et 180 jours	505	104
Total	3 890	2 064

CHF '000	2008	2007
NOTE 16		
IMMEUBLES DESTINÉS À LA VENTE		
Solde au 1er janvier	1 275	1 353
Vente/Cession	(103)	(78)
Total des autres actifs circulants	1 172	1 275

Un mandat de vente a été confié à des courtiers immobiliers pour la réalisation des immeubles destinés à la vente.

CHF '000	2008	2007
NOTE 17		
AUTRES ACTIFS COURANTS		
Charges payées d'avance et produits à recevoir	7 915	8 019
Créances diverses et actifs circulants divers	5 297	4 993
Actif résultant de fonds de prévoyance à régime prédéfini	3 811	-
Avantages et prestations sociales payés d'avance	177	665
Impôts préalables, impôts anticipés et autres impôts récupérables	3 434	2 226
Total des autres actifs circulants	20 634	15 903

Il n'existe pas de dépréciation de valeur pour les créances diverses et autres actifs circulants tant en 2008 qu'en 2007. Aucune perte n'a été comptabilisée. La valeur comptable correspond à la juste valeur.

Nombre d'actions	1.1.2007	Mouvements 2007	31.12.2007	Mouvements 2008	31.12.2008
NOTE 18					
ACTIONS EN CIRCULATION					
Nombre total d'actions	1 140 000	-	1 140 000	-	1 140 000
Actions propres détenues par le Groupe	(39 174)	-	(39 174)	-	(39 174)
Actions en circulation	1 100 826	-	1 100 826	-	1 100 826

CHF '000	Terrains et bâtiments	Installations de production d'énergie	Installations de distribution d'énergie	Autres immobilisations corporelles	Constructions en cours	Total
----------	-----------------------	---------------------------------------	---	------------------------------------	------------------------	-------

NOTE 19 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2008						
Coûts d'acquisition :						
1er janvier	98 845	255 232	1 072 308	140 907	32 146	1 599 438
Acquisitions – transferts	76	3 516	38 348	9 220	19 817	70 977
Variation de périmètre			14 940			14 940
Désinvestissements - transferts	(1 052)	-	(7 257)	(4 728)		(13 037)
Activités abandonnées				(81 239)		(81 239)
31 décembre	97 869	258 748	1 118 339	64 160	51 963	1 591 079
Amortissements cumulés :						
1er janvier	50 283	141 143	576 132	75 596	-	843 154
Amortissements de l'exercice	2 899	5 475	31 412	5 149	-	44 935
Désinvestissements - transferts		-	(5 884)	(909)	-	(6 793)
Activités abandonnées				(31 686)		(31 686)
31 décembre	53 182	146 618	601 660	48 150	-	849 610
Valeurs nettes au 31 décembre	44 687	112 130	516 679	16 010	51 963	741 469
2007						
Coûts d'acquisition :						
1er janvier	97 559	254 447	1 024 373	135 745	38 008	1 550 132
Acquisitions - transferts	1 383	2 144	61 840	9 352	(5 862)	68 857
Désinvestissements - transferts	(97)	(1 359)	(13 905)	(4 190)		(19 551)
31 décembre	98 845	255 232	1 072 308	140 907	32 146	1 599 438
Amortissements cumulés :						
1er janvier	47 238	137 174	555 788	70 636	-	810 836
Amortissements de l'exercice	2 948	5 328	29 275	8 674	-	46 225
Désinvestissements - transferts	97	(1 359)	(8 931)	(3 714)	-	(13 907)
31 décembre	50 283	141 143	576 132	75 596	-	843 154
Valeurs nettes au 31 décembre	48 562	114 089	496 176	65 311	32 146	756 284

CHF '000	2008	2007
NOTE 20		
IMMEUBLES DE PLACEMENT		
Coûts d'acquisition :		
Solde au 1^{er} janvier	5 564	6 668
Sortie de périmètre	(3 773)	(1 104)
Solde au 31 décembre	1 791	5 564
Amortissements cumulés :		
Solde au 1^{er} janvier	1 739	1 635
Sortie de périmètre	(1 352)	(114)
Amortissements de l'exercice	89	218
Solde au 31 décembre	476	1 739
Valeur comptable nette :		
Au 31 décembre	1 315	3 825
<p>Les immeubles de placement sont évalués selon la méthode du coût.</p> <p>Leur valeur estimée par le Groupe est de CHF 1.7 million (2007 : CHF 4.1 millions). Cette estimation s'appuie sur des indications du marché pour des objets similaires. Il n'y a pas eu d'évaluation reposant sur une expertise réalisée par un professionnel de l'immobilier. Les revenus locatifs des immeubles de placement se montent à CHF 0.2 million (2007 : CHF 0.3 million) et les charges directes correspondantes s'élèvent à CHF 0.2 million (2007 : CHF 0.36 million). Il n'y a pas d'engagements significatifs non réalisables sur les investissements immobiliers.</p>		
Valeurs assurées des immobilisations corporelles:	774 294	919 348

CHF '000	Goodwill	Concessions	Autres immobilisations incorporelles	Total
----------	----------	-------------	--------------------------------------	-------

NOTE 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2008				
Coûts d'acquisition :				
1^{er} janvier	-	-	-	-
Acquisitions	17 255	741	155	18 151
31 décembre	17 255	741	155	18 151
Amortissements cumulés :				
1^{er} janvier	-	-	-	-
Amortissements de l'exercice		32	19	51
31 décembre	-	32	19	51
Valeurs nettes au 31 décembre	17 255	709	136	18 100

La position goodwill est constituée de la manière suivante :

Goodwill SEVM	13'286
Goodwill HC SA	2'669
Goodwill SDEC	1'300
Total	17'255

Le goodwill lié à l'acquisition des titres SEVM fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par année ou chaque fois qu'un élément indiquant une perte de valeur potentielle apparaît. Pour déterminer la juste valeur du goodwill et de toutes autres immobilisations incorporelles, le Groupe se base sur la méthode des avantages économiques futurs actualisés. Les évaluations sont effectuées sur la base d'hypothèses prenant en compte les paramètres suivants :

- taux d'actualisation fixé à 7%
- projections des résultats futurs jusqu'à la fin de la concession initiale soit 2028
- le taux de croissance est nul

Les concessions sont amorties sur la durée de vie de la concession. Les autres immobilisations incorporelles sont, quant à elles, amorties sur une durée de 5 ans.

CHF '000	Valeur au bilan		Effet sur le compte de résultat	
	2008	2007	2008	2007
NOTE 22				
PARTICIPATIONS				
DANS DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES				
Le Groupe détient les participations significatives suivantes dans des sociétés associées intégrées dans le périmètre de consolidation par la méthode de mise en équivalence :				
EOS Holding SA	936 076	969 070	58 711	95 906
FMHL SA	29 806	29 164	617	520
FMA	7 367	7 215	528	629
SITEL SA	13 116	11 079	2 704	10 808
SEFA	14 068	-	617	-
Divers	5 470	5 586	658	339
Total	1 005 903	1 022 114	63 835	108 202
Le tableau ci-dessous illustre de manière résumée la situation agrégée des sociétés associées :				
Part dans les revenus des sociétés associées				
Chiffre d'affaires net, agrégé			3 617 637	2 662 943
Bénéfice net, agrégé			216 857	370 729
Part au résultat net des sociétés associées			63 835	108 202
Part dans les bilans des sociétés associées				
Actifs courants			740 042	514 553
Actifs non courants			4 314 437	4 405 743
Passifs courants			(474 547)	(425 927)
Passifs non courants			(1 125 662)	(971 188)
Actifs nets, agrégés			3 454 270	3 523 181
Part aux capitaux propres des sociétés associées			1 005 903	1 022 114
Les états financiers des sociétés associées établis selon d'autres normes que celles du Groupe sont ajustés pour les rendre comparables.				

La valeur au bilan de la société EOS Holding SA est fortement influencée à la hausse par la variation de la juste valeur des instruments financiers, principalement des actions Atel Holding, détenues par cette société associée. Compte tenu de l'évolution défavorable du cours de l'action Atel Holding un montant de CHF 84 millions a été porté en diminution des fonds propres du Groupe, ceci reflétant notre part à la perte de valeur de cet actif évalué au prix du

marché à la date de clôture. A fin 2007, ce même traitement comptable avait conduit à une correction positive de CHF 242 millions enregistrée également dans les fonds propres du Groupe.

La Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA) est consolidée selon la méthode de mise en équivalence depuis le présent exercice. Le Groupe est désormais représenté au conseil d'administration en y occupant un siège. Les ti-

tres de cette société étaient enregistrés sous la rubrique "autres immobilisations financières" pour un montant de CHF 16.3 millions (hors effets fiscaux) au 31 décembre 2007. Ce montant correspond à la valeur des fonds propres de SEFA lors la mise en équivalence. Ce changement de périmètre n'a pas d'impact sur les fonds propres du Groupe.

	Juste valeur CHF '000	Ajustement CHF '000	Valeur comptable CHF '000
--	--------------------------	------------------------	------------------------------

NOTE 23 ACQUISITIONS, CESSION D'ACTIVITÉ ET ACQUISITIONS D'INTÉRÊTS MINORITAIRES

Actifs et passifs résultant des acquisitions HC SA et SDEC

Trésorerie et équivalents de trésorerie	613	-	613
Titres, dépôts et instruments financiers dérivés	713	-	713
Clients	1 111	10	1 101
Autres actifs courants	15	-	15
Immobilisations corporelles	14 940	8 103	6 837
Total des actifs	17 392	8 113	9 279

Fournisseurs	1 118	-	1 118
Autres passifs courants	6 117	-	6 117
Impôts différés	2 371	1 749	622
Total des passifs	9 606	1 749	7 857

Juste valeur de l'actif net	7 786	
Intérêts minoritaires	(454)	
Actifs nets acquis	7 332	
Goodwill	3 969	
Total du coût d'acquisition	11 301	

Trésorerie acquise lors des acquisitions	613
Paiement en espèces	(7 829)
Sortie nette de trésorerie	(7 216)

Le coût de ces acquisitions comprend des paiements en espèces pour CHF 7.8 millions et des paiements futurs non actualisés de CHF 3.6 millions.

A) HCSA

Le 31 mai 2008, le Groupe a acquis la totalité des capital-actions de la société HCSA pour un montant de CHF 2.5 millions plus un solde de CHF 1 million (non actualisé) qui sera versé en cas d'atteinte des objectifs fixés d'entente entre acheteurs et vendeurs. Le prix a été déterminé sur la base des flux de trésorerie futurs. Le but principal de HCSA est le conseil aux entreprises, principalement celles actives dans le domaine de l'énergie. Le siège de HCSA est à Fribourg et son capital-actions est de CHF 100'000.

HCSA est consolidée dans les comptes du Groupe dès le 31 mai 2008 selon la méthode de l'intégration globale. Le goodwill reconnu lors de la consolidation est attribué aux synergies attendues, à l'acquisition de compétence et aux flux futurs de trésorerie résultant de l'activité de HCSA. L'incidence de l'intégration de HCSA sur le compte de profits et pertes et sur les flux de trésorerie n'est pas matérielle.

B) SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE CHAMPÉRY SA (SDEC)

Le Groupe a acquis 94.55% des parts de SDEC, le 2 juillet 2008, pour un montant de CHF 7.9 millions, montant comprenant un premier versement en trésorerie de CHF 5.3 millions. Un deuxième versement en trésorerie de CHF 2.6 millions doit avoir lieu au cours du 1er semestre 2009. SDEC est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dès sa date d'acquisition. A noter que SDEC détient la totalité des actions de la Société Hydro Electrique, Val d'Illeiez (SHEVI). La valeur de la société est basée principalement sur une évaluation technique du réseau de distribution électrique de cette société. La juste valeur des actifs nets acquis selon l'affectation finale du

coût de regroupement s'élève à CHF 7 millions et le goodwill à CHF 1.3 million. L'impact de cette intégration sur le compte de profits et pertes est inférieur à CHF 1 million ce qui est insignifiant sur les flux de trésorerie.

Le chiffre d'affaires des entités regroupées pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2008 aurait été de CHF 7.5 millions, si ces entités avaient été intégrées dès le début de l'exercice. Pour cette même période leurs bénéfices nets auraient été de CHF 0.1 million.

Transactions avec les minoritaires

Le 4 février 2008, le Groupe annonçait la conclusion d'un accord de principe avec les communes propriétaires de 33.65% des actions de SEVM. Le 9 avril 2008, le contrat de vente des actions était signé, les conseils communaux devant encore entériner la vente des actions au Groupe. En date du 30 juin 2008, tous les conseils communaux ont donné leur approbation à la transaction. Dans le cadre de cet accord, une scission des activités liées à l'énergie et celles liées aux transports était prévue. Le 26 juin 2008, l'assemblée générale des actionnaires de SEVM a approuvé la scission de SEVM. Une nouvelle société VMCV SA a été créée pour l'activité transports publics. La scission a été inscrite au Registre du Commerce le 9 juillet 2008 et est effective dès cette date. Lors de la transaction finale, le 7 octobre 2008, le Groupe a remis les actions VMCV SA aux Communes, le Groupe se séparant ainsi de l'activité transports publics. De leur côté les Communes cèdent leurs actions SEVM et leur droit de rachat du réseau électrique en 2028, droit résultant de conventions signées en 1988 avec le Groupe, en contrepartie les Communes reçoivent un montant de CHF 39.3 millions. Le coût total de la transaction s'élève à CHF

40.5 millions, ce montant représente l'addition des liquidités transférées (CHF 39.3 millions) et de la juste valeur de l'actif net cédé (CHF 1.2 million).

Le montant de CHF 40.5 millions comprend la juste valeur des titres acquis et l'acquisition d'un goodwill estimé à CHF 13.3 millions. L'estimation du goodwill se fonde sur les éléments suivants :

- en 2028, les communes actionnaires de SEVM auraient eu la possibilité de racheter le réseau électrique. Ce rachat par lesdites communes aurait eu des conséquences négatives pour le Groupe. En cas de perte de ce réseau, d'importantes pertes de synergie auraient été attendues.
- une perte de réseau signifie également pour le Groupe une perte de la clientèle liée à ce réseau
- acquisition de la totalité du capital et par là des droits sociaux et patrimoniaux.

Le goodwill a été calculé sur la base des économies réalisées dans le cadre de la cession des activités de transport et sur les flux futurs d'avantages économiques provenant des synergies conservées dès 2028. Le taux d'actualisation utilisé est de 7% et le taux de croissance 0%.

Une correction de valeur de CHF 2.1 millions a été enregistrée afin de ramener l'actif net de l'activité transport au prix de la transaction. Cet ajustement de valeur n'engendre pas d'effets fiscaux.

Dans le cadre de la transaction sur le rachat des actions SEVM, il a été convenu qu'en contrepartie le Groupe verserait un montant de CHF 39.3 millions et la totalité des actions VMCV SA aux vendeurs. Compte tenu de la trésorerie détenue par VMCV SA au moment du transfert, la sortie effective de trésorerie est de CHF 41.5 millions.

	Juste valeur CHF '000	Ajustement CHF '000	Valeur comptable CHF '000
Actifs et passifs en rapport avec la cession de VMCV SA			
Bilan de sortie de VMCV			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 128		2 128
Créances résultant de livraisons et prestations	3 117	45	3 072
Autres actifs courants	602	446	156
Total des actifs courants en rapport avec des activités abandonnées	5 847	491	5 356
Immobilisations corporelles	48 664		48 664
Immeubles de placement	2 420	(2 148)	4 568
Autres immobilisations financières	532		532
Total des actifs non courants en rapport avec des activités abandonnées	51 616		53 764
Total des actifs en rapport avec des activités abandonnées	57 463		59 120
Passifs en rapport avec des activités abandonnées			
Engagements résultant de livraisons et prestations	404		404
Autres engagements à court terme	14 591		14 591
Total des passifs courants en rapport avec des activités abandonnées	14 995		14 995
Passifs non courants			
Emprunts à long terme	41 516		41 516
Passifs d'impôts différés	(212)	(212)	-
Total des passifs non courants en rapport avec des activités abandonnées	41 304	(212)	41 516
Total des passifs en rapport avec des activités abandonnées	56 299	(212)	56 511
Juste valeur de l'actif net cédé	1 164		

CHF '000	2008	2007 pour comparaison
Profits et pertes des activités abandonnées (VMCV SA)		
Chiffre d'affaires net des activités cédées	8 077	15 539
Achats d'énergie, matériel et prestations de tiers	(564)	(1 142)
Marge brute opérationnelle des activités abandonnées	7 513	14 397
Charges de personnel	(5 185)	(10 191)
Autres charges d'exploitation	(1 485)	(2 427)
Amortissements des immobilisations corporelles	(510)	(996)
Résultat opérationnel (EBIT₁) des activités abandonnées	333	783
Produits financiers	56	171
Charges financières	(12)	(165)
Résultat avant impôts des activités abandonnées	377	789
Impôts sur le bénéfice	(6)	(49)
Résultat net des activités abandonnées	371	740
Ajustement à la juste valeur des actifs	(2 148)	-
Impact fiscal des ajustements de valeurs	501	-
Résultat net des activités abandonnées	(1 276)	740

CHF '000	2008	2007
Flux de trésorerie des activités en lien avec VMCV		
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	454	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(142)	
Flux de trésorerie affectés à des activités de financement	(58)	
Total des flux de trésorerie des activités abandonnées	254	

En raison d'incertitudes liées aux montants des flux futurs, la comptabilisation initiale de ces acquisitions et transactions avec les minoritaires a été déterminée sur des valeurs provisoires. Les ajustements éventuels des justes valeurs à attribuer aux actifs, passifs et passifs éventuels de ces transactions seront effectués dans un délai de 12 mois à partir de la date d'acquisition.

CHF '000	2008	2007
NOTE 24		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Participations financières diverses - titres disponibles à la vente	10 688	21 916
Prêts aux sociétés associées	4 912	6 534
Prêts à des tiers	275	287
Comptes bloqués	-	586
Total des autres immobilisations financières	15 875	29 323

Participations financières diverses

Les participations financières sont évaluées à leur juste valeur. Pour les sociétés non cotées et pour lesquelles nous ne possédons pas d'évaluation récente, la juste valeur est déterminée sur la base de l'EBITDA auquel est appliqué un facteur multiplicateur correspondant aux normes de leur secteur d'activité. Pour 2008, un ajustement de valeur de CHF 0.2 million a été enregistré par le biais des fonds propres.

Prêts aux sociétés associées

Cette position comprend une créance contre la société FMS dont le taux est de 3%. La créance contre la société FMHL qui avait une échéance prévue en mars 2009 a été remboursée de manière anticipée en 2008.

CHF '000	2008	2007
NOTE 25		
AUTRES ENGAGEMENTS À COURT TERME		
Comptes de régulation passifs	36 554	38 674
Salaires et autres charges sociales dus	12 505	12 258
Instruments financiers dérivés	7 523	-
Comptes courants partenaires	7 680	-
Ristournes et taxes à payer aux communes	12 365	12 716
Subventions reçues d'avance, net	-	10 901
Solde à payer sur acquisitions	2 933	-
Dépôts de garantie	3 042	2 618
TVA, impôts anticipés et autres impôts dus	2 319	1 910
Divers	3 955	3 280
Total des autres engagements à court terme	88 876	82 357

Les instruments financiers dérivés correspondent à l'évaluation des contrats de change à terme et des swaps d'intérêts. La baisse sensible de l'Euro face au franc suisse a conduit à la comptabilisation d'un passif. Pour rappel, la juste valeur des contrats de change à terme était positive au 31.12.2007 (CHF 5 millions). Le tableau ci-après indique le détail des instruments financiers dérivés.

CHF '000	Montant des contrats 31.12.2008		Juste valeur positive 31.12.2007		Juste valeur négative 31.12.2008	
Instruments financiers dérivés						
Contrats de change à terme	127 834	134 653	-	5 026	6 147	-
Contrats de swap d'intérêts	30 000	30 000	-	-	1 376	335
Total des instruments financiers dérivés	157 834	164 653	-	5 026	7 523	335

Les opérations de change à terme concernent essentiellement des transactions en Euro.

CHF '000

2008

2007

NOTE 26
EMPRUNTS

Dettes auprès des banques et autres établissements financiers	35 000	35 000
Emprunts auprès de sociétés associées	333	333
Emprunts (VMCV)	-	448
Prêts remboursables (VMCV)	-	24 244
Prêts conditionnellement remboursables (VMCV)	-	16 022
Autres engagements financiers à long terme	4 129	4 394
Total des emprunts	39 462	80 441
Part à court terme des emprunts	(262)	(262)
Total des emprunts à long terme	39 200	80 179

L'exposition du Groupe aux risques de changement de taux et de renouvellement des emprunts à la date de clôture est la suivante :

Inférieure à 6 mois	262	262
Comprise entre 6 mois et 1 année	-	-
comprise entre 1 année et 5 années	26 381	25 781
Plus de 5 années	12 819	54 398
Total des emprunts	39 462	80 441

Limites de crédits:

Crédits utilisés	71	125
Crédits non utilisés	67 129	67 075
Total des limites de crédits	67 200	67 200

Les emprunts ont des échéances fixes sans possibilité de remboursement anticipé.

Les dettes financières contractées auprès des établissements bancaires le sont aux conditions du marché. Les emprunts réalisés dans le cadre du VMCV étaient sans intérêts. Compte tenu du caractère particulier de ces emprunts, aucune juste valeur n'a été calculée. Pour les autres emprunts, la valeur comptable est proche de la juste valeur. Les emprunts et prêts VMCV ont été cédés aux repreneurs de cette activité dans le cadre de la transaction SEVM.

Le taux moyen des emprunts est de 4.01% en 2008 (identique à 2007).

CHF '000	2008	2007
NOTE 27		
ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE		
<p>Tous les employés du Groupe sont affiliés auprès de la Caisse de pensions du Groupe. La partie des collaborateurs du Groupe affiliés auprès d'une fondation collective en primauté de cotisations, selon la loi suisse, sont sortis dans le même temps que le Groupe cédait l'activité Transports publics, le plan de prévoyance y relatif était également sorti du plan de prévoyance du Groupe. Les engagements ainsi que les capitaux y relatifs ont pour cette année été revus par des actuaires indépendants.</p> <p>Les engagements ainsi que les capitaux y relatifs sont revus chaque année par des actuaires indépendants. La situation financière du plan de prévoyance est résumée ci-dessous :</p>		
Engagements de prévoyance:		
Début d'exercice	471 978	433 510
Prestations de prévoyance acquises, après cotisations des employés	7 086	6 849
Intérêts sur engagements de prévoyance futurs	14 524	12 615
Cotisations des employés	4 096	3 805
(Sortie) Reprise des engagements "fondation collective"	(46 698)	46 726
Prestations versées	(24 328)	(25 313)
(Gains)/pertes actuariel(le)s	11 243	(6 214)
Impact du changement de plan	628	-
Engagements de prévoyance en fin d'exercice	438 529	471 978
Actifs du plan de prévoyance à la valeur de marché:		
Début d'exercice	497 719	472 364
Cotisations de l'employeur	7 181	6 875
Cotisations des employés	4 096	3 805
(Sortie) Reprise de la fortune du plan "fondation collective"	(32 547)	32 215
Prestations versées	(24 328)	(25 313)
Produits escomptés sur la fortune de prévoyance	24 102	
Pertes actuarielles	(97 280)	
Rendement de la fortune	(73 178)	7 773
Actifs du plan de prévoyance à la valeur du marché en fin d'exercice	378 943	497 719
Situation financière	59 586	(25 741)
Gains/(pertes) actuariel(le)s non comptabilisé(e)s	(63 397)	-
Pertes actuarielles sur plan "fondation collective"	-	(8 283)
Limitation de l'actif selon IAS 19.58b	-	34 024
Montant reconnu au bilan	(3 811)	-
La variation du passif net et des montants se trouvant au bilan se compose comme suit :		
Solde au 1er janvier	-	-
Cotisations de l'employeur	(7 181)	(6 875)
Charges nettes comptabilisées durant l'exercice dans les charges de personnel	3 370	6 875
Charges dues à IAS 19.58b	-	-
(Actif)/Passif net au 31 décembre	(3 811)	-

CHF '000	2008	2007
Ci-dessous, le résumé des montants enregistrés dans les comptes annuels du Groupe en relation avec le plan de prévoyance à régime de prestations prédéfinies :		
Prestations de prévoyance acquises, après cotisations des employés	7 086	6 849
Intérêts sur engagements de prévoyance futurs	14 524	12 615
Perte nette	39 668	9 291
Produits escomptés sur la fortune de prévoyance	(24 102)	(23 278)
Total des produits nets de prévoyance	37 176	5 477
Charges résultant de I9.58b	(34 024)	
Autres dépenses / (produits)	(410)	1 398
Produits résultant du changement de plan	628	-
Charges de prévoyance reconnues dans le compte de résultat	3 370	6 875

En %	2008	2007
Les hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des charges et produits en 2008 et 2007 sont les suivantes :		
Taux d'actualisation	3.00	3.25
Indexation des salaires	2.40	2.40
Taux de rendement de la fortune	5.00	5.00
Taux d'inflation	1.50	1.50
Taux d'adaptation des rentes	0.50	0.50
Répartition de la fortune entre les différentes classes d'actifs		
Liquidités et autres	6.53	4.39
Obligations	39.32	34.12
Actions suisses	31.75	36.01
Produits structurés	0.02	0.30
Hedge funds	1.82	9.97
Matières premières	2.68	0.82
Immobilier suisse	17.88	14.39
Total	100.00	100.00

CHF '000	2008	2007
Rendement effectif de la fortune pendant l'exercice		
Rendement effectif de la fortune	(75 552)	7 773
Taux de rendement de la fortune	-16.19%	1.67%

CHF '000	2008	2007	2006	2005
Historique de la situation financière au 31.12				
Engagements	438 529	471 978	433 510	468 954
Fortune	(378 943)	(497 719)	(472 364)	(473 589)
Situation financière	59 586	(25 741)	(38 854)	(4 635)
(Gains)/pertes non reconnus	(63 397)	(8 283)	6 228	(6 448)
Actifs non reconnus selon IAS 19.58b	-	34 024	32 626	11 083
Passif/(actif) reconnu au 31.12	(3 811)	-	-	-

La détermination du taux de rendement attendu repose sur l'objectif de rendement des plans de pensions du Groupe résultant de la stratégie de placement définie dans leur règlement de placements. Cette stratégie a été établie par les Conseils de fondation, sur la base d'une étude de congruence entre les actifs et passifs des Caisses.

Les contributions de l'employeur attendues pour l'exercice 2009 sont estimées à CHF 6.7 millions.

Les pertes actuarielles se montent à CHF 63.4 millions et elles dépassent le corridor. De ce fait ce découvert doit faire l'objet d'un amortissement sur une durée d'environ 14 ans.

Pertes non reconnues au 1er janvier 2009	63 397
Pertes soumises au corridor	63 397
Corridor	43 853
Pertes à amortir	19 544
Période d'amortissement	14.12
Amortissement des pertes dans l'année	1 364

CHF '000	2008	2007
NOTE 28		
PROVISIONS		
OIBT	6 142	6 403
Total des provisions	6 142	6 403
Part à court terme des provisions	(1 023)	(952)
Total des provisions à long terme	5 119	5 451

Provision OIBT

Le Groupe a constitué une provision pour faire face aux coûts engendrés par l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT). Celle-ci est entrée en vigueur en 2002. Elle prescrit que les contrôles qui auraient dû être effectués avant son entrée en vigueur sont à faire maintenant aux frais des exploitants de réseaux. Les dispositions transitoires de l'OIBT fixent un délai pour rattraper les contrôles en retard et prévoient en effet de faire payer aux exploitants de réseaux les contrôles qui n'auraient pas été réalisés dans les délais. Cette provision est revue chaque année en fonction des contrôles restant à effectuer.

CHF '000	2008	2007
Cette provision a évolué de la manière suivante au cours des exercices 2008 et 2007 :		
Solde au 1er janvier	6 403	6 590
Révision annuelle de la provision	681	952
Effet d'actualisation	175	120
Utilisation	(1 117)	(1 259)
Solde au 31 décembre	6 142	6 403
NOTE 29		
IMPÔTS DIFFÉRÉS		
Les impôts différés inscrits au passif du bilan se rapportent aux éléments suivants:		
Créances résultant de livraisons et prestations	9 856	9 836
Autres actifs circulants	984	1 051
Immobilisations corporelles	118 480	119 462
Participations	14 141	15 472
Provisions et autres engagements	4 845	6 101
Total des passifs d'impôts différés, net	148 306	151 922
NOTE 30		
AUTRES ENGAGEMENTS FUTURS, ENGAGEMENTS CONDITIONNELS ET ACTIFS ÉVENTUELS		
Autres engagements futurs		
Engagements futurs sur contrats de location	87	72
Droit d'achat		
<p>Dans le cadre des conventions avec EOS, le Groupe a la possibilité, depuis le 1er octobre 2007 et jusqu'au 31 décembre 2030, de s'approvisionner en électricité auprès d'EOS, pour des quantités prédéfinies inférieures à 20% de sa consommation annuelle, à un prix équivalent au coût moyen de production d'EOS. La différence cumulée au fil des années entre le prix de vente moyen d'EOS et son coût moyen de production sur les quantités prélevées ne peut excéder un plafond mutuellement convenu.</p> <p>Cette possibilité d'approvisionnement est considérée comme un droit d'achat qui ne naît qu'au moment de l'exercice du droit et qui s'éteint uniquement par la livraison physique d'électricité. Il s'agit dès lors d'un droit futur d'achat d'énergie dont l'exercice dépend des conditions du marché au moment où le droit s'exerce. Ce droit est pris en compte dans les états financiers du Groupe au moment de son exercice. Pour l'exercice 2008, ce droit représente un montant de CHF 25 millions. En 2007, ce droit a été exercé uniquement durant le dernier trimestre pour un montant de CHF 3.6 millions. La valeur du droit exercé est porté en diminution des frais d'achat d'énergie.</p>		

CHF '000	2008	2007
NOTE 31		
RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTION ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
Salaires de la direction octroyés au cours de l'exercice	1 944	1'885
Frais de représentation	78	78
Charges de prévoyance de la direction	428	416
Total rémunération de la direction	2 450	2 379
Indemnités	612	575
Charges de prévoyances	39	41
Total rémunération du Conseil d'administration	651	616

La direction est composée de 5 membres.

NOTE 32
TRANSACTIONS ET SOLDES AVEC
LES PARTIES LIÉES

PARTIES LIÉES		Ventes aux parties liées CHF'000	Achats aux parties liées CHF'000	Montants dus par les parties liées CHF'000	Montants dus aux parties liées CHF'000
Entités avec influence notable sur le Groupe	2008	4 498	9 364	370	5 969
	2007	4 404	9 551	345	7 290
Sociétés associées	2008	89 169	238 665	11 545	13 176
	2007	39 355	210 860	5 987	10 636
Principaux dirigeants	2008	1 832	56 471	370	8 648
	2007	1 449	802	356	29

Les taxes et impôts versés au canton de Vaud ont été exclus de l'information relative aux parties liées.

Sont considérés comme entités avec influence notable, les actionnaires qui possèdent 20% et plus du capital-actions de la société mère Romande Energie Holding SA.

La forte augmentation des achats et montants dus aux "Principaux dirigeants" est due principalement à deux facteurs, à savoir, l'entrée de Monsieur Leonardi, directeur Atel SA, au conseil d'administration et à l'élargissement des fournisseurs "Energie" à Atel SA et Services Industriels de la Ville de Lausanne.

Les transactions réalisées avec des parties liées sont effectuées au prix du marché.

CHF '000

2008

2007

NOTE 33**VARIATION DE L'ACTIF CIRCULANT ET AUTRES FLUX
DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES**

Variation des créances résultant de livraisons et prestations	(30 637)	(19 467)
Variation des engagements résultant de livraisons et prestations	2 742	10 392
Variation d'autres actifs courants, d'autres passifs courants et d'autres éléments des activités opérationnelles	(3 016)	(1 328)
Variation de l'actif circulant et autres flux de trésorerie des activités opérationnelles	(30 911)	(10 403)

NOTE 34**PRINCIPAL COURS DE CHANGE**

Cours de change utilisé en fin d'année

| Euro

1.493

1.653

Cours de change mensuels moyens utilisés pour le compte de résultat et le flux de trésorerie consolidés

| Euro

1.592

1.641

FILIALE, SIÈGE	Activités principales	Capital-actions CHF'000	2008	Participations en% 2007
----------------	-----------------------	-------------------------	------	-------------------------

NOTE 35

FILIALES ET SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Filiales :

Romande Energie SA, Montreux	E	36 150	100.00	100.00
Société électrique Vevey-Montreux, Montreux (SEVM)	E,T	39 000	100.00	66.35
Société électrique du Bas-Valais, Vouvry (SEBV)	E	15 000	65.00	65.00
Romande Energie Commerce SA, Morges	E	15 000	67.49	67.49
Société des forces motrices du Grand-St-Bernard, Bourg-St-Pierre (FGB)	E	10 000	75.00	75.00
Romande Energie Renouvelable SA, Morges	E	2 500	100.00	100.00
Enerbois SA, Rueyres	E	2 000	50.01	50.01
Effitec SA, Morges	I	200	100.00	100.00
Société de Distribution Electrique Champéry, Champéry ¹⁾	E	500	94.55	-
Société Hydro Electrique, Val d'Illeiez ¹⁾	E	400	100.00	-
HC SA, Fribourg ¹⁾	N	100	100.00	-

Sociétés associées :

EOS Holding SA, Lausanne	D	324 000	28.72	28.72
Forces Motrices Hongrin-Léman SA (FMHL)				
Château-d'Oex	E	30 000	41.14	41.14
Forces Motrices de l'Avançon (FMA), Bex	E	7 095	26.19	26.19
Forces Motrices de Sembrancher (FMS), Sembrancher	E	6 000	20.60	20.60
Société Electrique des Forces de l'Aubonne, Aubonne ¹⁾	E	5 000	36.63	36.63
Sitel SA, Morges	C	20 850	33.34	33.34
Cisel Informatique SA, Matran	N	1 200	40.00	40.00
neo technologies SA, Lausanne	N	2 000	48.89	48.89
Spontis SA, Granges-Paccot	N	100	22.50	22.50

Activités principales :

E Production, distribution et vente d'énergie	C Télécommunications
T Transports publics	D Détention de participations
I Contrôle d'installations	N Travaux de nature informatique et conseils divers

Toutes les sociétés du Groupe établissent leurs états financiers au 31 décembre.

1) Des indications sur l'acquisition de ces participations sont données dans les notes 3 et 23.

NOTE 36

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les comptes consolidés 2008 du Groupe Romande Energie ont été approuvés par le Conseil d'administration en date du 27 mars 2009. Un dividende de CHF 22.- par action sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires. En cas de validation de cette proposition, le montant total des dividendes versés s'élèverait à environ CHF 24 millions, en prenant en compte les actions propres détenues par le Groupe.

Comme annoncé par communiqué de presse du 19.12.2008, EOS et Atel ont concrétisé leur rapprochement par la création de la société Alpiq. Avec EOS Holding, qui détiendra le 31% d'Alpiq, le Groupe verra ses états financiers fortement influencés par cette transaction. En effet, dans le cadre de ce rapprochement, EOS a valorisé tous ses actifs à la juste valeur. Le dénouement de cette transaction aura lieu au cours du 1er semestre 2009, et amènera, selon les premières estimations, à reconnaître un produit unique après impôts de l'ordre de CHF 462 millions. Cette opération sera enregistrée sous la rubrique "Part au résultat net des sociétés associées".

NOTE 37**CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les actifs financiers et emprunts sont classifiés comme suit au 31 décembre 2008 :

Actifs au 31 décembre 2008 En CHF '000	Note	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13			161 194	161 194
Titres, dépôts à terme et instruments financiers dérivés					
- obligations négociables	14	17 074			17 074
- dépôts à terme	14	11 271			11 271
Créances résultant de livraisons et prestations	15			163 204	163 204
Autres actifs courants					
- créances diverses	17			3 404	3 404
Autres immobilisations financières					
- participations financières diverses	24		10 906		10 906
- prêts aux sociétés associées	24			4 912	4 912
- prêts à des tiers	24			275	275
Total		28 345	10 906	332 989	372 240

Passifs au 31 décembre 2008 En CHF '000	Note	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Autres passifs financiers	Total
Engagements résultant de livraisons et prestations			41 757	41 757
Autres engagements à court terme	25			
- instruments financiers dérivés		7 523		7 523
- comptes courants partenaires			7 680	7 680
- engagements divers à court terme			42 933	42 933
Part à court terme des emprunts	26		262	262
Part à long terme des emprunts	26		39 200	39 200
Total		7 523	131 832	139 355

Chiffres comparatifs au 31 décembre 2007 :

Actifs au 31 décembre 2007 En CHF '000	Note	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13			205 373	205 373
Titres, dépôts à terme et instruments financiers dérivés					
- obligations négociables	14	42 780			42 780
- bons de caisse	14	11 081			11 081
- instruments financiers dérivés	14	4 691			4 691
Créances résultant de livraisons et prestations	15			133 241	133 241
Autres actifs courants					
- créances diverses	17			4 993	4 993
Autres immobilisations financières					
- participations financières diverses	24		21 916		21 916
- prêts aux sociétés associées	24			6 534	6 534
- prêts à des tiers	24			287	287
- comptes bloqués	24			586	586
Total		58 552	21 916	351 014	431 482

Passifs au 31 décembre 2007 En CHF '000	Note	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Autres passifs financiers	Total
Engagements résultant de livraisons et prestations			38 671	38 671
Autres engagements à court terme	25		41 954	41 954
Part à court terme des emprunts	26		262	262
Part à long terme des emprunts	26		39 913	39 913
Total			120 800	120 800

NOTE 38 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le management considère que les valeurs comptables de actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti sont proches des justes valeurs.

NOTE 39 INFORMATION SUR LA GESTION DES RISQUES

Le Groupe gère ses risques au travers de comités de gestion de risques spécifiques, tels que ceux existant par exemple pour l'approvisionnement en électricité. Un risk manager coordonne les différents comités de gestion des risques ainsi que les processus relatifs à cette gestion. Les processus du système de contrôle interne (SCI) sont définis et ont été validés, ils ont été mis en œuvre dans le cou-

rant de l'année. Cette nouvelle approche permet au management de contrôler les processus les plus importants de l'entreprise et qui ont un impact significatif sur l'établissement des reporting financiers.

COMPTES ANNUELS DE ROMANDE ENERGIE HOLDING SA

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION 2008



Ernst & Young SA
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ev.com/ch

A l'Assemblée générale de
Romande Energie Holding SA, Morges

Lausanne, le 30 mars 2009

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Romande Energie Holding SA comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 111 à 116) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Responsabilité du Conseil d'administration
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

 Membre de la Chambre fiduciaire

COMPTES ANNUELS DE ROMANDE ENERGIE HOLDING SA

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION 2008



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Clément'.

Serge Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sierro'.

Christelle Sierro
Experte-réviseur agréée

COMPTES ANNUELS DE ROMANDE ENERGIE HOLDING SA

COMPTE DE RÉSULTAT 2008

CHF '000	2008	2007
Produits :		
Loyers et produits divers	2 615	2 616
Total des produits	2 615	2 616
Charges opérationnelles :		
Frais d'exploitation	(579)	(485)
Frais généraux d'administration	(1 086)	(837)
Amortissements	(781)	(781)
Dissolution de provisions	14 449	
Résultat opérationnel	14 618	513
Charges financières	(2 499)	(1 496)
Produits financiers	137 643	88 756
Résultat avant impôts	149 762	87 773
Impôts sur le bénéfice	(929)	(494)
Bénéfice net de l'exercice	148 833	87 279

COMPTES ANNUELS DE ROMANDE ENERGIE HOLDING SA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2008

CHF '000	31.12.2008	31.12.2007
ACTIFS		
Actifs courants :		
Liquidités	48 401	187
Titres	6 701	1 888
Créances résultant de livraisons et prestations	-	210
Comptes courants avec les sociétés apparentées	173 690	174 367
Autres actifs circulants	1 625	903
Total des actifs courants	230 417	177 555
Actifs non courants :		
Immobilisations corporelles	15 902	16 683
Immobilisations financières	194 246	129 476
Total des actifs non courants	210 148	146 159
Total des actifs	440 565	323 714
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants :		
Engagement résultant de livraisons et prestations	438	233
Autres engagements à court terme	2 496	2 495
Dettes d'impôts courants	1 243	406
Total des passifs courants	4 177	3 134
Passifs non courants :		
Emprunts à long terme	25 000	25 000
Provisions pour risques et charges	2 800	2 800
Total des passifs non courants	27 800	27 800
Total des passifs	31 977	30 934
Capitaux propres :		
Capital-actions	28 500	28 500
Réserve générale	5 859	5 859
Réserve pour actions propres	15 268	15 268
Bénéfice au bilan :		
Report de l'exercice précédent	210 128	
Bénéfice net de l'exercice	148 833	
Bénéfice au bilan	358 961	243 153
Total des capitaux propres	408 588	292 780
Total des passifs et des capitaux propres	440 565	323 714

COMPTES ANNUELS DE ROMANDE ENERGIE HOLDING SA

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2008

	Capital-actions CHF '000	2008	Participations en % 2007
I. PRINCIPALES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (PARTICIPATIONS)			
Romande Energie SA, Montreux ^{1) + 2)}	36 150	100.00	100.00
Société Électrique Vevey-Montreux, Montreux ^{1) + 2)}	39 000	100.00	66.35
Société Électrique du Bas-Valais, Vouvry ^{1) + 2)}	15 000	65.00	65.00
Sitel SA, Morges ⁴⁾	20 850	33.34	33.34
Cisel Informatique SA ⁴⁾	1 200	40.00	40.00
Romande Energie Commerce SA ³⁾	15 000	57.52	57.52
Romande Energie Renouvelable SA ¹⁾	2 500	100.00	100.00
Société Électrique des Forces de l'Aubonne ^{1) + 2)}	5 000	36.63	36.63
neo technologies, Lausanne ⁴⁾	2 000	48.89	48.89
Forces Motrices de Sembrancher ¹⁾	6 000	20.60	20.60

Activités :

- 1) Production d'énergie
- 2) Distribution d'énergie
- 3) Vente énergie et services
- 4) Autres

Les filiales et les autres participations sont inscrites au bilan à leur prix d'acquisition, déduction faite d'une correction appropriée dans le cas d'une réduction permanente de valeur.

CHF '000			2008	2007
2. EMPRUNTS				
Taux	Durée	Echéance		
4.375%	2001 - 2011	28.03.2011	25 000	25 000
Total des emprunts			25 000	25 000

	31.12.2008		31.12.2007	
	Nombre d'actions	CHF '000	Nombres d'actions	CHF '000
3. ACTIONS PROPRES				
Titres détenus par Romande Energie Holding SA :				
Etat au début de l'exercice	9 765	1 572	9 765	1 572
Etat au 31 décembre	9 765	1 572	9 765	1 572
Titres détenus par Romande Energie SA :				
Etat au début de l'exercice	29 409	13 696	29 409	13 696
Etat au 31 décembre	29 409	13 696	29 409	13 696
Total actions propres	39 174		39 174	
Réserve pour actions propres		15 268		15 268

COMPTES ANNUELS DE ROMANDE ENERGIE HOLDING SA

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2008

4. CAPITAL AUTORISÉ

CHF 10.125 millions par émission d'au maximum 405 000 actions nominatives d'une valeur de CHF 25.- chacune, jusqu'au 24 mai 2010.

	Capital actions au 31.12.2008 en %	Capital actions au 31.12.2007 en %
5. ACTIONNAIRES IMPORTANTS		
État de Vaud	38.60	38.60
Les communes vaudoises	14.07	14.01
Aare-Tessin AG für Elektrizität	10.01	10.00
Groupe e	5.80	5.80
BKW FMB Énergie SA	5.01	4.99
Banque Cantonale Vaudoise	3.59	4.05

CHF '000	2008	2007
----------	------	------

6. VALEURS D'ASSURANCE INCENDIE

Valeurs d'assurance immobilière	32 273	31 170
---------------------------------	--------	--------

7. ENGAGEMENTS DIVERS

Cautionnement solidaire en faveur de la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne des sociétés Romande Energie SA et Romande Energie Holding SA. Ligne de crédit de CHF 40 millions non utilisée au 31.12.2007.

8. INDEMNITÉS VERSÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN CHF)

NOM		Indemnités 2008	Charges sociales	Total reçu 2008	Indemnités 2007	Charges sociales	Total reçu 2007
Mustaki Guy	Président du CA	101 500	8 120	109 620	122 800	9 824	132 624
Martz Wolfgang	Vice-président du CA	79 100	6 328	85 428	74 900	5 992	80 892
Budry Christian	Administrateur	45 000	3 600	48 600	43 800	3 504	47 304
Barde Hubert	Administrateur	15 000	1 200	16 200	42 000	3 360	45 360
Schmutz Daniel	Administrateur	38 100	3 048	41 148	42 000	3 360	45 360
Grobéty Bernard	Administrateur	39 300	3 144	42 444	38 400	3 072	41 472
Miauton Jean-Jacques	Administrateur	59 000	4 720	63 720	49 300	3 944	53 244
Francfort Laurent	Administrateur	39 900	3 192	43 092	37 200	2 976	40 176
Lattion Antoine	Administrateur	73 800	5 904	79 704	53 200	4 256	57 456
Leonardi Giovanni	Administrateur	25 100		25 100	-		-
Pidoux Jean-Yves	Administrateur	50 200		50 200	21 700		21 700
Ballif Laurent	Administrateur	46 100		46 100	32 500		32 500
Rey Eliane	Administratrice	-		-	16 700	1 336	18 036
Total		612 100	39 256	651 356	574 500	41 624	616 124

Les éventuelles transactions (énergie) avec les administrateurs étant réalisées au prix du marché, elles ne sont pas englobées dans la liste ci-dessus.

9. MONTANTS ACCORDÉS AUX MEMBRES DE LA DIRECTION (EN CHF)

2008	Salaires	Frais de représentation	Charges sociales	Total
Rémunération globale	1 944 485	78 000	428 138	2 450 623
Rémunération la plus élevée :				
Urech Pierre-Alain, Directeur général	657 510	18 000	143 910	819 420

2007	Salaires	Frais de représentation	Charges sociales	Total
Rémunération globale	1 885 082	78 000	416 177	2 379 259
Rémunération la plus élevée :				
Urech Pierre-Alain, Directeur général	640 012	18 000	140 175	798 187

10. GESTION DES RISQUES

Le Groupe gère ses risques au travers de comités de gestion de risques spécifiques, tels que ceux existant par exemple pour l'approvisionnement en électricité. Un risk manager coordonne les différents comités de gestion des risques ainsi que les processus relatifs à cette gestion. La gestion des risques est revue et approuvée par le comité Finances et Audit ainsi que par le conseil d'administration.

COMPTES ANNUELS DE ROMANDE ENERGIE HOLDING SA

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN 2008

CHF '000		31.12.2008
Report de l'exercice précédent		208 953
Dividende retenu sur actions propres (art. 659 a I CO)		1 176
Bénéfice net de l'exercice		148 833
Montant à disposition de l'assemblée générale		358 962
Dividende ordinaire de CHF 22.- par action		25 080
Solde à nouveau		333 882
Total		358 962

Au nom du conseil d'administration

Le président, Guy Mustaki

Le secrétaire, Olivier Rapin

Liste des abréviations

EBIT	Bénéfice avant intérêts et impôts (Earnings before interest and taxes)
FGB	Société des Forces Motrices du Grand-St-Bernard
FMA	Forces Motrices de l'Avançon SA
FMHL	Forces Motrices Hongrin-Léman SA
IFRS	Normes Comptables Internationales (International Financial Reporting Standards)
RE	Romande Energie SA
SDEC	Société de Distribution Electrique Champéry
SEBV	Société électrique du Bas-Valais
SEFA	Société Electrique des Forces de l'Aubonne
SEVM	Société électrique Vevey-Montreux
SHEVI	Société Hydro Electrique, Val d'Illeiez
VMCV	Transports publics Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve

Contact

Groupe Romande Energie
Romande Energie SA
Rue de Lausanne 53
Case postale
CH-1110 Morges I
Tél. +41 21 802 91 11
Fax +41 21 802 95 18
www.romande-energie.ch

Relations investisseurs

René Lauckner
Tél. +41 21 802 95 24
Fax +41 21 802 95 18
E-Mail: rene.lauckner@romande-energie.ch

GROUPE ROMANDE ENERGIE

Rue de Lausanne 53
Case postale
CH-1110 Morges 1
Tél. +41 (0)21 802 91 11
Fax +41 (0)21 802 95 95
www.romande-energie.ch